La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mardi 7 avril 1998
114e année No 166
68 pages, 4 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.



3

Baseball

Montréal Expos 2
Chicago Cubs 3

page S7



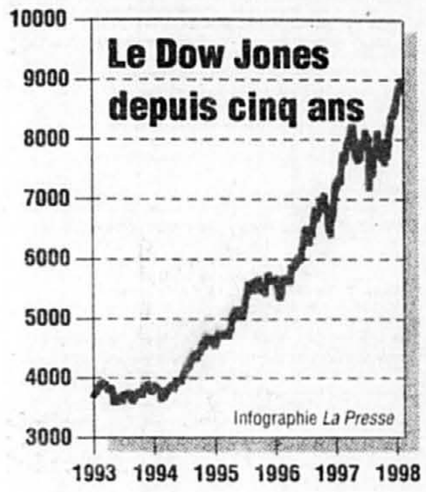
Télévision
Marcel Béliveau tente un retour
page B5

Cyberpresse
Une loterie à l'image de la Vallée
page B4

Hockey

Canadiens 2
Flames 2

page S3



Autre record à la Bourse de New York

d'après AFP, PC, Dow Jones et La Presse

Wall Street n'en finit plus de battre des records : l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a terminé au-dessus du seuil des 9000 points pour la première fois de son histoire hier, en réaction à l'annonce de la fusion entre Citicorp et Travelers, évaluée à 70 milliards de dollars, la plus importante jamais enregistrée aux États-Unis.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes affichait un gain de 49,82 points (0,55 %) à 9033,23 en clôture. Avec ces derniers gains, l'indice est en hausse de 14,2 % depuis le début de l'année, soit une progression plus forte que ne le prévoyaient certains sur l'ensemble de 1998.

Le 13 février 97, il y a un peu plus d'un an, l'indice dépassait pour la première fois le niveau des 7000 points, sommet que le Dow Jones atteignit en un temps record puisque seulement quatre mois plus tôt, à savoir le 14 octobre 96, il avait passé le cap des 6000 points.

Créé en 1884 et empruntant les noms des fondateurs du groupe de presse Dow Jones, Charles Dow et Edward Jones, l'indice le plus suivi au monde établit sa première marque le 12 janvier 1906, à 100 points, après quoi le 1er octobre 1928 le nombre d'actions formant l'indice est porté de 20 à 30, ce qui est resté le cas depuis cette date.

Surprise

« La fusion entre Citicorp et Travelers nous laisse stupéfaits, elle était totalement inattendue », a observé Ed La Varnway, analyste chez First Albany, qui a entièrement attribué la progression de Wall Street hier à cette annonce.

Travelers, une des 30 valeurs vedettes du Dow Jones, a terminé sur un gain de 11-1/2 $US (+18,7 %) à 73 $, ce qui équivaut à un gain de 34 points pour l'indice. Citicorp, qui a fait un bond de 38-15/16 $ (+27,25 %) à 181-13/16 $, n'est pas une valeur vedette.

Citicorp a attiré dans son sillage les autres titres des banques, qui ont aussi enregistré une forte progression. JP Morgan a gagné 10-13/16 à 144-3/4 et Chase Manhattan 6-13/16 à 146-15/16.

L'évolution de Wall Street dans les prochaines semaines devrait être plus prudente dans l'attente notamment des

Voir **AUTRE** *en A2*

■ **Autre texte en page C1**

Rideau!

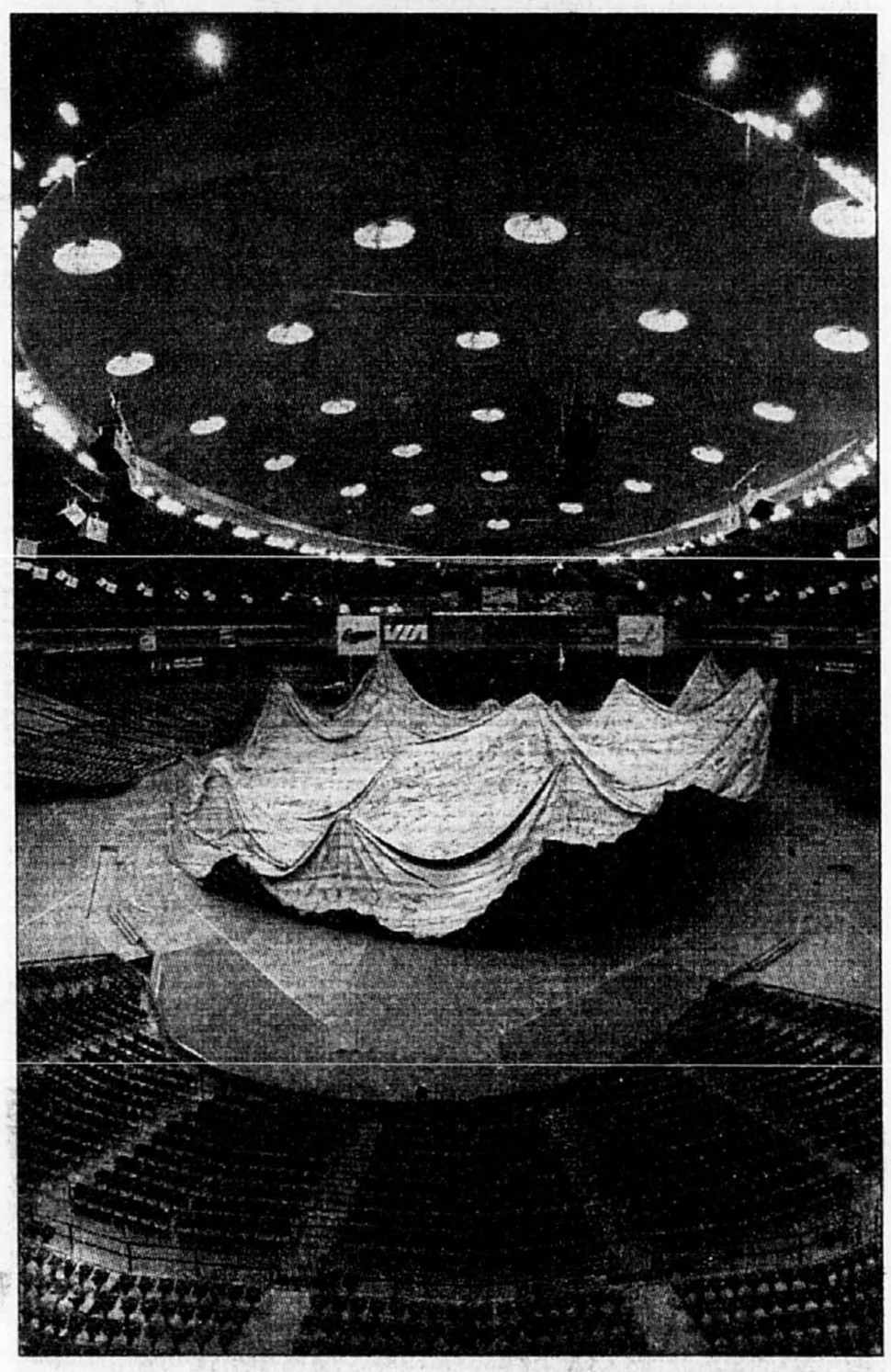


PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Prenant pour l'occasion l'air d'un coquillage particulièrement biscornu, la toile intérieure du toit du Stade olympique a été démantelée hier, première étape vers la construction du nouveau toit de l'oeuvre de Roger Taillibert. L'opération s'échelonnera sur plusieurs mois, afin de permettre aux Expos de disputer leurs matches réguliers et de rendre possible la tenue du Supermotocross, en septembre. La toile intérieure a été vendue pour un dollar à la compagnie Goodfellow, de Candiac, qui s'en servira comme bâche pour couvrir son bois sec en hiver. Une petite portion a été réservée à la Corporation de développement de l'est de Montréal. Quant à la toile extérieure en kevlar, dont le tour viendra entre le 11 et le 18 mai, elle pourrait apparemment être vendue — 1 $ également — aux Forces armées canadiennes. Le nouveau toit fixe, fait d'une toile enduite de téflon posée sur un maillage de câbles, sera définitivement en place le 15 décembre prochain. Coût prévu de la facture : 37,5 millions.

5000 nouveaux emplois dans la chaussette

Iris investira 200 millions dans la région de Montréal

MIVILLE TREMBLAY

La société Iris investira 200 millions pour la construction, dans la région de Montréal, de la plus grande usine de chaussettes au monde. Cet investissement pourrait créer 5000 emplois en cinq ans, portant l'effectif de la compagnie à 7000 employés.

Self-made man de 38 ans, le président Andrew Badia est très ambitieux. Il est rapidement devenu le cinquième fabricant de chaussettes au monde et mise sur les économies d'échelle pour atteindre les premières places.

Fondée en 1992, Iris a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires d'environ 75 millions $, dont un tiers à l'exportation. Elle prévoit cette année 125 millions, dont 45 p. cent à l'exportation, soit une production de 110 millions de paires de chaussettes. Selon son plan d'affaires, l'entreprise aura dans cinq ans un chiffre d'affaires de 500 millions, dont 80 % réalisé à l'étranger.

Iris a créé 1000 emplois l'an dernier, portant son effectif actuel à 1900 personnes, dont un très

Voir **5000 NOUVEAUX** *en A2*

Le tamoxifène pourrait prévenir le cancer du sein

LILIANNE LACROIX

Médicament utilisé depuis les 20 dernières années pour traiter le cancer du sein, le tamoxifène pourrait s'installer comme outil de prévention à la suite d'une immense étude nord-américaine qui démontre une réduction de 45 % de l'incidence de la maladie chez les participantes à risque élevé.

« Pour la première fois, nous avons enfin trouvé un médicament pour réduire les risques. Et ce n'est pas la fin, mais seulement le début. Le tamoxifène est une drogue primitive par rapport à tout ce qu'on pourra développer encore à l'avenir », déclaraient hier les docteurs André Robidoux, du CHUM, et Robert Margolese, de l'Hôpital général juif, deux des sept hôpitaux montréalais qui participaient à l'étude.

Dans cet essai clinique réunissant plus de 13 000 volontaires, 85 femmes prenant le tamoxifène ont développé un cancer du sein contre 154 dans le groupe qui a reçu un placebo. On a de plus

Voir **LE TAMOXIFÈNE** *en A2*

Aussi irréversible que la mort...

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour le directeur de l'état civil, il n'y a qu'une chose qui soit aussi irréversible que la mort : la langue des copies d'actes de décès.

Parlez-en à Cécile Houle, une résidante de Coteau-du-Lac dont la mère, Adéline Goulet, est décédée à l'âge de 77 ans le 24 février dernier.

Comme tant de Québécois de sa génération, Mme Goulet était une « snowbird » : elle passait tous ses hivers aux États-Unis, à Desert Hot Springs, une communauté de retraités du sud de la Californie où elle était propriétaire d'une maison mobile.

Le rapport avec l'état civil, dites-vous ? On y vient.

Histoire de régler la succession, Mme Houle s'est rendue en Californie à la fin mars, munie de copies de l'acte de décès de sa mère. C'est là que les problèmes ont commencé.

« Les gens de la banque m'ont dit « On ne comprend pas, les documents sont en français », a expliqué Mme Houle à *La Presse*. Ils voulaient que j'aille faire traduire les documents à la cour municipale. Mais comme je devais retourner en Californie bientôt, je me suis dis que je profiterais de mon retour au Québec pour demander des copies en anglais à l'état civil. »

Simple, non ? Pas vraiment. Parce que Mme Houle n'a jamais pu obtenir une copie anglaise.

« À l'état civil, on m'a dit que puisque la déclaration de décès avait été faite en français, il fallait que la copie d'acte soit en français elle aussi », indique Mme Houle.

La déclaration de décès est un formulaire que les proches d'un défunt sont tenus de faire parvenir au directeur de l'état civil. Elle contient divers renseignements sur la personne décédée — nom, sexe, domicile, lieu et date de naissance, lieu et date du décès, mode de disposition du corps, etc.

Sur réception de la déclaration et du constat de décès préparé par un médecin, le directeur de l'état civil dresse l'acte de décès.

Le directeur des services à la clientèle chez le directeur de l'état civil, Maurice Arguin, confirme que puisque la déclaration du décès de Mme Goulet était en français, il est impossible de délivrer une copie d'acte en anglais — ni maintenant, ni plus tard. « C'est le Code civil du Québec qui régit la publicité des actes de l'état civil, et le Code dit que la copie d'un acte de décès est un acte authentique, donc un acte qui doit reproduire intégralement la déclaration sur laquelle il est basé », dit-il. « On est conscient que parfois, les gens font des affaires aux États-Unis ou dans les autres provinces canadiennes et qu'il arrive qu'on leur demande des traductions certifiées des actes, ajoute-t-il. Mais c'est la même chose en espagnol, en allemand, etc. »

La solution, c'est de faire traduire le document par un membre de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec. Selon Georges Aubé, de l'OTIAQ, il en coûte d'ordinaire entre 50 et 75 $ pour obtenir une traduction d'un document officiel comme un acte de décès. Mais ce n'est rien pour satisfaire Mme Houle, qui en fait une question de principe, d'autant plus qu'avant l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, en 1994, il était possible d'avoir des actes de décès bilingues. « Je trouve ça injuste que ce soit à nous de payer et je veux conscientiser les gens face à la situation », dit-elle.

634
JOURS AVANT L'AN 2000

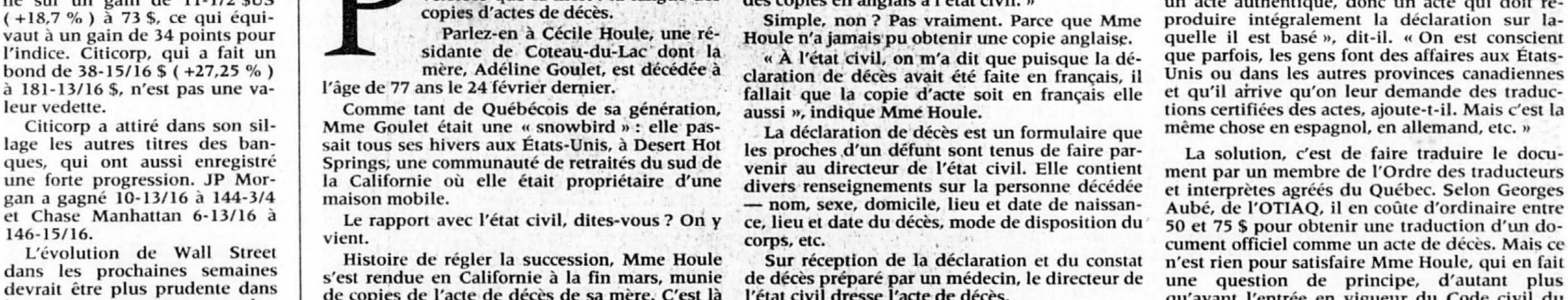
INDEX

Petites annonces		- affaires	C6	Bridge	C19	Feuilleton	C18	Mot mystère	C18
- index	C15	Arts et spectacles	B5 à B8	Décès	C21	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- immobilier	C15 à C17	- horaire spectacles	B8	Économie	C1 à C13	Horoscope	C16	Politique	A20 à A22, B1
- marchandises	C17, C18	- horaire télévision	B6	Éditorial	B2	Le monde	C13,C14	Tabloïd Sports	
- emplois	C18	- télévision	B5	Êtes-vous observateur	C15	Loteries	A2, A7	- Réjean Tremblay	S5
- automobile	C18 à C20	Bandes dessinées	C16			Mots croisés	C19, S10		

ÉDITORIAL
Clandestin
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO
Ciel ensoleillé
Max. 13, min. 1
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1



Suites de la une

5000 nouveaux emplois dans la chaussette

5000 NOUVEAUX / *Suite de la page A1*

grand nombre sont d'origine haïtienne. Elle prévoit ajouter 700 emplois au cours des prochains six mois. En 2002, l'effectif devrait s'établir à 7000, prévoit M. Badia.

La nouvelle usine de 1,5 million de pieds carrés remplacera deux établissements plus petits situés à Rivière-des-Prairies et à Montréal-Nord. La construction commencera dans un an et l'exploitation débutera une année plus tard. L'endroit n'a pas été choisi.

Malgré son nom, la société ne fabrique aucun bas (vêtement féminin qui couvre le pied jusqu'au haut de la cuisse), mais des chaussettes (qui couvrent seulement le pied et la partie inférieure de la jambe) de tous les styles. La plus grande partie de la production est constituée de chaussettes sport blanches.

Iris est le principal fournisseur de chaussettes de Nike et compte parmi ses clients américains Wall-Mart, Gap, Sears, K-Mart et Footlockers. M. Badia dit qu'il vient d'ouvrir un « magnifique » bureau des ventes à New York pour mieux pénétrer le marché américain.

Hier, le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, s'est réjoui de la nouvelle, soulignant qu'une économie diversifiée a besoin d'emplois requérant des niveaux variés de compétence.

Le gouvernement du Québec versera 10 millions provenant de son Fonds de développement industriel, au fur et à mesure de la création des emplois. M. Landry a souligné que la valeur de cette subvention est infime par rapport au prix de vente des produits et ne pouvait être contestée par les autres pays.

Il y a une quinzaine d'années, le vêtement était considéré comme un secteur mou, appelé à disparaître. Or, souligne M. Landry, grâce au libre-échange et à des équipements de pointe, Iris connaît une forte croissance.

Interrogé sur ce qui pouvait menacer ses plans, M. Badia a dit ne pas craindre une éventuelle indépendance du Québec, mais admet que son entreprise est lourdement endettée et qu'elle est sensible à la hausse des taux d'intérêt. Une appréciation du dollar canadien est moins nuisible, car les coûts d'exploitation sont nettement plus bas qu'aux États-Unis.

Les pays à faibles salaires comme le Costa Rica, la Thaïlande ou la Chine sont désavantagés par la distance et peuvent moins facilement faire des livraisons à flux tendu (just in time) chez les clients américains. Les salaires ne représentent que 15 % de ses coûts totaux.

Le fonds de roulement de l'entreprise est financé par une banque et l'équipement par plusieurs sociétés spécialisées comme Bombardier Capital et GE Capital. M. Badia souhaite procéder à un premier appel public à l'épargne dans deux ou trois ans.

Le tamoxifène pourrait prévenir le cancer du sein

LE TAMOXIFÈNE / *Suite de la page A1*

noté une diminution de 33 % des fractures osseuses.

Malheureusement, on a aussi noté, comme on s'y attendait, une augmentation importante du risque de cancer de l'endomètre (couche interne de l'utérus), d'embolie pulmonaire (caillots dans les vaisseaux majeurs des poumons) et de thrombophlébite profonde (caillots dans les veines majeures) lié à la prise de tamoxifène. Au total, 80 cas (33 cas de cancer de l'endomètre, 17 d'embolie et 30 de thrombophlébite) ont été enregistrés chez les patientes prenant du tamoxifène contre 39 (14-6-19) dans le groupe témoin.

Plus facile à détecter et à traiter (par hystérectomie), le cancer de l'utérus constituerait toutefois un moindre mal, assurent les chercheurs, qui espèrent déjà tester une nouvelle drogue dont les effets secondaires seraient moindres.

Seules des femmes à risque élevé de développer un cancer participaient à l'étude. On y retrouvait des femmes qui avaient subi des biopsies (positives ou pas), des femmes dont l'histoire familiale démontre une incidence de cancer du sein et aussi des femmes de 60 ans et plus, l'âge constituant à lui seul un facteur de risque. Ces femmes de 60 ans et plus par ailleurs en pleine santé constituaient 30 % des participantes.

Selon les spécialistes, les effets positifs du tamoxifène notés sur les cinq années de l'étude vont probablement perdurer chez les participantes. « Mais seul l'avenir confirmera cette impression », avouent-ils.

Dans certains organismes, on s'interroge : « Il n'est pas encore temps de sortir le champagne, on est encore loin de la drogue miracle, déclarait de son bureau de Washington Mme Cynthia Pearson, directrice du National Women's Health Network. Tellement de questions sont sans réponse. Les effets dureront-ils au-delà de cinq ans ? Songe-t-on à donner ce médicament à toutes les femmes de 60 ans sans distinction ? Comment peut-on considérer comme mineur le fait pour une femme d'avoir un cancer de l'utérus et de subir une hystérectomie ? En gros, les bénéfices du tamoxifène ont-ils vraiment le dessus sur les inconvénients ? »

« On est plutôt inquiètes du fait qu'on semble présenter ce médicament comme un miracle, renchérit Mme Renée McGilly, porte-parole de l'organisme Action cancer du sein de Montréal. Après tout, on diminue un risque pour en augmenter un autre. Est-ce que cela en vaut le coût ? On aurait plutôt tendance à réclamer des études sur la véritable prévention par la nutrition, par exemple. Les résultats sont encourageants mais il faut demeurer prudentes. Suivra-t-on chaque femme qui prendra du tamoxifène de façon aussi étroite que les participantes à la recherche ? »

Interrogé sur l'aspect éthique d'administrer un médicament à une personne en parfaite santé, le Dr Margolese insistait sur l'importance pour chaque patiente de prendre sa propre décision en consultation avec son médecin, et rappelait que la pilule anticonceptionnelle autant que les hormones de remplacement pour femmes ménopausées constituent des traitements chimiques pour des femmes en parfaite santé et comportent aussi des risques.

En apprenant avoir fait partie du groupe tamoxifène, Mmes Lise Pariseau (62 ans) et Lyse Guimond (65 ans) jubilaient.

« Ma fille est décédée du cancer il y a sept ans. Elle avait 35 ans. J'ai toujours désiré faire ma part pour la recherche contre le cancer », explique Mme Guimond.

Des bosses l'amenant à consulter régulièrement, Mme Pariseau a elle aussi eu envie de tenter sa chance : « Depuis, je n'ai plus de problème. Quant au cancer de l'utérus, je n'avais même pas peur. Nous étions si bien suivies... »

Rapport d'étude sur le tamoxifène

Résultats de l'étude: le tamoxifène réduirait de 45 % l'incidence du cancer du sein chez les femmes à risque.

Nombre de participantes: 13 388 aux États-Unis et au Canada

Patientes	Cancer du sein	Effets secondaires			Autres effets
		Cancer de l'endomètre	Embolie pulmonaire	Thrombophlébite profonde	Fracture des os
6694: tamoxifène	84 cas	33 cas	17 cas	30 cas	47 cas
6694: placebo	154 cas	14 cas	6 cas	19 cas	71 cas

Source: Centre hospitalier de l'Université de Montréal - (PC)

Autre record à la Bourse de New York

AUTRE / *Suite de la page A1*

résultats de sociétés multinationales américaines, qui pourraient avoir souffert de la crise asiatique au premier trimestre, a estimé M. La Varnway.

Il s'agit en outre de voir, toujours selon M. La Varnway, si les entreprises américaines arrivent à maintenir les prix aux États-Unis à un niveau concurrentiel avec ceux des firmes asiatiques.

Mise à part l'incertitude liée aux résultats de sociétés, l'environnement économique reste favorable à Wall Street, a néanmoins relevé cet analyste.

Les titres de petites capitalisations ont faibli hier, de même que les grandes sociétés technologiques cotées sur le Nasdaq, dont l'indice est à la baisse depuis quatre sessions.

À Toronto, l'indice TSE 300 a progressé de 33,08 points, ou de 0,43 %, pour établir un nouveau record à 7645,81. Dix des 14 sous-groupes ont terminé à la hausse, notamment les banques, qui ont avancé de 1,63 %.

L'action de la Banque Royale a gagné 1,45 $ à 85,30 $, la Banque de Montréal 1,45 $ à 77,30 $, et la CIBC de 1,35 $ à 50,55 $. Les sociétés de technologie étaient en baisse, comme aux États-Unis : Nortel a perdu 3 $ à 89 $. Les aurifères ont surpris par une progression de 3,11 %, alors que le métal jaune n'est pas parvenu à maintenir son avancée du matin, clôturant à 309 $US l'once, un gain de 1 $.

Le best-seller des BEST-SELLERS
LE CAHIER Livres
CHAQUE DIMANCHE DANS La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **2-6-5**
à quatre chiffres : **6-6-6-2**

COLLECTES DE SANG

■ à Montréal : sur rendez-vous mini-centre 288-872, Place Montréal Trust, 1500, avenue McGill College, de 11 h à 18 h. Objectif : 55 donneurs ;
■ à Laval : le Ccrcle des filles d'Isabelle 1032 de Sainte-Rose, salle paroissiale Saint-Louis-de-Montfort, 55, rue Saint-Florent, de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 100 donneurs ;
■ à Pointe-aux-Trembles : collecte du président de la Commission scolaire Jérome-Le Royer, centre administratif Jérome-Le Royer, 550, 53e avenue, de 13 h à 20 h. Objectif : 225 donneurs ;
■ à Saint-Jean-sur-Richelieu : collecte du maire et des membres du conseil de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, en collaboration avec le Service de la prévention des incendies, Poste de police et incendie, 525, rue Saint-Jacques, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 400 donneurs.
■ à Sainte-Rosalie : collecte organisée par le club Optimiste, salle du conseil municipal, 3205, rue Morissette, de 14 h à 20 h. Objectif : 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



New York à l'ère du *sportswear*

■ Les designers de la *Big Apple* ont enfin marqué des points. À force de clouer le même clou, leur message est passé. Aujourd'hui la vague *sportswear* déferle non plus seulement à New York mais sur les autres capitales de la mode. La semaine dernière, à New York, les quelque 80 designers qui ont présenté leurs collections automne-hiver 1998-1999 ont affirmé leur net penchant pour le confort et la simplicité. Viviane Roy nous en dresse un compte rendu demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Une brochette de notables ont exprimé leur appui à la construction de la Grande Bibliothèque du Québec à l'endroit où se trouve actuellement le Palais du commerce. Êtes-vous d'accord?

Le maire Bourque a promis aux citoyens du quartier Saint-Michel qu'il n'y aurait plus d'enfouissement de matières putrescibles à l'ancienne carrière Miron. Le croyez-vous?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 34 %
Non: 66 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



La Presse

EN REPRISE

Le mot du jour
édition

■ L'emploi d'*édition* pour désigner la « répétition d'un événement » est critiqué, en raison de son origine anglaise. Cet anglicisme est de toute façon peu utile. Au lieu de parler, par exemple, de la 15e *édition* du Festival du film sur l'art, pourquoi ne pas dire tout simplement « le 15e Festival du film sur l'art » ?

Édition est également un anglicisme au sens de *modèle* (d'une automobile).

— *BMW offre un modèle plus puissant.*

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN

449 emplois d'été

■ La Ville de Montréal offrira cet été 449 emplois de six à 12 semaines à des étudiants qui fréquenteront cet automne le cégep ou l'université à temps plein. Les tâches seront liées au domaine d'études. Les postes de génie, d'administration, d'horticulture et d'urbanisme, entre autres disciplines, sont décrits aux bureaux Accès Montréal et au Bureau d'emploi de la Ville, au 55, rue Gosford, où se trouvent aussi les formulaires de candidature. La date limite d'inscription est le 21 avril. Les salaires, auxquels contribue le programme fédéral Placement carrière-été, vont de 7,05 $ à 8,05 $ l'heure, selon la scolarité. Infos : 872-3168.

Grève sur un cargo

■ Treize des 25 membres de l'équipage d'un cargo battant pavillon chypriote, à l'ancre dans le port de Montréal, ont déclenché une grève hier matin, protestant contre les retenues de salaire effectuées par l'armateur du navire, une compagnie basée à Athènes. En soirée, la compagnie s'est engagée à payer leur salaire de façon rétroactive et à défrayer les coûts de rapatriement des marins. Mais ces derniers resteront en grève tant que l'argent ne leur aura pas été versé. Le *Feng*, jugé inapte à prendre la mer, notamment à cause de ses canots de sauvetage défectueux, est détenu depuis 12 jours par la Garde côtière.

Voleur au tournevis

■ Un présumé « voleur au tournevis », Éric Bouchard, 20 ans, de Saint-Augustin, près de Québec, a été accusé hier à Québec de tentative de meurtre sur un agent de sécurité. Son présumé comparse, Stephen Maczka, 21 ans, de Montréal, a pour sa part été inculpé de voies de fait avec lésions. Tous deux font également face à d'autres accusations relativement à la tentative de vol avec effraction qu'ils auraient commise dimanche àSainte-Foy. Ils s'en seraient pris à deux agents de sécurité qui venaient de les surprendre en flagrant délit de vol de matériel informatique et ont été blessés au visage.

Déchets dangereux

■ Une entreprise d'entreposage de déchets dangereux et de recyclage de solvants, Protech 4D, a été complètement rasée par les flammes hier soir, à Québec. Les conséquences auraient pu être catastrophiques si l'incendie s'était produit plus tôt et que l'évacuation avait été compliquée. Une soixantaine de barils contenant de l'acétone se trouvaient dans l'immeuble. Une cinquantaine d'autres étaient remisés dans deux camions-remorques, à proximité de l'édifice. L'incendie a été maîtrisé en moins d'une heure.

Aux fortifications

■ La dernière partie des fortifications du Vieux-Québec, à l'est de la Côte-du-Palais, sera restaurée dès ce printemps. Parcs Canada, qui a acheté, en 1995, ces vestiges de l'époque française, y investira près de six millions pendant les trois prochaines années. Les travaux consisteront principalement à refaire le mur sur une distance d'environ 240 mètres, tout en conservant les pierres d'origine, et à construire une passerelle à partir de laquelle les piétons pourront observer la basse-ville.

Bavure policière

■ Le conseiller régional Jacques Legendre promet d'exiger des réponses de la Police régionale d'Ottawa-Carleton à la suite d'une bavure policière commise vendredi soir, quand un coup de feu a été tiré sur la fourgonnette de deux innocentes Hulloises qu'on avait prises pour des voleuses. Effrayée lorsque trois policiers armés et habillés en civil se sont rués sur son véhicule, la conductrice a enfoncé l'accélérateur et s'est frayé un chemin entre une voiture de police banalisée et le trottoir. Un policier a alors fait feu en direction de sa fourgonnette, perforant un pneu arrière. Les agents croyaient que le véhicule avait été volé. Ils font partie de l'équipe de surveillance du marché By.

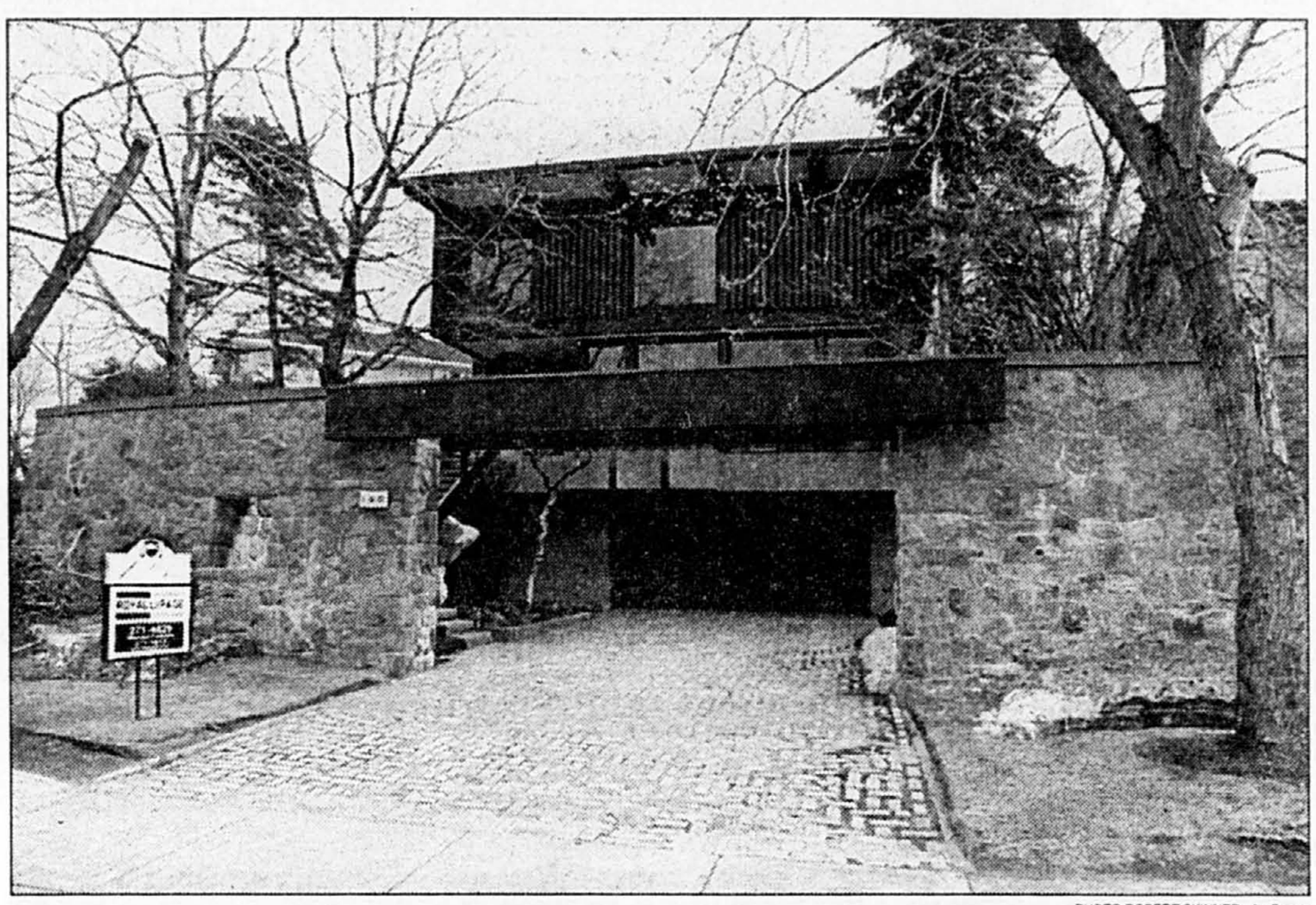


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

La maison où habitait le premier ministre Robert Bourassa.

La maison de Bourassa est à vendre

YANN PINEAU

La maison d'Outremont de l'ex-premier ministre Robert Bourassa est à vendre depuis vendredi dernier au prix de 988 000 $.

La luxueuse résidence, qui appartient en fait à sa veuve, Andrée Simard, est située au 190, avenue Maplewood, dans le secteur le plus huppé d'Outremont.

Selon le rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), elle a été construite en 1971 sur un terrain de 5355 pieds carrés, situé un peu à l'est de l'intersection des avenues Maplewood et Pagnuelo. Le terrain et le bâtiment sont évalués à 809 900 $ par la CUM.

La façade de la maison ne paie pas de mine, mais plusieurs personnes qui ont déjà visité les lieux disent que l'intérieur est chaleureux.

Au rez-de-chaussée, on trouve la cuisine, la salle à manger et un vaste salon avec foyer qui offre une vue sur un petit bois. À l'étage se trouvent quatre chambres, toutes dotées de leur propre salle de bain. Le sous-sol est partagé entre une salle familiale et un garage double.

Jointe hier au téléphone, Mme Simard n'a pas voulu dire pourquoi elle mettait sa maison en vente, ni où elle allait déménager. Andrée Simard est originaire de Sainte-Anne-de-Sorel, où sa famille a fait fortune dans les chantiers maritimes (Marine Industrie). Elle a toujours été extrêmement discrète, même quand son époux était premier ministre du Québec.

Depuis que Robert Bourassa est décédé, en octobre 1996, à 63 ans, Mme Simard vit seule dans la maison de l'avenue Maplewood. Elle y garde ses petits-enfants régulièrement.

La maison était bien connue des résidants du quartier et de toutes sortes de manifestants, qui se rendaient régulièrement avenue Maplewood pour dire leur façon de penser au premier ministre. La résidence a même été citée comme attrait touristique dans au moins un guide de voyage consacré à Montréal !

Même si la famille Simard-Bourassa vend sa maison de l'avenue Maplewood, Outremont gardera une marque durable du passage de l'ancien premier ministre, car la Ville a donné le nom de Robert Bourassa à sa nouvelle bibliothèque municipale la semaine dernière.

Gordon Sawyer libéré sous conditions

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'ex-commentateur sportif de Radio-Canada Gordon Sawyer a pu recouvrer sa liberté hier, mais il devra respecter de nombreuses conditions, notamment se présenter dès aujourd'hui au Centre pour hommes oppressifs et violents (CHOC). Il est accusé d'avoir menacé de mort Ninon Paquette, une ex-conjointe.

La juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, lui accorde le droit de voir la fille qu'il a eue avec Mme Paquette et dont elle a la garde. Mais seulement le week-end et en présence d'un permanent du centre d'hébergement pour enfants Mitoyen.

Dans l'ordonnance de remise en liberté, le tribunal interdit à Sawyer d'entrer en communication avec Mme Paquette et sa famille, et lui impose de se présenter chaque vendredi à la police municipale de Léry, où il habite, et de ne consommer ni alcool ni drogue, sauf sur ordonnance médicale. Il ne doit pas non plus se rendre à Laval, à l'exception de ses visites au palais de justice, au CHOC ou au centre Mitoyen.

Selon la juge, l'accusé n'est pas « embrigadé dans la délinquance criminelle » et il n'a pas de casier judiciaire. Il a cependant une cause pendante de menaces sur son ex-patron de Radio-Canada.

Dans l'enregistrement d'un appel téléphonique de l'accusé au domicile de sa présumé victime, qui a été mis en preuve vendredi, on n'entend pas de menaces. Il utilise, selon la juge Dufour, comme il l'a fait devant elle, un ton sarcastique.

Il a opté pour un procès devant juge et jurés. S'il ne change pas d'option, il connaîtra la date de son procès jeudi à l'occasion de l'ouverture du terme des assises à Laval.

Radiation ramenée à quatre mois

YVES BOISVERT

Le docteur Joseph Saine, un médecin de 87 ans qui traitait depuis des dizaines d'années les maux de dos au venin d'abeille, vient de faire annuler son expulsion du Collège des médecins, faisant réduire à quatre mois seulement sa radiation.

Le Tribunal des professions, dont le jugement a été rendu public hier à Montréal, en vient à la conclusion que le comité de discipline du collège a exagéré au point d'être injuste envers le médecin, adepte de l'« apithérapie ».

Cette thérapie n'a pas d'effets médicaux prouvés et est contraire aux données de la science médicale actuelle. Elle risque de causer des réactions allergiques.

Le docteur Saine, qui avait une clinique rue Saint-Denis, pratiquait avec son fils Michel et sa fille Marie-Josée, tous deux médecins. Dans la foulée de leur père les enfants s'étaient mis à l'apithérapie.

Le Collège des médecins, après avoir signifié quelques fois que ce traitement n'était pas reconnu scientifiquement, a décidé de poursuivre les trois Saine en 1993.

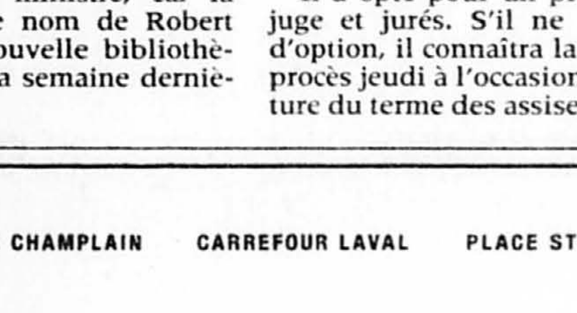
Les deux enfants se sont engagés à ne plus avoir recours à ce traitement. Michel a été radié pour six mois, Marie-Josée pour deux. Le père, lui, qui avait investi des années dans le domaine et y croit encore dur comme fer, s'était engagé du bout des lèvres à abandonner ce traitement. Le comité s'était montré inquiet et avait jugé préférable de le radier à vie.

En appel, le médecin a reconnu sa culpabilité : son traitement, même s'il est reconnu ailleurs, et même si, selon lui, il est fort bénéfique, n'est pas scientifiquement reconnu ici. Il demandait cependant que la sévérité du comité de discipline soit tempérée. Les juges Jacques Biron, Denis Charette et Bernard Grenier lui ont donné raison. Il est exagéré, comme l'a plaidé le syndic du collège, de dire que le médecin est un « charlatan », estime le tribunal. Le docteur Saine « n'est pas un vulgaire guérisseur, écrit le tribunal. Il est respecté chez les tenants de l'apithérapie. Cette méthode est utilisée dans un certaine nombre de pays d'Europe et d'ailleurs, bien qu'elle ne soit pas reconnue au Québec ».

Il serait inapproprié voire « injuste de laisser cette marque à son dossier disciplinaire », ajoute le tribunal.

AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY
29,95 $
La mode se porte bien avec ce pratique baluchon signé Emanuel Geraldo. 7 couleurs au choix.
25% DIM
Jusqu'au 10 avril, obtenez 25 % de réduction sur tous les collants fins Dim.
AILES
LES AILES DE LA MODE
COLLECTION
Pour faire sensation cette saison, adoptez la redingote. De notre collection maison, elle est offerte à 199,95 $.
2621444







À Dorval... comme aux îles Mouk-Mouk

Des passagers attendent une heure et demie pour récupérer leurs bagages

MARTIN PELCHAT

« Je me pensais dans la brousse... pas dans un aéroport international ! »

Jean Charest — pas le futur chef libéral, mais un planificateur financier propriétaire d'une firme de gestion et de courtage de produits financiers à Westmount — n'en est pas encore revenu.

Le 21 mars dernier, il faisait partie des quelque 250 passagers d'un vol de KLM qui ont dû attendre 1 h 30 avant de récupérer leurs bagages à l'aéroport de Dorval, en raison du bris d'un convoyeur.

Le pire, c'est que pendant qu'ils attendaient, les voyageurs étaient incapables d'obtenir l'heure juste des préposés d'Aéroports de Montréal (ADM) ou de la compagnie aérienne. « C'était tellement ridicule. Ils auraient pu passer tout de suite à un autre carrousel. Personne ne prenait de décision. Les employés étaient très polis. Mais ils se passaient la balle tout le temps. Si j'avais été aux îles Mouk-Mouk, je ne dis pas... »

Chaque année, depuis 30 ans, M. Charest organise un voyage de ski en Europe avec le grossiste Sportsmania. Le 21 mars, il rentrait au pays avec un groupe de 18 personnes, au terme de plusieurs escales et de 18 heures de transport entre Val Thorens, Lyon, Amsterdam et Montréal.

L'avion avait été retardé deux fois avant de se poser à Dorval à 18 h 15, en pleine tempête de neige. C'était la première fois que M. Charest revenait à Dorval au lieu de Mirabel puisque lors de son dernier voyage de ski, les vols internationaux n'y avaient pas encore été rapatriés.

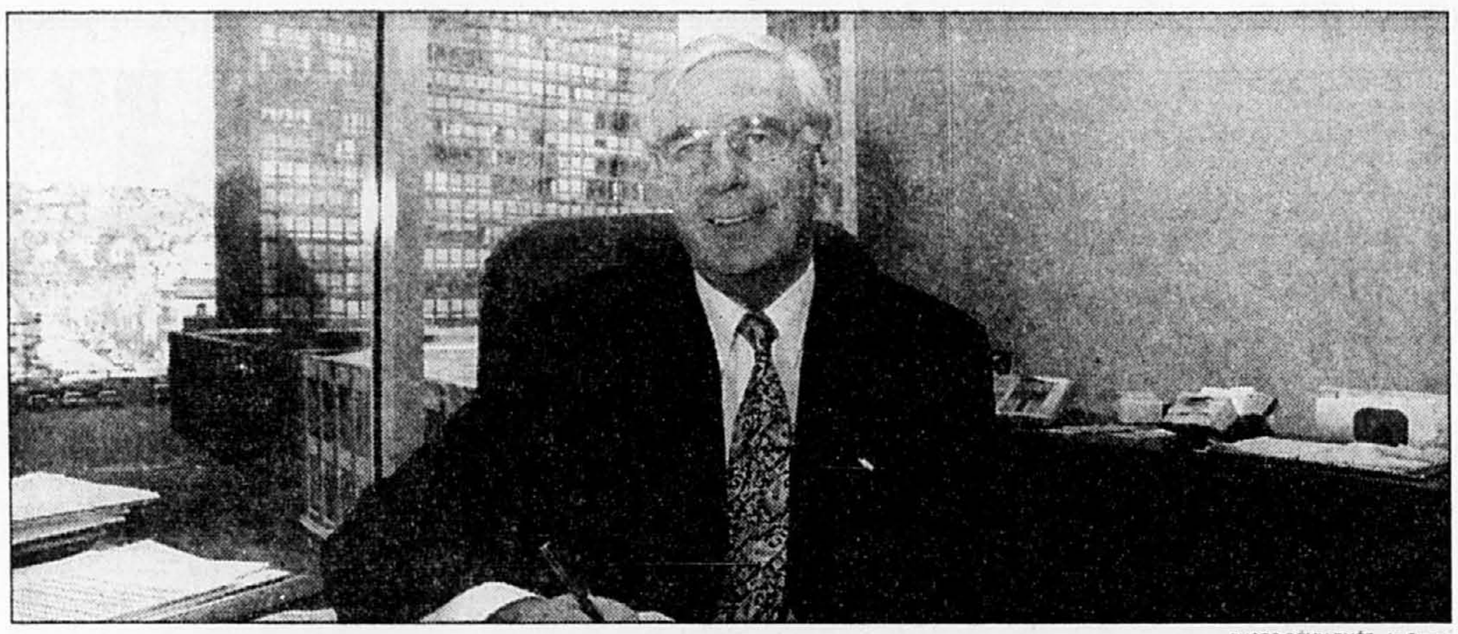


PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Jean Charest n'est pas le futur chef libéral, mais ce n'est pas pour cela qu'il est fâché...

Une vingtaine de valises sont apparues dans le carrousel, puis plus rien. Trente minutes plus tard, l'épouse de M. Charest tente d'obtenir une explication d'un préposé d'ADM, qui la renvoie à KLM. Une préposée de KLM lui confirme le bris mécanique, mais ne peut lui en dire plus, les mécaniciens étant « du ressort d'ADM ». Pourquoi ne pas utiliser un autre des six carrousels de la salle des arrivées internationales ? « Impossible, on attend un vol d'Air France », lui répondon en substance.

Une heure après l'arrivée, les voyageurs s'impatientent. « Il y avait un couple avec moi qui avait deux petits enfants qui dormaient dans leurs bras », raconte M. Charest.

Un préposé d'ADM renvoie encore une fois les passagers à KLM. Au bureau de KLM, on dit à M. Charest de s'adresser... à ADM. M. Charest sort de ses gonds en entendant une employée d'ADM lui suggérer... de s'adresser à KLM. « Pour se débarrasser de moi, elle me remet le dépliant *Commentaire des passagers.* »

Après une autre séquence de « ping-pong », M. Charest finit par joindre, grâce à un employé de KLM, un responsable d'ADM. Il lui apprend qu'il a fait charger les bagages... sur un autre carrousel. Eurêka ! À 19 h 40, les valises apparaissent enfin.

« Après avoir été taxés de 10 $ pour les améliorations à l'aéroport, nous avons été obligés de payer un billet de stationnement de 14 $ au lieu de 3 ou 4 $ », écrit M. Charest dans une lettre à ADM où il réclame, « pour une question de principe », un remboursement. Sportsmania a également écrit pour se plaindre.

Mea culpa d'ADM

« Il y a eu une totale absence de coordination au niveau de l'information à transmettre », reconnaissait hier le directeur remplaçant de l'aéroport de Dorval, Normand Boivin. « Il y a une espèce de confusion qui a été créée. »

M. Boivin souligne que la chaîne de livraison des bagages implique plusieurs intervenants. ADM entend cependant s'assurer que l'information soit désormais disponible rapidement auprès des préposés au contrôle des foules (habillés en vert), même si les nouvelles ne sont pas bonnes. « Dire vraiment ce qui se passe, ou dire : donnez-nous cinq minutes », résume M. Boivin.

De plus, dit-il, le convoyeur qui mène les bagages de la zone de dépôt au carrousel — qui a été victime d'un bris ce soir-là — n'est pas sous surveillance constante. ADM va désormais vérifier plus systématiquement ces équipements pendant les heures d'affluence, dit M. Boivin. Quant à la demande de remboursement de M. Charest, ADM n'y répond pas pour l'instant. « On va voir avec M. Charest comment on va finaliser ce dossier. »

La Presse a par ailleurs tenté en vain depuis jeudi dernier d'obtenir des commentaires de la compagnie KLM. Le service à la clientèle du transporteur hollandais est maintenant centralisé à Minneapolis, d'où on ne nous a pas encore rappelé.

Toute la ville en parle !





RAV4
299 $ par mois/ location 48 mois*
0 $ COMPTANT

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0 $	299 $
1 000 $	275 $
2 000 $	252 $

Transport et préparation inclus

- Traction intégrale
- Radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs
- Pneus de 16 pouces
- Et bien plus...

CRÉDIT TOYOTA. Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles RAV4 HP10VM-AA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 mai 1998. Premier versement de 343,96 $ et dépôt de garantie de 350 $ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**; frais de 10¢/km excédentaire. **Taxes en sus ou échange équivalent. †Programme de financement à l'achat de 4,8 % sur **tous les modèles 1998 en inventaire** : Tercel, Paseo, Corolla, Camry, Célica, Avalon, Sienna (modèles CE seulement), RAV4, 4Runner, Tacoma et T-100. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire
TOYOTA

1000 $ de remise DIPLÔMÉ À BORD

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Le service de qualité Toyota

PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
GATINEAU Toyota Gatineau 568-0066
HULL Villa Toyota 776-0077
ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
THURSO Auger & Frères 985-2218
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444

www.toyota.ca

Romaine est arrivée



Pierre

FOGLIA

Normalement, un mardi sur deux, je vous parle de livres. Le problème c'est que je ne lis presque plus. Je regarde des films sur mon magnétoscope à la place. Quatre films par semaine. Je n'ai plus le temps de lire. Ce n'est pas vrai qu'on peut faire les deux. L'image submerge l'écrit, même si on essaie de vous prouver le contraire à coup de statistiques farfelues qui élargissent le concept de la lecture aux sections sportives des quotidiens, aux courriers électroniques, et bientôt aux endos de boîtes de céréales. N'importe quel support écrit est devenu lecture pour prouver que les jeunes lisent autant et même plus qu'avant. Tu parles !

Je m'étonne un peu qu'on se demande où construire la Grande Bibliothèque du Québec, plutôt que de s'inquiéter de qui la fréquentera dans 20 ans. Bedford, à côté de chez moi, 3000 habitants, quatre endroits où on peut louer des vidéos. Quatre. Pas de librairie évidemment. Pas de librairie avant Saint-Jean et encore, à Saint-Jean, des librairies, mais pas des libraires. Des épiciers qui vendent des feuilles de carnet, des crayons, des trombones et de temps en temps *Jamais sans ma fille*.

Normalement je vous parlerais aujourd'hui de livres, mais je n'en ai point lu depuis un moment. Je n'ai pas le temps. Je regarde trop de films sur mon nouveau magnétoscope. Mais je sens que ça achève. Je m'ennuie de lire. Je m'ennuie de la lenteur de lire. Vous allez rire, je m'ennuie du silence des mots. Les images parlent sans arrêt, disent tout, tout le temps. Je m'ennuie du style... C'est drôle. Je croyais que je lisais pour le sens. Pas du tout. Les films que je regarde sont plein de sens. Et je suis tanné du sens. Je m'ennuie, attendez que je vous dise exactement de quoi... je m'ennuie de la force allusive du langage écrit. Il n'y a rien de cela dans un film. Tout est montré, tout est dit, avec le plus souvent, un manque d'imagination absolument navrant.

Prenez un livre d'amour. *Anna Karénine*, Tolstoï. Ou *Le Rouge et le noir*. On y aime. On y désire. On y souffre. On va dans le coeur humain. On en revient ébranlé. L'amour c'est toujours quand Ulysse, mille ans plus tard n'est reconnu que par son chien. On pleure.

Prenez maintenant un film d'amour. Trois fois sur quatre c'est une affaire de cul, l'obsession, l'amour du réalisateur pour sa vedette. Vous avez vu le cul qu'elle a ? Et les nichons ? Vous avez vu ? C'est à moi, tout ça, lalalère. Deux heures comme ça, c'est chiant.

Prenez le dernier film culte des jeunes, *Trainspatting*. J'ai décroché après vingt minutes, au moment où le type qui est en train de vomir dans le bol de toilette, rentre sa tête et tout son corps dans le bol, pour être aspiré comme un étron vers un lac de merde où il se met à nager. J'ai décroché là. J'ai raconté ça à des jeunes et j'ai bien vu la petite lueur d'ironie dans leurs yeux. Comme lorsqu'on regarde en coin un touriste en train de s'étouffer avec un plat trop épicé. C'est le contraire, petits crisses. C'est la fadeur de vos abstractions qui m'a écoeuré, vos clichés chauves, la banalité de la forme, et cette idéologie de bande dessinée. Allez donc relire Burroughs, *Naked Lunch* et plus encore *The Soft Machine*.

Le monde de l'image ! Je pensais que c'était juste mon club vidéo de campagne qui jouait des morroneries, alors je me suis inscrit à La Boîte noire, rue Saint-Denis. L'autre jour je vois sur le tableau où ils annoncent les nouveautés que *Romaine*, est arrivée. Fouille-moi who's that fuckin Romaine, mais comme je ne connais rien là-dedans et que j'étais chez les intellos de l'image, je me suis dis ça doit être bien bon, s'ils prennent la peine de l'annoncer... Eh monsieur ! Petit film français à sketches convulsifs qui m'a fait pousser un cri de bête blessée dans le salon, maudite m... Et j'ai regardé le hockey.

Plein de sollicitude comme je vous connais vous allez vous dépêcher, comme les autres fois quand je parle des vidéos que je n'ai pas aimés, de m'inonder de fax pour me conseiller quelque *Manon des sources* et quelque *English Patient* qui me feront passer des Pâques en forme d'oeuf mollet. Vous êtes bien bons.

Qu'est-ce que je disions ? Ah oui. Que j'allais retourner bien vite dans les librairies.

J'arrive, Françoise.

■■■

Vous souvient-il, il y a une dizaine d'années je vous demandais de me dresser la liste des dix meilleurs livres que vous aviez lus dans votre vie. Je n'ai jamais reçu autant de lettres. Vous m'aviez soumis autour de 7000 titres, j'en avais tiré un palmarès des 75 livres les plus cités. *Cent ans de solitude* venait en tête suivi du *Petit Prince* (dieu que vous m'aviez déçu avec celui-là), la belle et grande surprise était de retrouver *La Détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy en quatrième place.

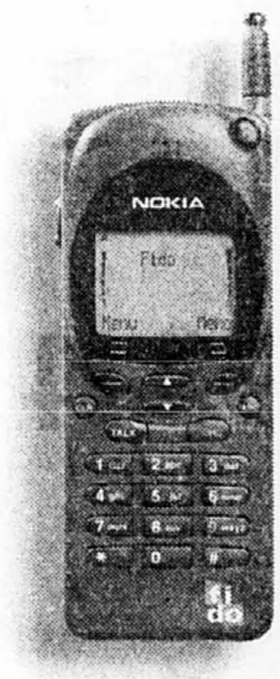
Une liste marquée, bien sûr par les lectures à la mode il y a dix ans, John Irving, deux fois dans les dix premiers, *Le Parfum de Susskind*, Marie Cardinal, Agota Kristof, *Les Filles de Caleb* avant Proust et Joyce on pouvait trouver ça drôle, ce qui l'était sûrement moins, c'était la totale absence de Ferron, de Balzac, Poe, Hemingway, Molière, Montaigne (*Les Essais*).

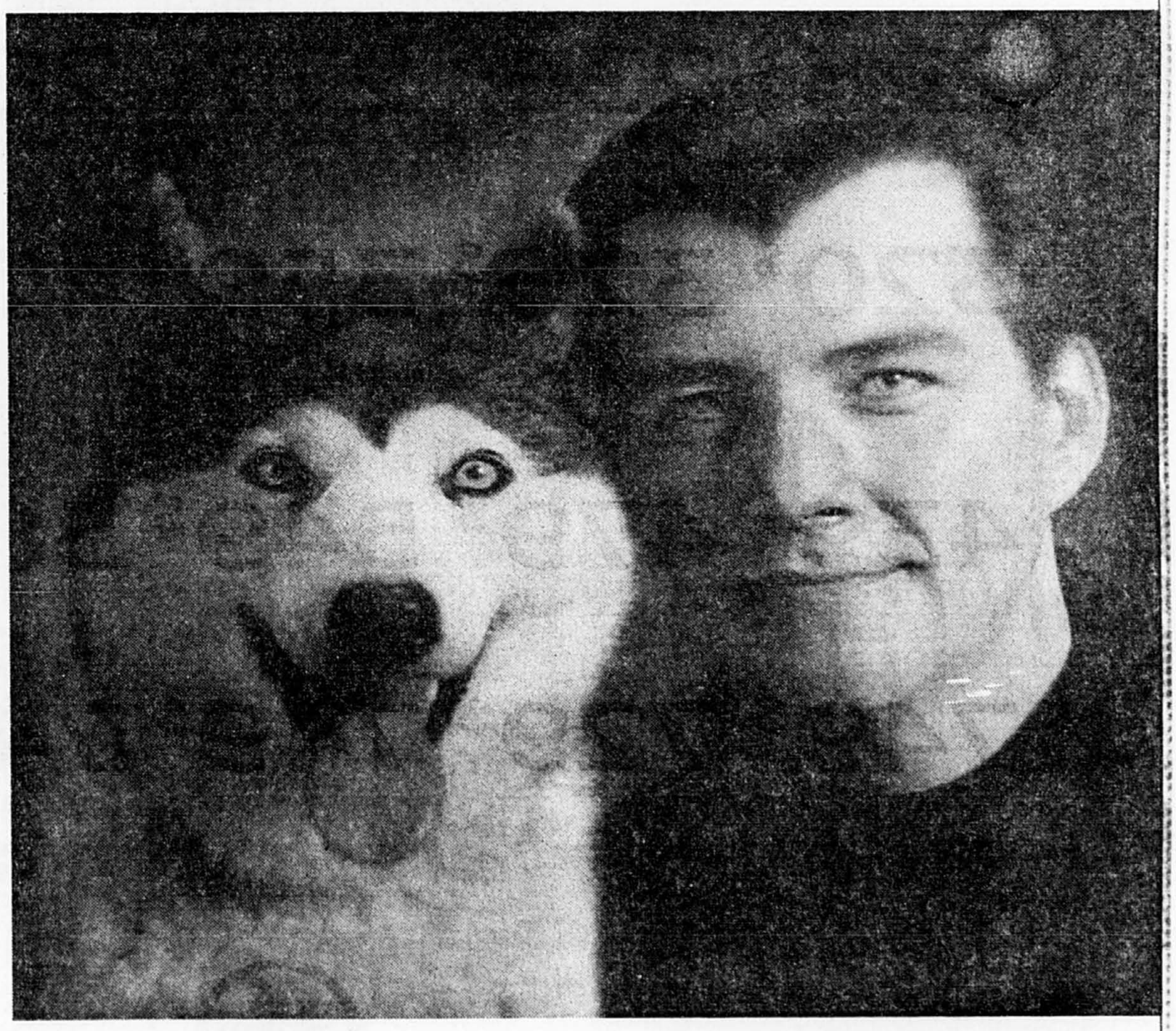
Évidemment « Mes dix meilleurs livres » est un jeu nono dans la mesure où ne pouvant contourner Flaubert, Hugo, Cervantès, Dostoïevski et Stendhal il ne reste plus que cinq places pour Céline, Salinger, Ferron, Miller, Hamsun (*La Faim*), Proust, Bukowski, Gary, Steinbeck, Vian, Camus, Morante (*La Storia*), Durrell, Kafka, Brontë, Ducharme, Larbaud (*A. O. Barnabooth*), Beckett, Jarry, Baudelaire, Rilke, Goethe, Conrad, Kundera, Carrol (*Alice*) et quelques centaines d'autres, un jeu nono disais-je, mais bon, ce sont les plus nonos les plus amusants, et on y rejouera peut-être cet hiver.

En attendant, juste pour le fun, c'était votre liste il y a dix ans : 1. Marquez, *Cent ans de solitude*; 2. St-Ex, *Le Petit Prince*; 3. John Irving, *L'Oeuvre de Dieu, la part du diable*; 4. Gabrielle Roy, *La Détresse et l'enchantement*; 5. Irving encore — vous l'aimiez ! — *Le Monde selon Garp*; 6. Camus, *L'Étranger*; 7. Céline, *Voyage au bout de la nuit*; 8. Salinger, *L'Attrapecoeurs*; 9. Kundera, *L'Insoutenable légèreté de l'être*; 10. Zola, *Germinal* (tiens, tiens, on donnait dans le réalisme prolétarien ?); 14. *L'Avalée des avalés*; 23. *La Grosse Femme d'à côté est enceinte*; 51. *Le Matou*...

OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 30 AVRIL 1998.

Fido vous fait un prix d'ami.





Nokia 2190 EFR
50$

Il y a un petit quelque chose qui nous dit que vous êtes fait pour Fido. Et ce petit quelque chose, c'est peut-être le prix de l'appareil Nokia 2190 à seulement 50 $. À moins que ce ne soit notre choix de forfaits très avantageux. Mais d'une façon ou d'une autre, vous aimerez votre Fido : ça se lit sur votre visage !

Choix de forfaits

400 minutes 40 $ par mois

100 minutes 20 $ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Offre en vigueur avec abonnement Fido®. Carte à puce Fido à seulement 25 $. Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

www.fido.ca

fido

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

COMPLICE ENTRE EATON FUTURE SHOP Micro Tec
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE AILES BUREAU EN GROS MicroAge

2616395



Pensez petit.

Voyez loin

Solde pour partir à tous prix

MONTRÉAL ALLER-RETOUR À PARTIR DE

CANADA

TORONTO	HALIFAX	WINNIPEG	REGINA/SASKATOON	THUNDER BAY
139$	289$	309$	329$	339$

ST. JOHN'S, T.-N.	CHARLOTTETOWN	CALGARY/EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA/KELOWNA
359$	369$	379$	389$	399$

États-Unis

NEW YORK/NEWARK	BOSTON/PITTSBURGH/PHILADELPHIE	WASHINGTON	MILWAUKEE	MIAMI/TAMPA
225$	236$	277$	280$	309$

CHICAGO	SAINT LOUIS	NASHVILLE	DALLAS/FORT WORTH/HOUSTON	LOS ANGELES/SAN FRANCISCO
320$	326$	359$	429$	459$

INTERNATIONAL

KINGSTON/MONTEGO BAY	PORT-AU-PRINCE†	BARBADE	LONDRES	FRANCFORT††
439$	479$	549$	589$	669$

COPENHAGUE*	BERLIN*	GENÈVE*††††	ZURICH††††	TEL AVIV†††
749$	729$	749$	749$	999$

OU CHOISISSEZ PARMI NOS NOMBREUSES AUTRES DESTINATIONS. RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

AIR CANADA

airAlliance airBC airNova airOntario



Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 393-3333.
Service pour personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071.

Effectuez vos réservations au moyen de la Cyber Billetterie[MD] à l'adresse suivante : www.aircanada.ca

* En collaboration avec les membres de Star Alliance[MC], Lufthansa et SAS. †En vigueur pour les départs effectués jusqu'au 21 juin 1998. ††En vigueur seulement sur les vols sans escale. †††En vigueur seulement sur les vols sans escale et pour les départs effectués jusqu'au 11 juin 1998. ††††En vigueur pour les départs effectués jusqu'au 12 juin 1998. Tarifs en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Taxes et droits d'aéroport en sus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 16 avril 1998 pour les voyages effectués en Amérique du Nord jusqu'au 30 juin 1998 et jusqu'au 23 juin pour les départs vers les destinations internationales à moins d'avis contraire. Les billets ne sont remboursables en aucune façon. Les sièges sont limités et sujets à la disponibilité. Des restrictions s'appliquent à certaines journées de la semaine et heures de départ. Les tarifs peuvent varier selon les dates et l'heure de départ et de retour. Achat à l'avance, séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent.

Aeroflot a payé ce qu'elle devait à la société IMP

Agence France-Presse
OTTAWA

La compagnie russe Aeroflot, condamnée au paiement de plusieurs millions de dollars au groupe hôtelier canadien IMP, a achevé le 3 avril de payer la somme imposée par le Tribunal international d'arbitrage commercial de Stockholm, a-t-on appris hier de source officielle à Ottawa.

La semaine dernière, un avion A310 d'Aeroflot avait été saisi sur l'aéroport de Montréal à la demande de l'entreprise canadienne. Cette société avait investi plus de 60 millions canadiens dans l'hôtel Aérostar de Moscou, dans une entreprise conjointe avec Aeroflot.

Les Canadiens avaient ultérieurement refusé de céder leurs parts, et avaient été l'objet de mesures d'intimidation, y compris de menaces de mort.

L'Institut d'arbitrage de la Chambre de commerce de Stockholm avait imposé à Aéroflot une amende de 5,8 millions canadiens.

Le ministre canadien du Commerce international, Sergio Marchi, s'est réjoui hier dans un communiqué « de ce que les parties en cause aient tourné la page dans cette affaire ».

M. Marchi a cependant reconnu qu'il restait « encore beaucoup à faire, au sein de l'appareil judiciaire russe et ailleurs, pour que le différend soit définitivement réglé ».

Pendu au grillage d'un système destiné à... sauver des vies

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À la suite d'un incendie en 1989, la direction du centre jeunesse Cartier pour jeunes délinquants, à Laval, a investi 1,4 million pour modifier le système d'alerte installé au plafond dans chaque pièce en le protégeant par un grillage. Le 1er décembre dernier, Yannick Boukala-Lacombe, 16 ans, s'en est servi pour se pendre à l'aide de lacets.

Le directeur du service de gestion de ce centre, Robert Gariépy, a expliqué hier qu'auparavant il y avait au plafond des détecteurs ordinaires et que des jeunes enlevaient les piles pour les avaler ! C'est pour les empêcher de les mettre hors d'usage qu'un grillage a été installé.

M. Gariépy témoignait lors de la première journée de l'enquête publique de la coroner Anne-Marie David sur le décès du jeune homme au palais de justice de Laval.

On a aussi pu apprendre que des tentatives de suicides se produisaient régulièrement à ce centre.

La première journée de l'enquête a donné lieu à des témoignages d'experts et à une visite du centre par la coroner et les avocats intéressés à cette enquête.

En matinée, le père de l'adolescent était au palais de justice et il a déclaré n'avoir pas vu son fils depuis 1992.

La mère de Yannick doit témoigner aujourd'hui. L'enquête doit se poursuivre jusqu'à jeudi et reprendre en mai, si nécessaire.

Plusieurs cas de salmonellose

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une dizaine de personnes au Québec ont présenté des symptômes de gastro-entérite attribuables à la présence de salmonelle dans certains produits de marque Lunchmate, selon ce qu'a fait savoir hier la Direction générale de la qualité des aliments et de la santé animale du Québec et la Direction générale de la santé publique du ministère fédéral de la Santé.

Ces aliments réfrigérés sont produits par la compagnie J.M. Schneider, de Kitchener en Ontario, et sont vendus partout au Canada. Ces produits font présentement l'objet d'un rappel.

Afin de bien les identifier, on doit vérifier la date « meilleur avant », qui s'échelonne entre le 1er avril et le 18 mai 1998. Les quatre produits visés sont : Lunchmate Chicken Soft Taco (Taco poulet) ; Lunchmate Beef Taco (Taco au boeuf) ; Lunchmate Two Cheese Pizza (Pizza aux deux fromages) et Lunchmate Big Combo Beef Taco (Grand Taco au boeuf combo).

Les consommateurs peuvent retourner ces produits chez les détaillants pour être remboursés.

loto-québec résultats

Banco — Tirage du 98-04-06
3 5 9 12 13
17 18 22 23 26
28 32 40 41 42
53 57 64 66 70

Quotidienne — Tirage du 98-04-06
3 4
265 6662

Extra — Tirage du 98-04-06
NUMÉRO: 084291

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ALAIN CHOQUETTE

PLUS DE 143 000 SPECTATEURS L'ONT VU
Faites vite !
ARTISTE INVITÉE : CHANTAL CORMINBOEUF
DU 25 MARS AU 26 AVRIL
BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION (514) 790-1245 OU SANS FRAIS 1 800 361-4595
ET À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL
GROUPES de 20 et plus (514) 935-5161 ou 1 800 263-5161
SPECTACLE SEULEMENT 37 $ et 47 $ (taxes incluses)
SOUPER-SPECTACLE 59 $ et 69 $ (taxes, repas et service inclus)
CASINO DE MONTRÉAL
CFGL 105.7 FM
avanti

Forfait dodo coco 36$ par pers. occ. double
Incluant le petit déjeuner ! Pour tout le mois d'avril
Hôtel mont Gabriel STATION TOURISTIQUE
Hôtel de 126 chambres situé au sommet du Mont-Gabriel
1 800 668-5253
1699, chemin Mont-Gabriel
Mont-Rolland (Québec)
J0R 1G0
(Sortie 64, autoroute des Laurentides)

0$ COMPTANT !
CONTENT ? CONTENT !
279$ MOIS* 2000$ COMPTANT 339$ 0$ COMPTANT
Venture 98
• Moteur 3 4 L de 180 CV
• Transm. auto 4 vit. surmultipliée
• 7 passagers • Air clim. • Coussins gonfl.
239$ MOIS 2000$ COMPTANT 299$ 0$ COMPTANT
0$ COMPTANT TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
349$ MOIS 2000$ COMPTANT 399$ 0$ COMPTANT
Cavalier Z24 98
• Boîte manuelle. 5 vit.
• Moteur 2,4 L de 150 CV • Air climatisé.
• AM/FM Cassettes
Blazer 2portes 98
• Moteur 4,3 L de 190 CV • 4 roues motrices
• Vitres et portes élect.
• Air climatisé
LIQUIDATION DES VÉHICULES 97 0$ COMPTANT TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
VENTURE LS 97 4 portes Tout équipé 30 000$ 25 997$**
AURORA 97 Tout équipé 51 000$ 39 997$**
CAVALIER 97 Air clim. Auto. 18 785$ 15 997$**
CAMARO RS 97 Tout équipé 29 345$ 24 997$**
PICK UP 97 Cheyenne 4x4 23 855$ 19 997$**
GEO METRO 97 Automatique 199$/mois†
GRAND PRIX SE 97 Tout équipé 389$/mois†
SUNFIRE GTO 97 Auto. Air clim. 289$/mois†
DÉCARIE CHEVROLET OLDSMOBILE
On n'y va pas par quatre chemins !
925, boul. Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec)
(514) 744-6401
2622392
*** Sujet à approbation de crédit. Pour utilisation pers. Taxes, ens. et ass. en sus.
* Terme: 36 mois, 60 000 km (0,12¢ par km add.)
† Terme: 48 mois, 60 000 km (0,06¢ par km add.)
Le modèle peut différer de l'illust. Détails chez le concessionnaire.

ADS MC
Grand Prix de Saint-Marin en direct !
Épreuves de qualification, samedi 25 avril, 7 h.
Grand Prix, dimanche 26 avril, 7 h 30.
Pour être sûr de ne rien manquer...
Abonnez-vous à TÉLÉMAX de Vidéotron.
(514) 281-1711 ou 1 800 361-9350

RABAIS DE 50% sur l'installation plus un mois gratuit.
Appelez-nous dès maintenant !
Cette offre prend fin le 30 avril 1998.
Vidéotron
*En conservant votre abonnement au service de base et à TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6e mois gratuit. Si vous êtes déjà abonné au service de base et que vous ajoutez TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6e mois de TÉLÉMAX gratuit. Cette offre s'adresse aux personnes non abonnées au service de base du câble ou à TÉLÉMAX depuis au moins 60 jours, dans les régions résidentielles desservies par Vidéotron. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1998. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle est non remboursable et conditionnelle à une approbation de crédit. Toutes taxes en sus. La programmation présentée est sujette à changement sans préavis.
TÉLÉMAX
Le maximum de la télé sans décodeur.

La bibliothèque ne peut prêter ses nouveaux livres

Montréal n'a pas d'argent pour cataloguer et relier pour un million de dollars de livres

ANDRÉ NOËL

Le Service de la culture de la Ville de Montréal n'a pas l'argent nécessaire pour cataloguer et renforcer les reliures des livres qu'il a achetés pour un million de dollars, dont 750 000 $ proviennent du gouvernement du Québec.

L'année dernière, le ministère québécois de la Culture a débloqué des fonds pour aider Montréal à renflouer sa collection de livres, gravement déficiente. Mais la Ville éprouve de telles difficultés financières qu'elle ne peut pas mettre les nouveaux livres à la disposition des lecteurs : un volume non relié se détériore très vite.

« La Ville n'a pas l'intention de laisser les livres dans les boîtes, assure Claudette Lechasseur, porte-parole du Service de la culture. Nous n'avons pas encore trouvé les 300 000 $ nécessaires pour les traiter, mais nous les cherchons activement. »

Par ailleurs, le Service de la culture a demandé récemment 3,1 millions de dollars à l'administration centrale de la Ville pour acheter du mobilier et des livres pour ses deux futures bibliothèques de Pointe-aux-Trembles et d'Ahuntsic. Il a reçu une fin de non-recevoir.

Les fonds, espérait le Service, auraient pu provenir du surplus budgétaire dégagé à la fin du dernier exercice financier. Généralement, ce surplus varie entre 30 et 40 millions de dollars. Cette année, il est d'environ sept millions.

L'administration a eu des déficits importants à combler, notamment au Biodôme, qui a connu une baisse de l'affluence, et au Jardin botanique. Leur déficit conjoint (réuni au sein du Fonds d'équipement scientifique) s'est élevé à 4,2 millions.

Helen Fotopulos, conseillère de l'opposition, souligne que, au cours des trois dernières années, l'administration Bourque a donné plus d'argent au Fonds d'équipement scientifique (78,3 millions) qu'au réseau des bibliothèques (71,9 millions).

« Pourtant, la Ville est obligée, de par sa Charte, d'assurer un bon service de bibliothèques », dit-elle.

Daniel Boucher, un autre critique de l'opposition, estime que l'administration Bourque ne choisit pas les bonnes priorités. Selon lui, elle privilégie la coquille plutôt que le contenu, le béton plutôt que les livres.

« L'administration a emprunté 11,2 millions de dollars pour construire les deux maisons de la culture d'Ahuntsic et de Pointe-aux-Trembles, mais elle ne trouve pas l'argent pour mettre des livres dedans », dit-il.

La rénovation d'un vieux bâtiment dans Ahuntsic, pour abriter la nouvelle maison de la culture, coûtera 5,4 millions de dollars. La construction d'une nouvelle maison de la culture dans Pointe-aux-Trembles coûtera 5,8 millions. Il faudrait 4,3 millions pour les équiper de meubles et de livres, mais la Ville est loin du compte.

Dès les constructions et les aménagements terminés, les livres des deux bibliothèques actuelles seront déménagés dans les nouvelles installations. Celles-ci resteront gravement déficitaires. La collection de Pointe-aux-Trembles ne compte que 40 000 livres, soit moins d'un livre par habitant du quartier. C'est 40 % de la norme canadienne.

Dans son ensemble, le réseau de bibliothèques de Montréal (en incluant la Bibliothèque centrale) compte deux millions de livres (pour un million d'habitants), soit deux livres par habitant.

Il s'agit d'un des réseaux les plus pauvres du monde industrialisé.

À l'autre extrême, la bibliothèque de Saint-Pétersbourg (Russie) compte 30 millions de livres pour 4,5 millions d'habitants (plus de six livres par habitant).

La Grande Bibliothèque dans le Quartier latin

Ainsi pensent la plupart de ceux qui sont intervenus au premier jour des audiences

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La plupart des intervenants qui se sont présentés hier aux audiences publiques sur le choix de l'emplacement de la future Grande Bibliothèque du Québec ont indiqué qu'ils favorisaient celui du Palais du commerce, à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Berri.

Une coalition formée de l'UQAM, du cégep du Vieux-Montréal et de la SIDAC du Quartier latin a critiqué l'étude de la Société immobilière du Québec qui a privilégié comme critère principal la complémentarité du milieu avec les secteurs d'activité culturelle et commerciale, ce qui avantage l'emplacement de l'îlot Balmoral, près du Musée d'art contemporain.

« L'accessibilité au *site* aurait dû être le premier critère, a dit le vice-recteur de l'UQAM, Michel Robillard. Pour nous, le *site* du Palais du commerce a l'avantage d'être desservi par une gare intermodale, par le croisement de trois lignes de métro et par une piste cyclable. De plus, les institutions culturelles dans le secteur (complexe Cinéplex-Odéon, le théâtre Saint-Denis, la salle Pierre-Mercure, la Maison théâtre, la Cinémathèque, etc.) attirent un achalandage supérieur à trois millions de visiteurs annuellement. »

Bref, pour la coalition, construire la Grande Bibliothèque ailleurs que dans le Quartier latin reviendrait à déraciner un équipement culturel majeur mis en place depuis des années (la Bibliothèque nationale actuelle).

Pour sa part, Nancy Dunton, représentant du Centre canadien d'architecture, est venue dire à la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, que Phyllis Lambert était en désaccord avec l'emplacement de l'îlot Balmoral parce qu'il entraînerait la perte de deux bâtiments cités monuments historiques, soit l'édifice Blumenthal et celui de la Banque Toronto-Dominion, et la disparition d'un élément topographique significatif : le petit monticule qui distingue le quartier.

La directrice du Centre canadien d'architecture y voit en plus un problème d'accessibilité, puisque les infrastructures n'existent pas pour relier l'îlot à la station de métro et à la Place des Arts.

La Corporation de développement économique et communautaire du Centre-Sud / Plateau Mont-Royal mise également pour l'implantation de la Grande Bibliothèque sur l'emplacement du Palais du commerce à cause de l'effet structurant que le projet va insuffler au secteur. L'Union des écrivains du Québec abonde dans le même sens en parlant de consolidation des activités culturelles du Quartier latin.

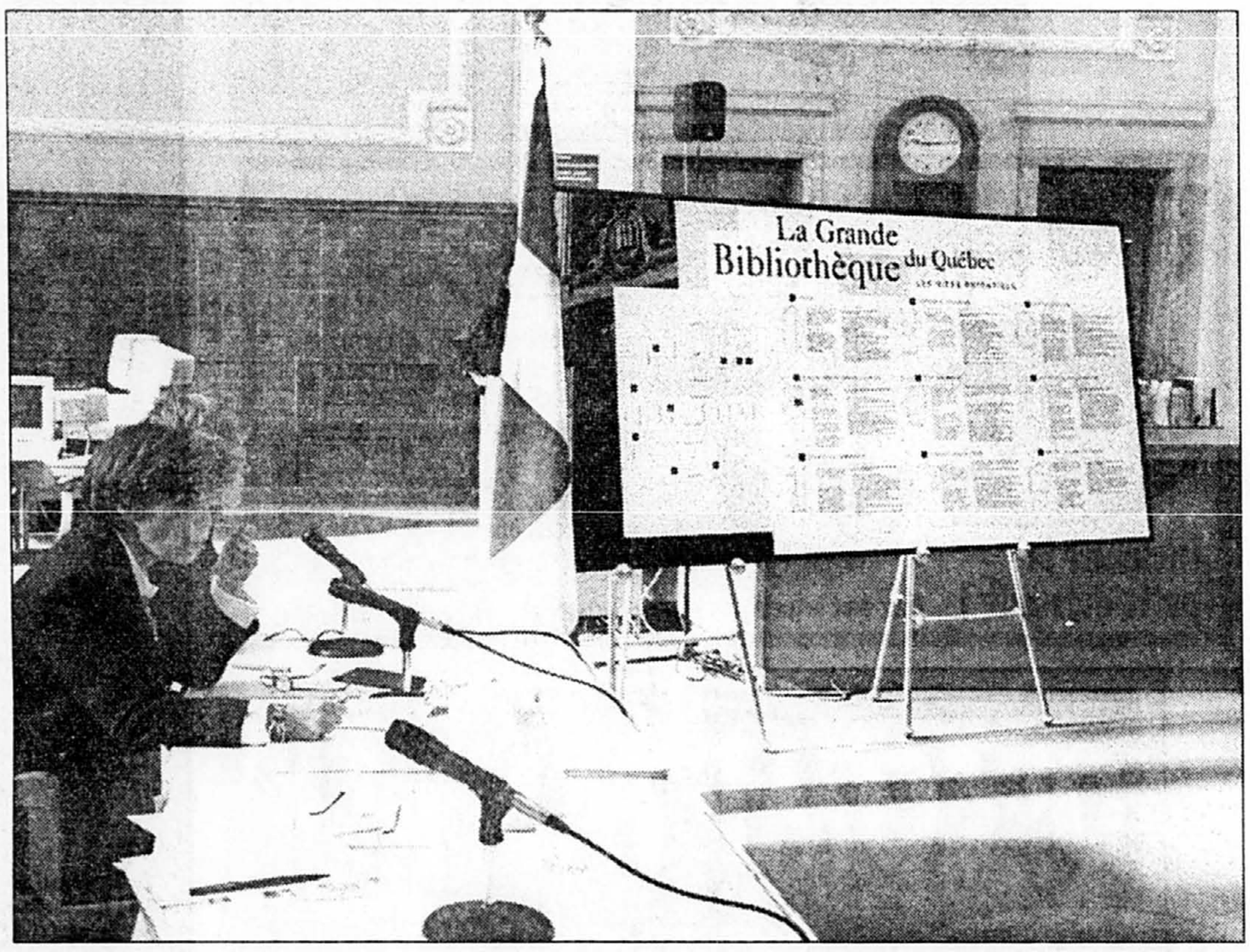


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

La ministre de la Culture, Louise Beaudoin, participait hier aux audiences publiques sur le choix de l'emplacement de la future Grande Bibliothèque du Québec. Elles ont lieu à la Bibliothèque nationale.

La Ville, le RCM

Le maire Pierre Bourque a fait parvenir une lettre à la ministre Beaudoin lui indiquant que la Ville va tenir au début du mois de mai ses propres consultations sur le plan de développement de son réseau de bibliothèques et sur sa participation au projet de la Grande Bibliothèque.

Toutefois, dans une étude réalisée par le Service de l'urbanisme, la Ville retient trois endroits à partir d'une grille d'analyse basée sur sept critères. Il s'agit de l'îlot Balmoral qui obtient 350 points sur 400, de l'emplacement du Palais du commerce avec 317 points, et d'un emplacement au-dessus de l'autoroute Ville-Marie (quadrilatère Saint-Laurent, Saint-Antoine, Saint-Urbain et Viger) avec 310 points.

Pour sa part, le RCM, tout en favorisant le terrain du Palais du commerce, a mis en garde le gouvernement contre toute retombée négative des implications du projet sur le budget de la Ville. Abe Limonchik a déploré que Québec compte sur la contribution financière de la seule ville de Montréal, qui doit assumer le tiers du financement annuel de 25 millions pour les opérations de la future bibliothèque tout en cédant sa collection de la Bibliothèque centrale.

Mme Beaudoin a répliqué que l'ancienne ministre Lisa Frulla avait un projet de construire une nouvelle bibliothèque de 54 millions sans la participation de la Ville. Selon elle, en mettant leurs efforts en commun, la Ville tire très bien son épingle du jeu. « Demandez au maire de Québec s'il n'envie pas Montréal ! »

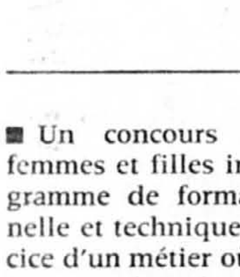
Quant aux craintes exprimées par M. Limonchik sur l'état du réseau de bibliothèques de la Ville et la quantité de livres qu'on y retrouve, Mme Beaudoin a soutenu qu'elle va affecter à l'échelle provinciale huit millions de dollars dans l'achat de nouveaux volumes cette année et qu'elle a prévu une somme de 15 millions pour des immobilisations. « Si un quartier n'a pas de bibliothèque, il pourra se prévaloir de ce programme », a-t-elle indiqué.

La ministre a signalé que ce ne sera pas avant la mi-juin que le Conseil des ministres déterminera l'emplacement de la future Grande Bibliothèque.

Têtes d'affiche

■ Un concours s'adressant aux femmes et filles inscrites à un programme de formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'un métier où les femmes sont sous-représentées a été remporté par Véronique Lareau, (techniques policières, cégep de Maisonneuve), Stéphanie Bougie (technologie de l'architecture, cégep André-Laurendeau), Odette Aspireault (technique de l'informatique, cégep du Vieux-Montréal), Maria Fabro (technologie de l'électronique, collège Dawson), et Caroline Gévry (techniques de transformation des matières plastiques, cégep Ahuntsic). Au secondaire, les lauréates sont Ève Côté (dessin industriel, centre de formation professionnelle Saint-Henri), Josée Gagnon (plomberie-chauffage, centre Daniel-Johnson) et Caroline Roy, (soudure, centre de formation professionnelle de Lachine).

■■■



Jean-Pierre Charbonneau

■ Le tournoi de golf de l'Unicef Montérégie se tiendra le 13 juin au club de golf du Parcours du cerf, à Longueuil, sous la présidence d'honneur de Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale et député de Verchères. Il accueillera les golfeurs, en compagnie du président de l'Unicef Montérégie, Nic Leblanc, et de son directeur, Jean-Charles Burelle. Renseignements : 442-9474.

■■■

■ Chaque jour, au moins un enfant meurt des suites de blessures, rappelle l'organisme *Enfants en sécurité* qui, avec le concours de Joe Bocan et Charles Biddle comme porte-parole, mènera campagne pour sensibiliser la population à la prévention des accidents dont trop d'enfants sont victimes. Avec la participation financière de la compagnie Johnson et Johnson, une campagne intitulée *La sécurité sous mon toit*, sera menée au tout début du mois de juin. On distribuera alors une liste de vérification des risques d'accidents à la maison, chez les détaillants de produits du commanditaire. Renseignements : 1-888-723-3847.

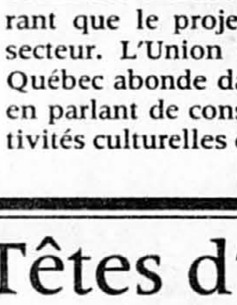
■■■

■ La Maison des greffés (1989, rue Sherbrooke Est), organise un encan marrainé par Thérèse Dion, la mère de Céline Dion. Des signatures de marque (Cosgrove, Marc-Aurèle Fortin, Léo Ayotte, Marcel Favreau) figurent parmi les oeuvres mises aux enchères, le mardi 21 avril, au Château Champlain. Un dîner-bénéfice précédera la tenue de l'encan. Une partie des profits sera versée à la Maison des greffés. Renseignements : 527-8662.

■■■

■ Gens d'affaires et artistes longueuillois ont décidé de faire cause commune en organisant un souper dont l'Association des gens d'affaires et la Coalition des artistes Long'Oeil partageront les profits. Le tout aura lieu le dimanche 19 avril, au restaurant La Fondue, 105, rue Saint-Charles Ouest. Un spectacle de danse (baladi et danses orientales) agrémentera la soirée. Coût : 50 $. Renseignements : 442-6389.

■■■



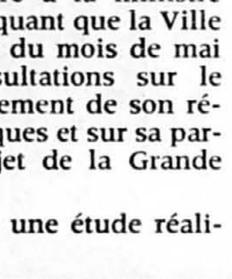
Marie-Éva de Villers

■ Directrice de la qualité de la communication à l'École des hautes études commerciales et auteure du *Multidictionnaire de la langue française* (Mercure de l'innovation 1990) Marie-Éva de Villers figurera le mois prochain aux côtés de Gabrielle Roy, Anne Hébert, Germaine Guèvrement, Gaston Miron etc., à titre de lauréate de la Médaille de l'Académie des lettres du Québec, organisme fondé aux HEC par Victor Barbeau en 1944.

■■■

■ Invitation aux élèves et étudiants d'origine haïtienne désirant profiter d'un programme de bourses, prix de l'effort (400 $ à 1000 $) et trophées d'excellence remis par la Fondation canado-haïtienne pour la promotion de l'excellence en éducation (FOCHAPEE). Conditions : moyenne de 80 % au secondaire et collégial ; de 3 sur 4 à l'université. Renseignements : FOCHAPEE, 1982, avenue Laplante, Laval (Québec) H7S 1E7. Tél. 663-2071 ou 872-3842.

■■■



Théo Soucisse

■ Depuis quelque temps, des entreprises affichent fièrement des bannières portant la mention ISO 900 suivi des chiffres 0, 1, ou 2. Maintenant, on verra d'autres mentions relatives à la qualité totale certifiée : « QUALImètre ». La première entreprise à recevoir cette certification a été la société Baxter, qui a reçu son QUALImètre des mains du premier ministre Lucien Bouchard. Maintenant, c'est le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Roger Bertrand, qui vient de remettre une Mention qualité à Théo Soucisse, président du Conseil des assurances de dommages, organisme qui est à la dernière étape avant d'obtenir sa certification du Mouvement québécois de la qualité, dont les critères rejoignent ceux des certifications américaines et internationales.

■■■

■ Récemment nommé juge à la Cour suprême du Canada, Ian Binnie (originaire de Montréal et avocat à Toronto au moment de sa nomination, il est spécialiste en droit constitutionnel) sera l'invité d'honneur du dîner annuel de la société Oxford et Cambridge de Montréal, au cours de laquelle on pourra assister (par la télévision) à la traditionnelle course de bateaux. Le juge Binnie traitera de la doctrine de la supériorité sans effort (effortless superiority). Le tout aura lieu le vendredi 24 avril, à compter de 18 h 30, au McGill Faculty Club, 3450, rue McTavish. Coût : 55 $. Renseignements : 989-3121, ou 398-7082, ou 281-6227.

■■■

■ Les aveugles peuvent toujours compter sur les services d'accompagnement et de dépannage du Bon pilote qui poursuit son action grâce à des dons comme celui de 2000 $ provenant de la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du groupe Canadien Pacifique. Ce don sera affecté au service de couture du Bon pilote.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Le groupe de Yolande Cohen appuiera le candidat qui acceptera sa plate-forme

MICHÈLE OUIMET

Jean Doré ou Jacques Duchesneau ? Le groupe de réflexion de l'historienne Yolande Cohen n'a pas fait son nid et n'a toujours pas décidé sur qui il jetterait son dévolu dans la course à la mairie de Montréal.

Même Yolande Cohen, candidate défaite lors des élections municipales de 1994 — elle n'avait récolté que 12 983 voix, se classant loin derrière Pierre Bourque, Jean Doré et Jérôme Choquette —, n'a pas renoncé à l'idée de poser de nouveau sa candidature et de faire la lutte à Pierre Bourque.

Elle a mis sur pied un groupe de réflexion qui, depuis près de quatre mois, se réunit environ une fois par semaine dans sa maison située tout près du square Saint-Louis. Les rencontres durent environ trois heures et les invités débattent des grands sujets de l'heure qui touchent Montréal, comme la fiscalité, la relance économique, l'écologie, les services municipaux et la culture. Et les petits sujets, comme les trottoirs et les bouts d'asphalte, ne sont pas négligés.

Parmi les personnes présentes, on retrouve des conseillers municipaux, Michael Applebaum, Helen Fotopulos, André Lavallée et Martin Lemay, des universitaires, Yolande Cohen et Harold Chorney, politologue à Concordia et président du conseil d'administration d'Alliance Québec, des libéraux fédéraux et provinciaux, des souverainistes et des membres des communautés culturelles, comme Kéder Hypolithe, un Québécois d'origine haïtienne, commissaire à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, sans oublier Annick Germain, la directrice de l'INRS-urbanisation, et Sylvie Trudel, la coordonnatrice de Réseau-Montréal, un groupe formé de dissidents du RCM.

« Nous avons convoqué des experts — économistes, fiscalistes ou urbanistes — qui nous ont expliqué certains dossiers complexes et à partir de là, nous avons eu des débats, parfois assez vifs », raconte Mme Cohen.

Il y a eu une vingtaine de réunions et, de ces cogitations, a émergé un plan d'action qui devrait être rendu public d'ici la fin du mois et qui servira ultimement de plate-forme électorale à Jean Doré ou à Jacques Duchesneau s'ils sont intéressés. Sinon, il y aura toujours Yolande Cohen.

Certaines personnes étaient plus assidues que d'autres à ces rencontres. D'ailleurs, avertit Mme Cohen, le groupe ne se rangera pas d'un bloc derrière un candidat en particulier.

« Nous sommes une coalition libre, non alignée », précise-t-elle.

Quelques-uns ont déjà choisi leur camp ou caressent des ambitions. Helen Fotopulos, par exemple, songe à se porter candidate à la mairie et une dizaine d'autres aimeraient bien se lancer carrément dans la lutte en briguant les suffrages dans un district.

Jean Doré, qui aime bien affirmer qu'il jouit du soutien de Mme Cohen, ne peut donc jurer de rien. L'appui du groupe ne sera pas inconditionnel car M. Doré devra endosser sinon la totalité, du moins une bonne partie de leur plate-forme électorale.

Mme Cohen croit que Montréal a besoin d'une large coalition et que les élites politiques municipales brillent plus par leur division et leur propension à se créer le chignon que par leur capacité à se réunir autour d'un projet commun. Le RCM, affirme-t-elle, parti où elle a récemment milité quelques mois avant de claquer la porte, est éclaté et Vision Montréal n'est plus que l'ombre de lui-même.

Mais surtout, prévient-elle, « il faut éviter à tout prix que la polarisation fédéraliste-souverainiste » se transporte à Montréal, sinon le climat politique risque de se détériorer et de transformer la ville en une future Belfast ou Sarajevo. Rien de moins.

Des syndiqués en lock-out prennent le voile pour manifester à Outremont

YANN PINEAU

Les 180 syndiqués en lock-out de la maison mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont exprimé hier leur mécontentement face aux méthodes de leur employeur en se déguisant en « bonnes soeurs » lors d'une manifestation devant l'édifice du 1410, boulevard Mont-Royal, à Outremont.

« Nous n'avons pas mis les costumes pour nous moquer des soeurs, a précisé hier Manon Gingras, présidente du syndicat affilié à la CSN. Nous faisons cela pour rappeler que les soeurs dont nous nous occupions sont maintenant dispersées partout au Québec. »

Des 500 religieuses qui habitent normalement la maison mère, 180 sont très âgées et exigent des soins particuliers.

Les employés en lock-out depuis le 15 janvier dernier sont préposés aux bénéficiaires, à l'entretien, à la buanderie ou aux cuisines. Leur convention collective est échue depuis le 31 mars 1997 et ils refusent d'accepter le nouveau contrat de travail que, disent-ils, l'employeur veut leur imposer.

Selon Mme Gingras, il n'est pas question de laisser l'employeur avoir recours à des sous-traitants à sa guise au détriment des syndiqués.

« Il y a des *scabs* qui travaillent à notre place, dit-elle. Un enquêteur du ministère du Travail doit rendre bientôt un rapport là-dessus. Je sais que les infirmières qui travaillent là font maintenant la *job* des préposés. »

Depuis la mi-mars, 100 des 180 syndiqués ont été congédiés par les soeurs. Une rencontre de conciliation est prévue pour le 17 avril, mais les syndiqués sont peu optimistes à cause, disent-ils, de l'attitude de l'employeur.

Hier, vers 14 h 30, les manifestants ont reçu l'appui de plusieurs centaines de membres de la Coalition pour la survie des programmes sociaux, qui faisaient un tour de la ville dans neuf autobus afin de protester contre la réforme de l'aide sociale envisagée par la ministre Louise Harel.



PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

La ressemblance des syndiqués en lock-out avec des religieuses était si frappante que des observateurs croyaient que des religieuses manifestaient !

Boulevard Cavendish : Québec interviendra auprès de Côte-Saint-Luc

MARTIN PELCHAT

Le Conseil des ministres n'aura d'autre choix que de trancher si la municipalité de Côte-Saint-Luc continue de faire obstacle au raccordement du boulevard Cavendish, avertit le ministre des Transports, Jacques Brassard.

« Si une des municipalités concernées ne veut pas aller de l'avant et empêche la concrétisation du projet, ça devient une situation tout à fait particulière, tout à fait inédite, explique le ministre. Et il faudra à ce moment-là que le gouvernement décide d'abord d'aller de l'avant, et, si c'est le cas, envisage les moyens de faire en sorte que le projet se réalise. »

Même si certaines municipalités y mettent des conditions, Montréal, Saint-Laurent et Mont-Royal sont d'accord en principe avec les travaux de raccordement des tronçons nord et sud du boulevard Cavendish, évalués à 20 millions. Ces travaux sont liés au désenclavement de l'hippodrome Blue Bonnets et des terrains adjacents.

Québec a offert de les financer à hauteur de 50 %, mais le ministre Brassard rappelle que pour un chantier sur le réseau « local » et non « national », ce sont les municipalités qui sont maîtres d'oeuvre.

« On conclut des protocoles et on participe au financement, dit-il. C'est comme ça que ça se passe. »

Côte-Saint-Luc menace de faire appel aux tribunaux pour empêcher la réalisation du projet. Le maire Bernard Lang refuse de voir cette artère transformée, sur le territoire de sa municipalité, en voie rapide nord-sud. Il ajoute que seulement 5 % des citoyens de sa ville seraient des utilisateurs du nouveau boulevard.

Le refus de Côte-Saint-Luc créé une situation que Québec entend d'abord résoudre par la conciliation, insiste le ministre.

« On devrait commencer cette opération conciliation bientôt. J'ai l'intention que les autorités de Côte-Saint-Luc soient rencontrées, sinon par moi, du moins par les hautes autorités du ministère, pour qu'on puisse bien indentifier la nature de leur opposition.

« Si la tentative de conciliation n'aboutit pas, que les résistances sont maintenues, c'est clair que je devrai mettre ça à l'ordre du jour du Conseil des ministres afin qu'on décide de la conduite à tenir », conclut M. Brassard.

«Acheter là, tout de suite ? Pas pour moi ! »

On vous bouscule ? Il faut vous décider maintenant sinon vous manquerez l'affaire du siècle? Pas au Relais. Voilà pourquoi vous apprécierez à quel point nous respectons votre rythme.

Vous apprécierez aussi les valeurs qui inspirent notre nouvelle équipe de conseillers : la franchise et l'honnêteté, le respect, l'écoute des besoins. Vous pensez qu'il faut payer plus cher pour un tel service ? Détrompez-vous, nous offrons aussi les meilleurs prix qui soient...



Gilles Pruneau, *37 ans, propriétaire d'un Z71, 3 portes, 98 acheté au Relais*

Le Relais
CHEVROLET · OLDSMOBILE
PARCE QUE VOUS ÊTES EXIGEANT
9411, avenue Papineau (au nord de la Métropolitaine, tout près de Laval) 384-6380

2621728

Campagne de sensibilisation à la contrebande

ANDRÉ CÉDILOT

Que faire pour contrer le trafic d'alcool et de tabac ? « Baisser les taxes », tonnent les distillateurs. « Convaincre la population de ne pas acheter les produits de contrebande », estime la GRC, qui prépare une campagne de sensibilisation à travers le Canada.

Dans les prochaines semaines, la GRC va distribuer dans les commerces et les postes de police municipaux des dépliants d'information montrant que l'achat d'alcool et de cigarettes de contrebande, « ce n'est pas une si bonne affaire ».

Au Québec, 50 000 de ces feuillets portant le titre « La contrebande et vous » seront mis en circulation. Ils appuieront de flamboyantes affiches expliquant le fonctionnement du trafic et les méfaits causés à l'ensemble de la société.

À l'aide de slogans et de phrases-chocs, les policiers veulent faire comprendre aux citoyens qu'ils n'économisent pas vraiment en achetant des articles au noir. Du moins sur le plan de la collectivité.

Selon la publicité de la GRC, tous ces millions de taxes éludées pourraient notamment contribuer à assurer le maintien des services sociaux, à subventionner les services de santé, la création d'emploi et l'éducation.

D'un autre côté, l'argent qui va au crime organisé sert à acheter de la drogue, des armes, des explosifs, des marchandises volées, de l'alcool et autres produits illégaux. Bref à favoriser la violence !

Les dépliants indiquent comment identifier au moyen des étiquettes et des emballages les bouteilles de boissons alcooliques et les paquets de cigarettes légalement mis en vente. On y rappelle en même temps la sévérité des peines qu'entraînent depuis l'automne la possession, l'achat ou la vente de ces produits de contrebande.

Deux ans de prison et une amende de 500 à 500 000 $ dans le cas du tabac ; un an de prison et de 500 à 10 000 $ d'amende pour les spiritueux. Les policiers peuvent également saisir sur-le-champ les véhicules utilisés pour ce commerce illicite.

En parallèle, des policiers de la GRC vont « prêcher la bonne parole » un peu partout dans la province (centres commerciaux, expositions, etc.), en montrant une collection d'étiquettes apposées sur des paquets de cigarettes de contrebande ou des bouteilles d'alcool.

Toutes ces initiatives sont le fruit d'une analyse que des étudiantes de l'Université de Montréal, Julie Perron et Kristell Baune, ont fait d'un sondage et de rapports d'enquêtes « pour vraiment savoir ce qui intéresse le public », a expliqué l'inspecteur Antoine Couture, responsable de la section douanes et accises de la GRC, à Montréal.

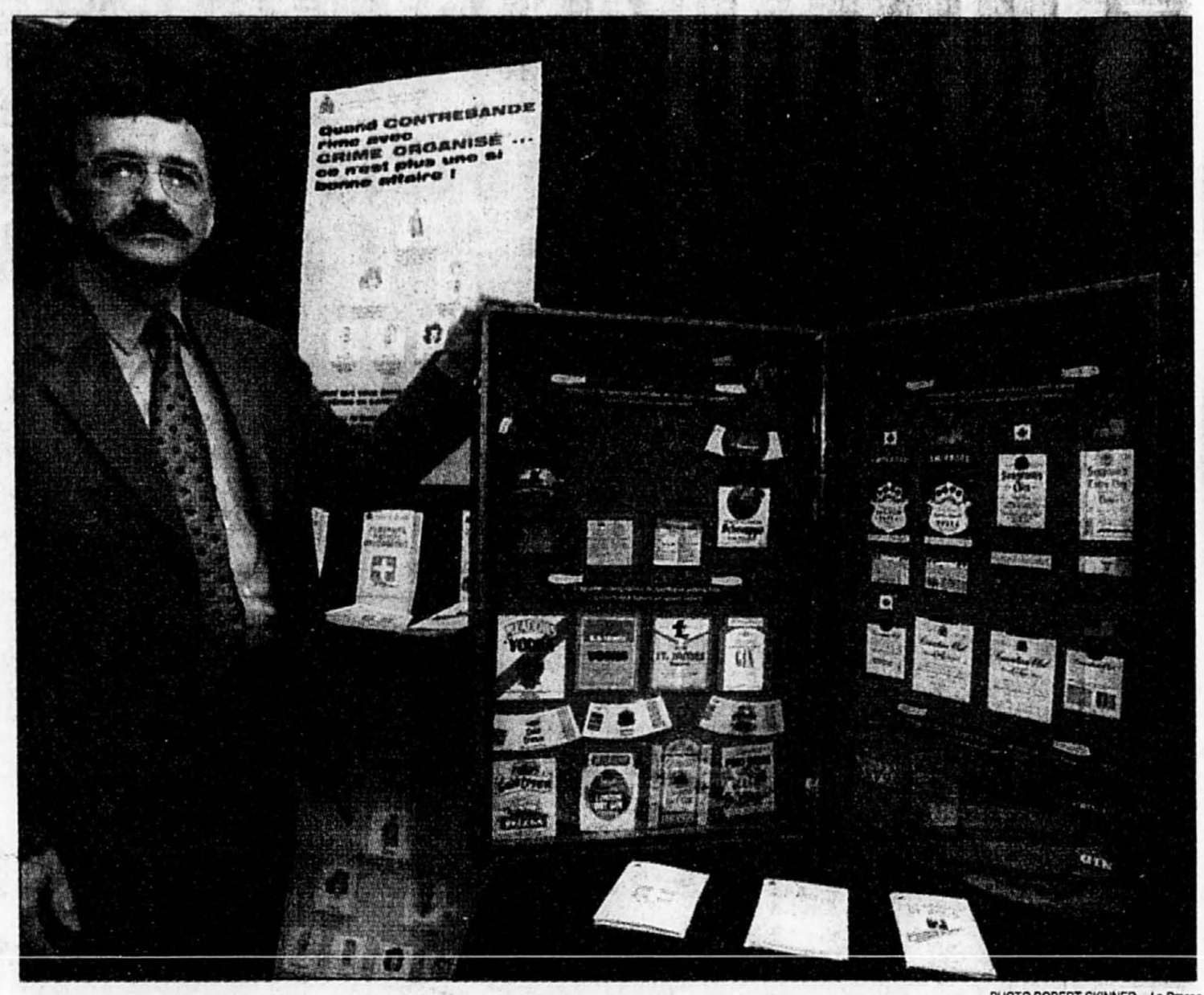


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

L'inspecteur Antoine Couture, de la GRC, montre une partie des étiquettes apposées sur les bouteilles d'alcool de contrebande.

La concurrence ? On l'attend à chaque tournant.



Les Sunfire coupé et GT : elles tiennent à la route, comme vous à votre argent.

3,9%

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

Sunfire coupé

199$/mois*

Location de 36 mois

Moteur 2,2 L de 115 chevaux ▪ Boîte manuelle à 5 rapports ▪ Freins ABS aux quatre roues ▪ Deux sacs gonflables ▪ Radio AM-FM stéréo ▪ Système antivol PASSLock ▪ Aileron arrière ▪ **Transport et préparation inclus**

PONTIAC BUICK GMC GM

Mêmes caractéristiques que le coupé, plus : Moteur Twin Cam de 150 chevaux ▪ Jantes en aluminium et pneus performance de 16 po ▪ Climatiseur ▪ Radiocassette AM-FM stéréo ▪ Volant ajustable ▪ Régulateur de vitesse ▪ **Transport et préparation inclus**

Sunfire GT

239$/mois*

Location de 36 mois

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

GM GARANTIE TOTAL Assistance ROUTIÈRE 750

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 825 $. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de : 300 $. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. †††Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ^MCMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usagé agréé. ®Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LA PASSION DE CONDUIRE

LE MENSUEL LE PLUS LU AU QUÉBEC ET AU MONDE A MAINTENANT un nouveau look



Au Québec comme partout sur la planète, le magazine le plus lu au monde se refait une beauté. Vous remarquerez que notre table des matières n'est plus sur la couverture. La mise en pages devient ainsi plus percutante et permet de faire plus de place à la photographie. On trouve maintenant à l'intérieur une table des matières détaillée et facile à consulter pour vous diriger plus rapidement vers les articles qui vous intéressent davantage. De la première à la dernière page, notre nouvelle présentation visuelle met en valeur de façon encore plus attrayante ce que les lecteurs préfèrent de Sélection, son contenu. D'ailleurs, notre mission demeure la même : offrir des articles informatifs, enrichissants, motivants et divertissants.

Sélection Reader's Digest®

Lu par 100 millions de personnes partout dans le monde, Reader's Digest est publié en 19 langues et 48 éditions.

Jetez un coup d'oeil sur notre nouveau look au www.selectionrd.ca

Un chef de file dans la lutte contre les tumeurs cérébrales



PHOTO CNW

Pelletée de terre hier, par le ministre Bernard Landry, en présence du Dr Richard Murphy et des représentants de l'Université McGill, Bernard Shapiro et Gretta Chambers.

LILIANNE LACROIX

Investissement de 26 millions et extraordinaire bassin de chercheurs et de spécialistes, le nouveau Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales constituera un chef de file dans la lutte contre cette maladie qui tue chaque année 15 000 Nord-Américains.

« Avec ses quelque 100 scientifiques et cliniciens, dont certains parmi les plus prestigieux, ce nouveau centre créera un momentum extraordinaire », déclare le Dr André Olivier, neurochirurgien en chef.

À l'occasion de la cérémonie officielle de première pelletée de terre soulignant le début de la construction du nouvel édifice, M. Bernard Shapiro, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, a souligné que le nouveau centre sera le point de mire d'un réseau international de scientifiques étudiant cette maladie dévastatrice.

Le nouveau centre sera construit à côté de l'hôpital Royal-Victoria et juste au bout du stade de football Molson, où les Alouettes évolueront à compter de cette année. De fait, un petit bout des gradins devra laisser place au nouvel édifice, et la cérémonie d'hier matin avait même lieu sur le gazon artificiel du terrain de football.

Travaillant à contre-courant, les dirigeants du nouveau centre créé par l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal, fondé il y a 60 ans par le docteur Wilder G. Penfield et affilié à l'Université McGill, ont d'ailleurs réussi à attirer des chercheurs américains dont le Dr David Kaplan, de réputation mondiale, qui agira comme directeur scientifique du centre après avoir travaillé à l'Institut national du cancer des États-Unis.

Le nouveau centre de recherche sera construit à côté de l'hôpital Royal-Victoria.

« Ce fut uniquement possible à cause des fonds qu'on a recueillis, principalement de l'entreprise privée, admet le Dr Olivier. Nous avions déjà la crédibilité nécessaire et ces chercheurs savaient que nous pourrions leur offrir le milieu propice à leurs recherches en fournissant notamment les équipements adéquats. L'apport des étudiants de différents niveaux et particulièrement postgradués ne sera pas négligeable non plus. »

Le coût total du centre est de 26 millions, dont six millions seront consacrés à la construction de l'édifice. Les fonds devant servir au centre proviendront de la campagne de financement pour la médecine moléculaire de l'Institut lancée en 94 avec un objectif global de 42 millions, dont la moitié a déjà été amassée. Les chercheurs du centre, dont la construction devrait être terminée au début de 1999, travailleront en étroite collaboration avec d'autres centres de recherche et des hôpitaux du Canada et du monde entier.

Le vice-premier ministre provincial, Bernard Landry, a d'entrée de jeu admis que l'harmonie n'était pas toujours parfaite entre les groupes liguistiques, mais que cette diversité linguistique constituait un atout pour des chercheurs. Il a aussi tenu à rassurer les anglophones sur la pérennité de leurs institutions. « Si parfois les anglophones s'interrogent sur leur destin dans un Québec, quel que soit son statut politique, ils doivent réfléchir au simple fait que ce qui les protège le plus et pour toujours, c'est l'intérêt des Québécois, a lancé M. Landry à la centaine d'invités. Parce que quand on a un actif de cette sorte, nul ne pourrait être assez négligent pour le compromettre d'une manière ou d'une autre. »

Chaque année, 80 000 nouveaux cas de tumeurs cérébrales sont détectées parmi les Nord-Américains de tous âges. Chez les enfants, ces tumeurs constituent une des principales causes de décès et leur incidence est en hausse chez les personnes âgées.

L'économie allemande
se conduit de mieux en mieux!



Pour un temps limité, la très luxueuse BMW 740i est à seulement 799$ par mois. Tous ceux qui sont à la recherche d'une bonne affaire sauront reconnaître la nette supériorité de notre offre. Imaginez: vous pouvez vous retrouver aux commandes d'une des voitures les plus luxueuses et performantes sur le marché, l'incomparable BMW 740i, pour aussi peu que 799$ par mois. Cette occasion d'affaires exceptionnelle se trouve uniquement chez les concessionnaires BMW du Grand Montréal.
Hâtez-vous. Cette offre se termine le 30 juin 1998.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

Le plaisir de conduire.

* Offre valable sur le modèle 740i 1998 neuf, automatique. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 799$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 8500$. **Le taux de financement est de 1,9 %.** Valeur résiduelle garantie de 54 229$. Des frais de 12¢ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 juin 1998.

2617283

Toronto
DU LUNDI AU VENDREDI
TOUS LES JOURS

Départs de Dorval		Retours de Toronto
07:00	ALLER SIMPLE 89$ PLUS TAXES	06:55
18:30		18:00

ROYAL
Disponible chez votre agent de voyages
ROYAL PERMIS DU QUÉBEC
2621243

AVIS À TOUS NOS CLIENTS
Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés
le **Vendredi Saint** (10 avril)
ainsi que
le **Lundi de Pâques** (13 avril)



Les petites annonces
La Presse
c947-408
2617193

Sur la route de Berthier...



...Il y avait un hôtellier...

Satisfaction 100% garantie

Dans tous vos déplacements sur les routes du Québec, pour vos affaires ou pour vos loisirs, simplifiez-vous la vie : placez-nous sur votre chemin! Confort, calme, qualité et accueil chaleureux vous attendent dans chacun de nos 43 établissements au cœur du Québec. Satisfaction garantie à 100 % ou argent remis*. Rien de plus, rien de moins!

Plus de 200 établissements partout au Canada et un seul numéro sans frais.
Réservez votre chambre ou votre suite sans tarder : 1 800 BO•REVES (1 800267-3837)

Tarifs spéciaux pour groupes
* Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous adresser à la réception.

Comfort Quality Econo Lodge
LE RÉSEAU DE TOUT REPOS
2621317

L'inspecteur-chef Jean-Claude Turcotte s'attire des reproches

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

L'inspecteur-chef Jean-Claude Turcotte de la Sûreté du Québec a eu a répondre, hier, de l'enquête menée sur les policiers Bernard Arsenault, Louis Boudreault et Hilaire Isabelle, qui, après avoir examiné les bavures policières commises dans l'affaire Matticks, ont été reconduits à la porte du quartier général de la SQ en raison de leur présumé manque de loyauté.

« On a affaire à des officiers de la SQ que l'on rencontre dans le cadre d'une enquête. Ce ne sont pas des bandits, mais des officiers de la SQ, ils savent que nous enquêtons un dossier important, que nous sommes mandatés par le directeur.

« Je ne suis pas pour commencer à suspecter que tout le monde en veut aux trois officiers du comité ad hoc (Arsenault, Boudreault et Isabelle) et qu'ils vont les noircir. Ce n'est pas le sentiment que j'ai dans cette enquête. Les gens répondent à nos questions », a soutenu l'officier Turcotte en réponse à une question de l'avocat des trois enquêteurs, Jean Keable.

Celui-ci a reproché au témoin Turcotte d'avoir jeté pas mal de ses notes, d'une part, et de ne pas avoir vérifié, par la consultation de leurs notes personnelles, si ce que lui disaient les policiers qu'il interrogeait était bien ce qui s'était passé.

Dans le cas du directeur général adjoint Gilles Falardeau qui supervisait l'enquête de MM. Arsenault, Boudreault et Isabelle, M. Turcotte a dit avoir constaté que M. Falardeau se référait parfois à des documents pour répondre à ses questions, mais a dit qu'il n'avait pas cherché à mettre la main dessus.

Enquête sur la **SQ**

« On voulait ses explications« , a-t-il indiqué.

Me Keable a suggéré que la consultation des notes de M. Falardeau aurait pu être grandement utile pour appuyer ou rejeter les affirmations de MM. Arsenault, Boudreault et Isabelle voulant que la direction de la SQ avait refusé, en novembre 1995, de fournir de l'aide additionnelle pour que leur enquête sur l'affaire Matticks puisse se poursuivre.

« Il est surprenant de voir à quel point les enquêteurs Gilles Bouchard et Jean-Claude Turcotte ne semblent pas, à première vue, avoir creusé très fort pour vérifier la validité des allégations faites par MM. Arsenault, Boudreault, Isabelle« , a commenté Me Keable.

« Qu'est-ce que ces enquêteurs ont fait, que devaient-ils faire ? Étaient-ils simplement la courroie de transmission de la volonté du directeur général (Serge Barbeau) et du directeur général adjoint (Gilles Falardeau) afin qu'une plainte soit portée », a demandé Me Keable.

« Ont-ils creusé ? Ont-ils vérifié ou ont-ils simplement pris la version de M. Barbeau et essayé de la valider d'un bout à l'autre », a-t-il lancé.

Pour sa part, le commissaire André Perreault a demandé au témoin pour quelle raison il s'était contenté de la version fournie par MM. Barbeau et Falardeau sur ce qui s'était passé pour que les policiers qui menaçaient de ne pas participer à l'escouade Carcajou changent d'idée.

MM. Arsenault, Boudreault et Isabelle soutenaient pour leur part que les policiers enquêteurs avaient obtenu l'assurance qu'un point final serait bientôt mis à l'enquête sur l'affaire Matticks.

M. Turcotte a assuré que MM. Barbeau et Falardeau avaient démenti cette affirmation. Il a dû reconnaître quelques instants plus tard qu'ils n'étaient pas présents à cette réunion et que c'est plutôt le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles qui avait parlé aux policiers enquêteurs.

M. Turcotte n'a pas interrogé M. Dupré à ce propos.

Le commissaire Perreault a signalé au témoin Turcotte que M. Dupré avait, dans son témoignage devant la commission Poitras, indiqué clairement qu'il avait donné l'assurance aux policiers enquêteurs que l'enquête interne sur les Matticks était terminée, comme la direction de la SQ lui avait demandé de dire.

« Vous me l'apprenez », a dit l'inspecteur-chef Turcotte.

Le témoignage du policier Louis de Francisco commence aujourd'hui.

Une chanson diffusée au *Point J* soulève la colère des milieux correctionnels

Presse Canadienne
QUÉBEC

La diffusion dans une émission animée par Julie Snyder la semaine dernière d'une chanson de Richard Desjardins tirée du film *Le Party* et portant sur les « screws » (gardiens de prison), a soulevé l'ire des milieux correctionnels.

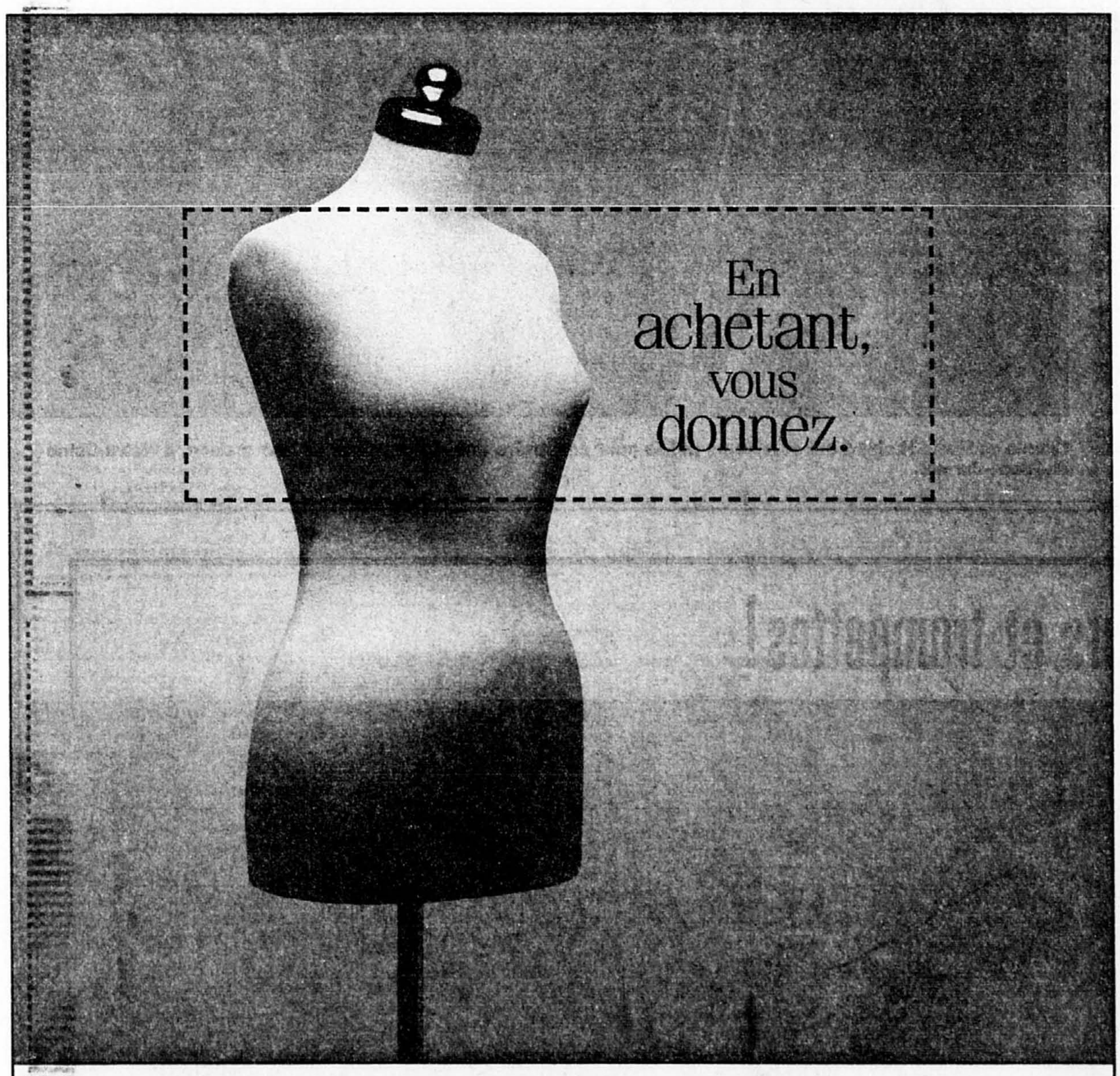
La sous-ministre à la Sécurité publique Louise Pagé et le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels Réjean Lagarde adresseront d'ailleurs une lettre de protestation conjointe à la responsable de l'émission à TVA, probablement aujourd'hui.

La chanson *Le Screw* vient d'être reprise et enregistrée par le chanteur Éric Lapointe, et c'est dans ce cadre qu'elle a été diffusée à l'émission *Le Point J*, animée par Julie Snyder. Écrite spécialement pour le film *Le Party*, dont l'histoire particulièrement dure se déroule dans un pénitencier, la chanson est une charge sans équivoque contre le « screw », surnom donné par les détenus aux gardiens de prison.

Le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels, Réjean Lagarde, juge cette diffusion tout à fait déplacée en regard des événements des derniers mois, au cours desquels deux agents des services correctionnels ont été assassinés.

« Dans le film, il y a une ambiance, un contexte dont fait partie la chanson. On aime ou on n'aime pas, mais elle s'explique. » Mais lorsqu'elle est sortie de son contexte, c'est-à-dire du film, et qu'elle est mise en relation avec l'assassinat des agents Diane Lavigne et Pierre Rondeau, la chanson devient odieuse, estime M. Lagarde.

À la Direction des services correctionnels, la porte-parole de la sous-ministre Pagé, Linda Veillette, abonde un peu dans le même sens. « Nous ne voulons pas embarquer dans la question de la liberté d'expression. Ce que nous disons, c'est : Soyez sensible à ce qui se passe autour de vous », souligne Mme Veillette.



La Grande Ouverture de LAURA II, du 8 au 11 avril. 5% des achats iront à la recherche sur le cancer du sein.

Nous vous invitons à venir célébrer la Grande Ouverture de la boutique Laura II et nous aider à appuyer une bonne cause. Du 8 au 11 avril, aux boutiques LAURA II, LAURA et LAURA PETITES des Promenades St-Bruno, 5 % du total des achats (avant taxes) seront versés à la Société Canadienne du Cancer pour la recherche sur le cancer du sein. Vous pourrez même assister à un défilé de mode, le vendredi 10 avril à 13 h 30, et courir la chance de gagner un ensemble pour le printemps signé Via Moda/Moda Petites. (Valeur au détail de cet ensemble : jusqu'à 500 $. Règlements d'inscription disponibles à la boutique). Du 8 au 11 avril, soyez des nôtres lors de la Grande Ouverture de Laura II. Un événement de quatre jours où un achat pour vous est un don pour la vie.

LAURA II
Les Promenades St-Bruno
(514) 441-6537

2621455

TELETOON
The Animation Station = La Station de l'Animation

La fièvre de Pâques

Quelle surprise ! Jacques, le lapin de Pâques, décide de quitter son emploi.

Dimanche 12 avril, 12 h et 18 h 30.

Pour être sûr de ne rien manquer...

Abonnez-vous à TÉLÉMAX de Vidéotron.

(514) 281-1711
ou 1 800 361-9350

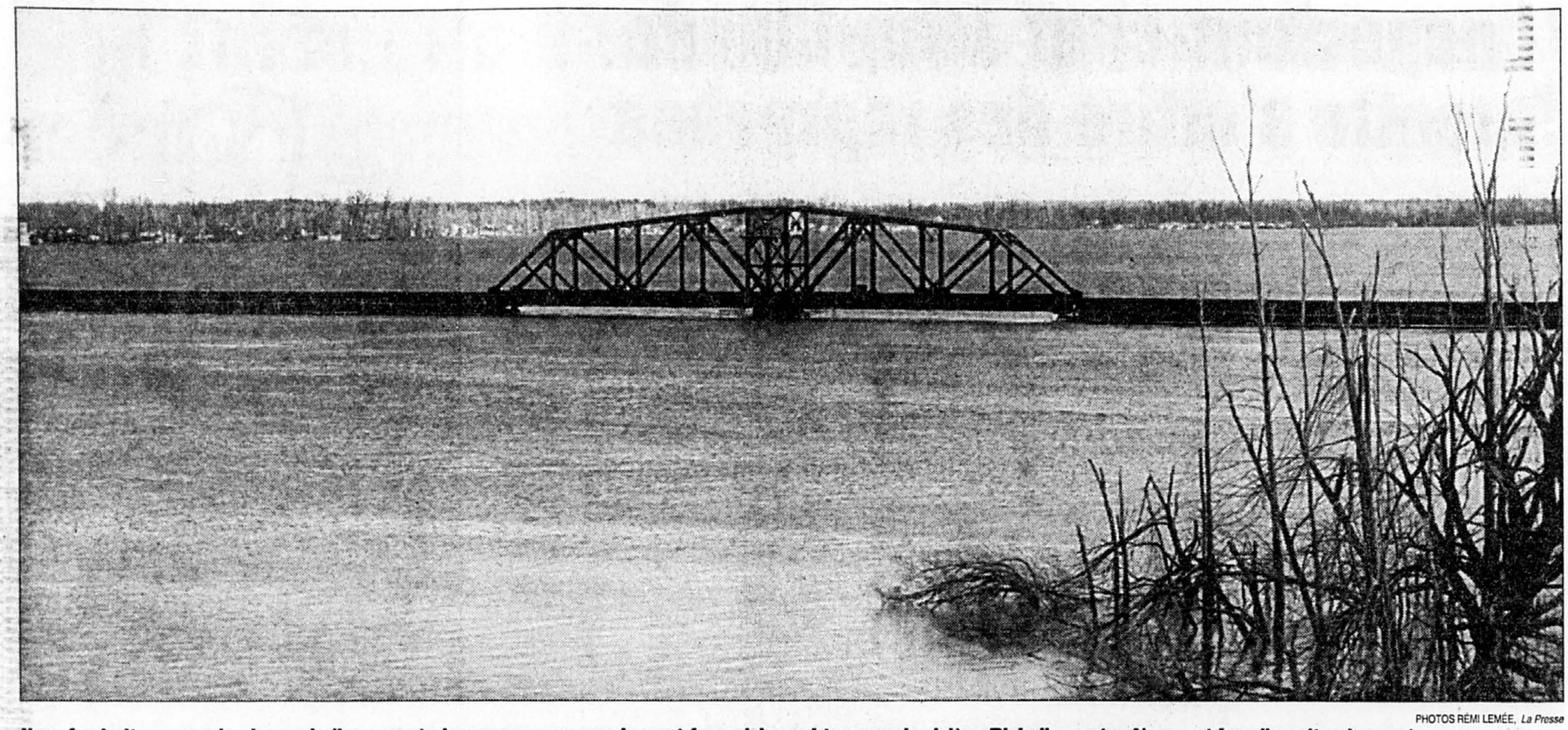
RABAIS DE 50% sur l'installation plus un mois gratuit.*

Appelez-nous dès maintenant !
Cette offre prend fin le 30 avril 1998.

Vidéotron

*En conservant votre abonnement au service de base et à TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6e mois gratuit. Si vous étiez déjà abonné au service de base et que vous ajoutez TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6e mois de TÉLÉMAX gratuit. Cette offre s'adresse aux personnes non abonnées au service de base du câble ou à TÉLÉMAX depuis au moins 60 jours, dans les régions résidentielles desservies par Vidéotron. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1998. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle est non remboursable et conditionnelle à une approbation de crédit. Toutes taxes en sus. La programmation présentée est sujette à changement sans préavis.

TÉLÉMAX
Le maximum de la télé sans décodeur.



PHOTOS RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Il ne faudrait pas que le niveau de l'eau monte beaucoup pour que le pont ferroviaire qui traverse la rivière Richelieu entre Noyan et Lacolle soit submergé.

Le niveau de l'eau ne monte plus

PC et La Presse

La situation s'est améliorée hier sur l'ensemble du réseau hydrographique du Québec, en raison du temps frais et du peu de précipitations des derniers jours.

Le niveau du fleuve et des rivières est resté stable ou a baissé au cours de la journée, ce qui a dégagé une marge de manoeuvre suffisante pour laisser passer plus d'eau en provenance du lac Ontario par le barrage de Cornwall. Des personnes évacuées dans le sud du Québec ont même pu regagner leur domicile.

Malgré tout, 3440 résidences étaient toujours inondées dans 108 municipalités de la province, forçant l'évacuation de 2400 personnes, a indiqué hier la Sécurité civile. Trente cours d'eau restaient sous surveillance et six segments de routes étaient toujours fermés à la circulation, principalement en Montérégie.

Depuis 11 h hier, le débit d'eau au barrage de Cornwall est de 5500 mètres cubes par seconde, soit 400 mètres cubes de plus que dans la nuit de dimanche à lundi. Et au cours des prochains jours, si les conditions le permettent, la Sécurité civile évoque la possibilité d'augmenter à nouveau le débit d'eau à la hauteur de Cornwall.

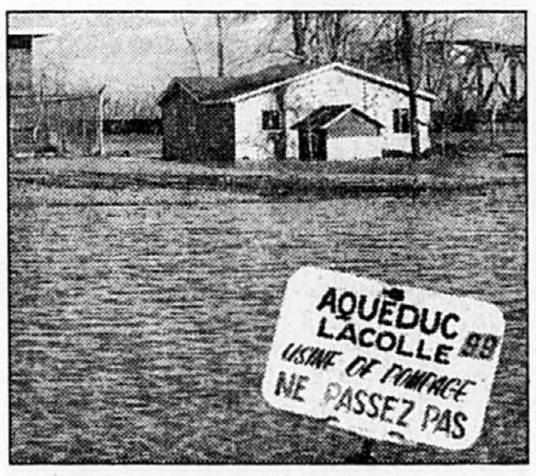
Mais, précise-t-on, le niveau du fleuve ne devrait pas augmenter pour autant. Selon les autorités, le seul effet possible sera de ralentir la baisse du niveau du Saint-Laurent sur tout son cours jusqu'au lac Saint-Pierre.

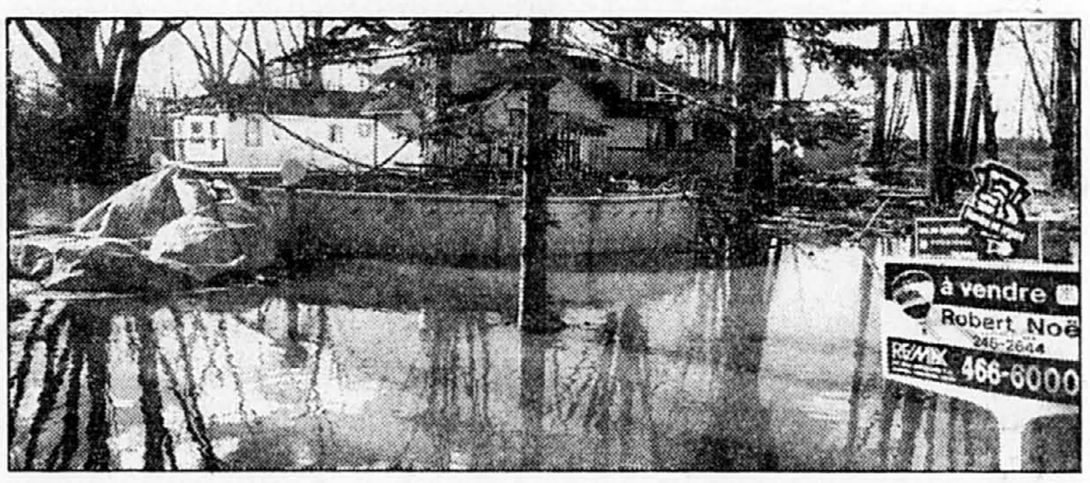
Parmi les cours d'eau dont le niveau a commencé à baisser, on signale le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis, la rivière des Prairies et celle des Mille-Îles, le fleuve Saint-Laurent (à la hauteur du port de Montréal) et la rivière Châteauguay. La situation était stable sur la rivière des Outaouais et au lac Saint-Pierre.

Par ailleurs, on surveille de près le niveau d'eau de la rivière Richelieu, car la fonte des glaces du lac Champlain, qui se déverse dans le fleuve par la rivière Richelieu, n'est pas terminée.

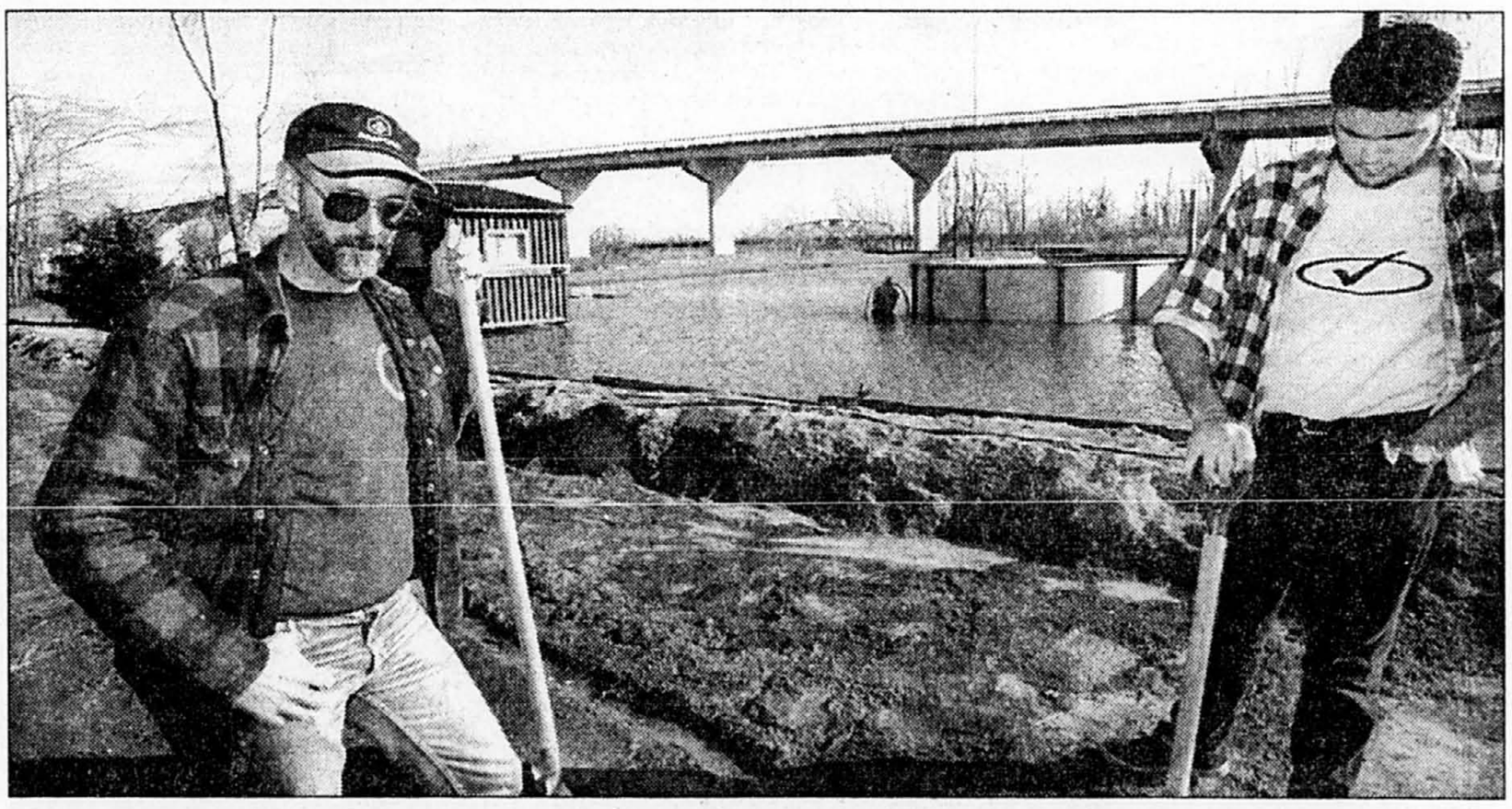
Néanmoins, à l'Emergency Management Division du Vermont, on indiquait hier après-midi que le niveau du lac Champlain avait commencé à redescendre, après avoir culminé à 101,82 pieds hier matin, quelques poussières de moins que le record de 101,89 pieds.

L'organisme, l'équivalent de la Sécurité civile québécoise, prévoit que le niveau du lac devrait continuer de diminuer dans les prochains jours, à la condition que le vent ne tourne pas au sud, ce qui aurait pour effet de créer des vagues.



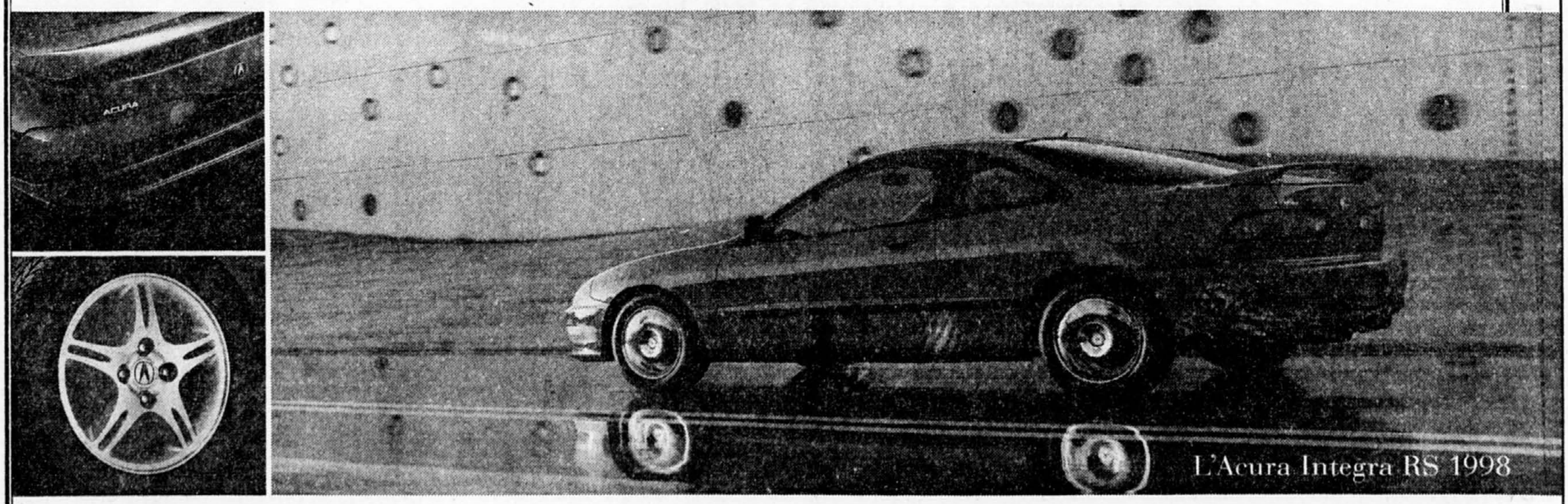


Des affiches qui, dans les circonstances, peuvent faire sourire.



Claude et Mario Richard ont sorti leurs pelles pour construire une digue autour de leur maison, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Filez avec tambours et trompettes!



Roues en alliage ou becquet arrière sans frais (valeur au détail maximale de 1 000 $)*. Offre d'une durée limitée.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offre d'une durée limitée portant sur la nouvelle Acura Integra RS 1998 (modèle DC434W) offerte avec roues en alliage ou becquet arrière sans frais lors de l'achat. *Installation et taxes comprises. Cette offre «sans frais» ne peut être jumelée à aucune autre offre. PDSF de 21 000 $ pour l'Integra RS avec boîte manuelle à 5 vitesses; transport et préparation (850 $), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura.

262783

Les victimes des inondations attendent le retrait des eaux pour commencer à nettoyer

Presse Canadienne
BLACKS CORNER, Ontario

Dave Willoughby surveille la météo ces temps-ci. Le domicile de l'électricien à la retraite, un îlot renforcé de sacs de sable partagé par M. Willougby, son épouse Irma, un écureuil et un tamia et situé sur la berge du lac Mississippi, est encerclé par l'eau.

« Après la tempête de verglas et l'inondation, à quoi faut-il s'attendre ? » a demandé hier M. Willoughby, debout sur un monticule de sable au bout de son entrée de garage, où était amarrée une chaloupe. Vous savez, Mère Nature nous sert habituellement ce genre de choses en trois coups. »

Les riverains de la rivière Mississippi, qui se jette dans la rivière des Outaouais à l'ouest d'Ottawa, ont pu commencer à respirer hier. Les autorités ont annoncé que le pire de la plus importante inondation en plus de 100 ans était passé. « On commence à voir la lumière au bout du tunnel », a déclaré Doug Skeggs, du ministère des Ressources natureiles.

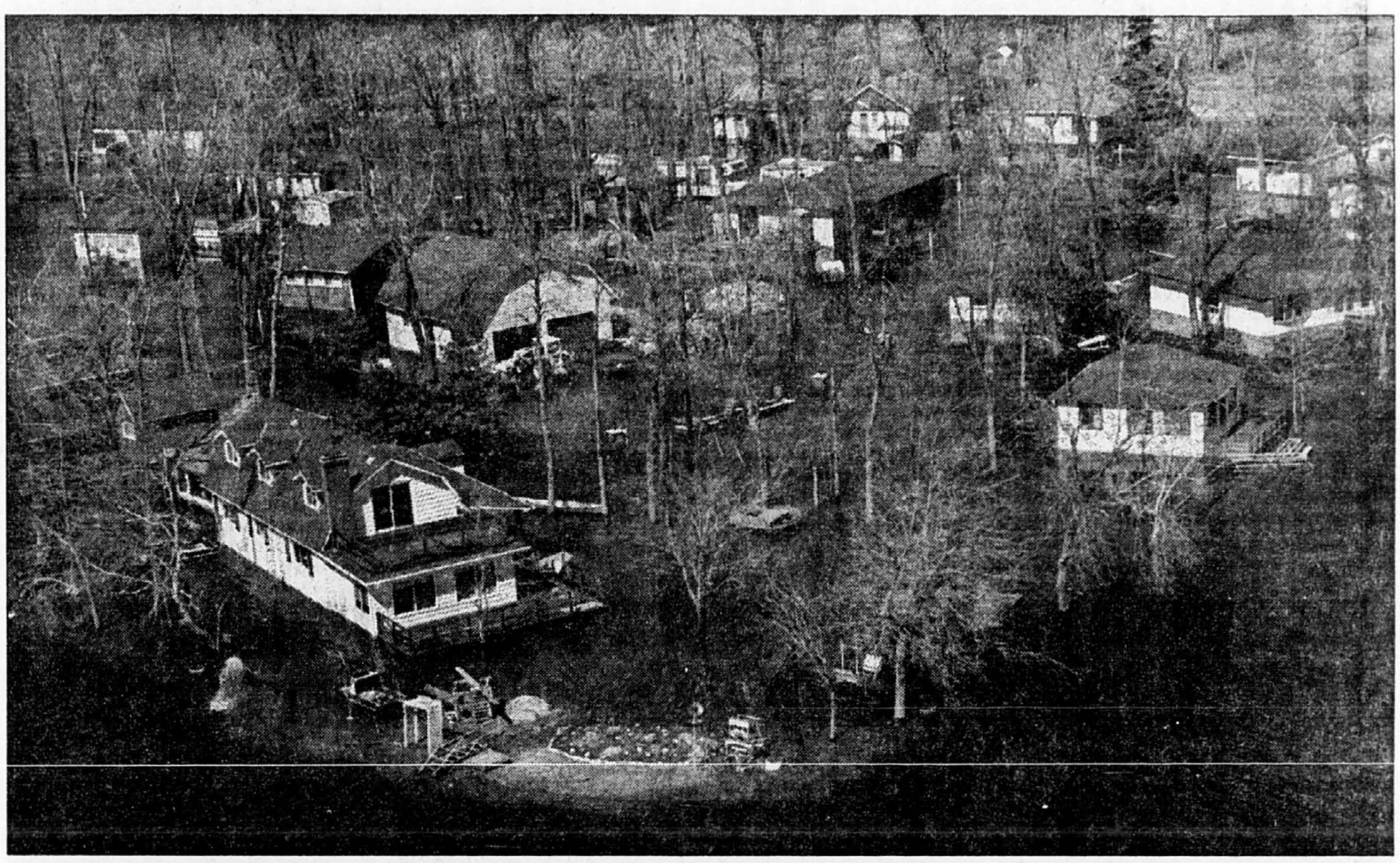
Dans le comté de Lanark, à l'ouest d'Ottawa, la moitié des 100 pompiers du ministère des Ressources naturelles employés pour empiler des sacs de sable ont pu commencer à retourner chez eux.

Mais ces bonnes nouvelles n'ont rien pour réjouir ceux dont les domiciles ont été inondés le long du lac et de la rivière Mississippi.

Les automobiles sont dans l'eau jusqu'aux poignées des portières, les parcs de caravanes ressemblent à des marinas et les ponts se hissent littéralement au-dessus d'un amoncellement de débris, de bouteilles de propane et de réservoirs d'huile à la dérive, le tout baignant dans une eau boueuse.

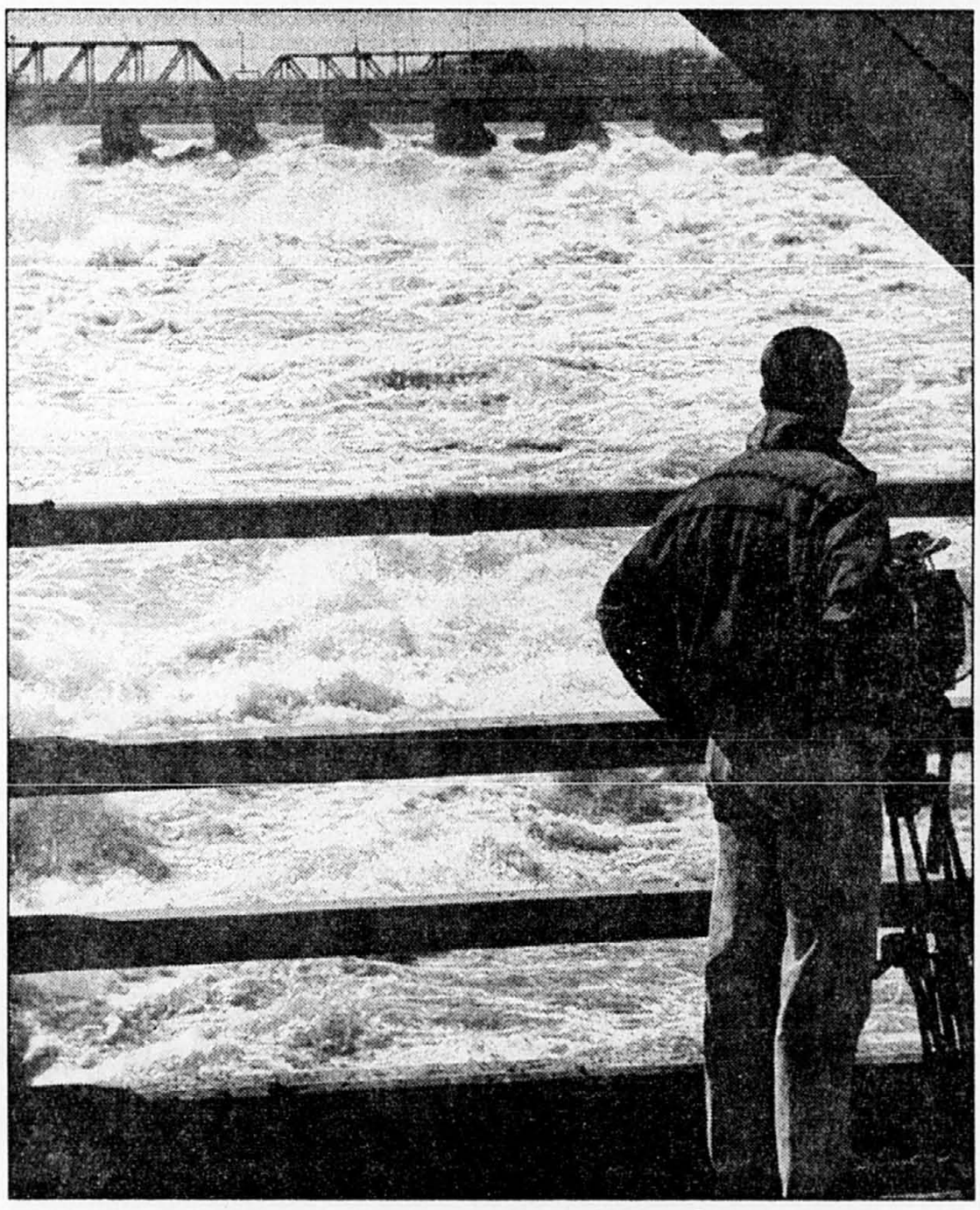
Malgré l'amélioration de la situation, le risque d'inondation est encore élevé à l'embouchure de la rivière Trent, près de Peterborough, à partir du lac Rice jusqu'à la baie de Quinte, sur le lac Ontario. L'embouchure de la rivière des Outaouais, où la montée des eaux n'est pas terminée, est également un secteur à surveiller.

Enfin, près d'Orillia, en Ontario, la rivière Black, qui se jette dans le lac St. John, a également refoulé, inondant maisons et routes.

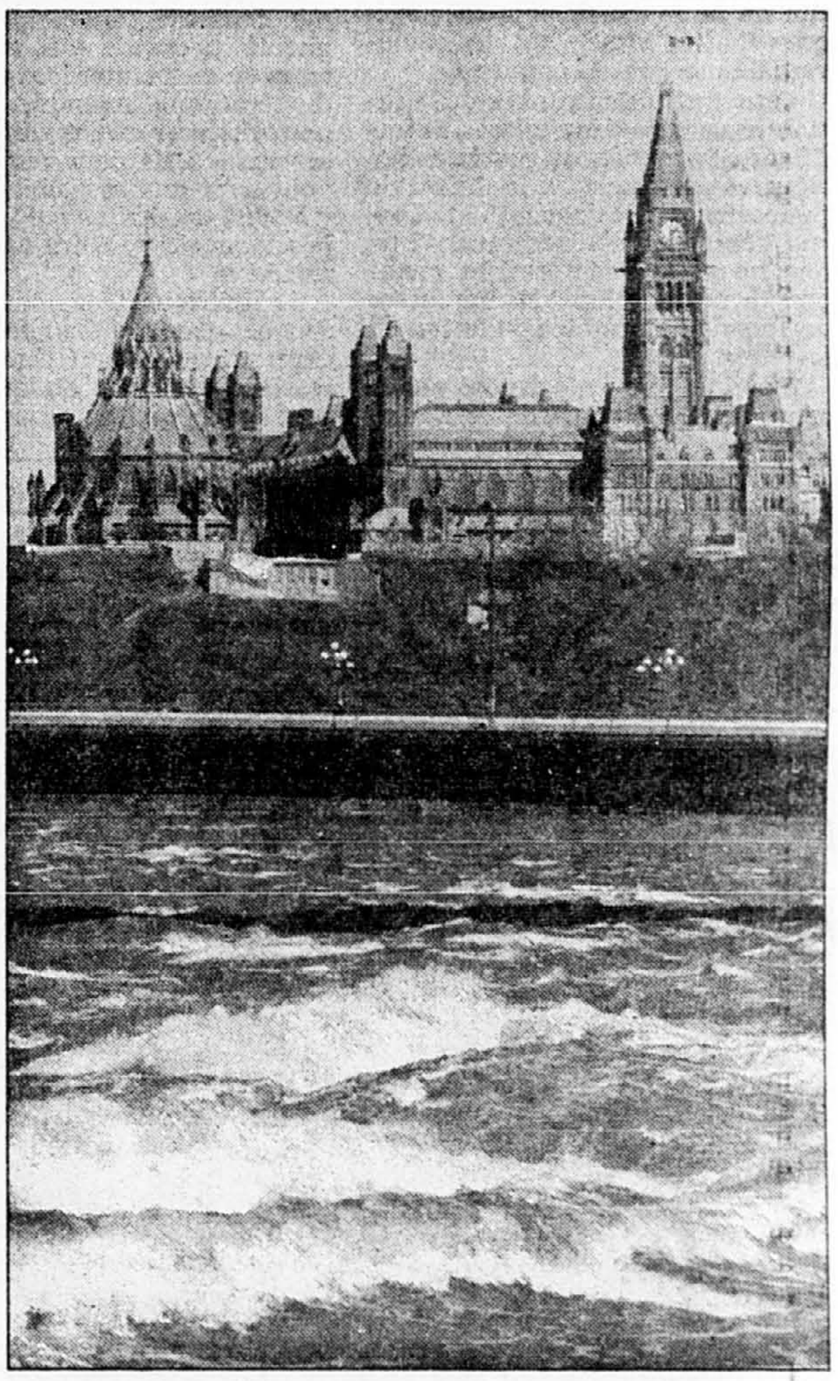


PHOTOS PC

L'eau du lac Mississippi a presque complètement isolé ces maisons dans le comté de Lanark, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest d'Ottawa.



Un caméraman de la télévision filme les eaux gonflées par la crue aux chutes de la Chaudière, sur la rivière des Outaouais, près d'Ottawa.



La rivière des Outaouais, gonflée à bloc, courait hier devant le parlement à Ottawa.


Le crucifix de Limpias
Dieu seul peut donner l'espérance, le courage et la générosité, mais tu peux rendre confiance à tes frères et soeurs.
2619632

Suivez le solde
Tilley Endurables
Réduction de
40%
sur les modèles sans suite et sur quelques imparfaits.

Nous sommes à l'étroit... encore! Il y a tant de modèles nouveaux ou repensés que nous manquons encore une fois d'espace.

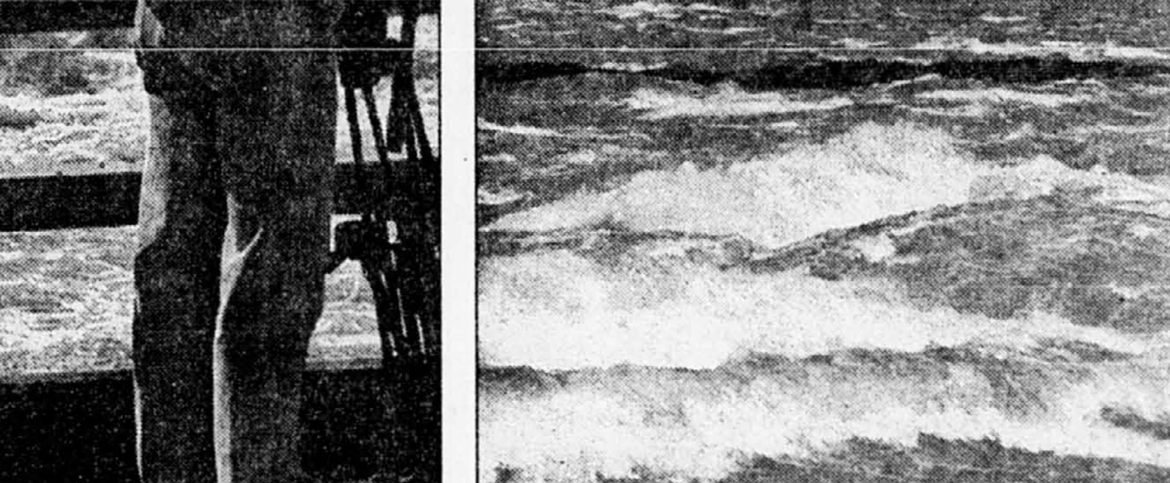
Aidez-nous à faire le ménage, ET PROFITEZ du solde d'articles sans suite.

Comme nous manquons d'espace pour étaler tous les articles, *chaque jour amènera de nouveaux spéciaux.* ***Vous y gagnerez donc à venir nous voir souvent,*** question de voir si nous avons de la suite dans les idées. L'article que vous convoitez pourrait apparaître le 13 ou le 18 ou le 23 avril ou...

Venez souvent et épargnez!

Tilley Endurables
1050, ave. Laurier Ouest
(514) 272-7791
Obtenez un catalogue gratuit
1-800-465-4249
2622731

VOTRE NOUVELLE VOLKSWAGEN
pourrait vous en faire GAGNER une autre...



Venez la voir

Du 23 mars au 29 mai

Courez la chance de conduire une *New Beetle* sans frais pendant un an à l'achat ou à la location de n'importe quelle Volkswagen neuve.

Profitez de cette offre exclusive à Automobiles Rimar, Duval Volkswagen et Centre-Ville Volkswagen, dont les importants stocks de véhicules vous donnent l'embarras du choix... Et l'envie de prévoir un petit stationnement pour une *New Beetle* !

Valeur approximative de 6000 $. Le gagnant devra répondre à une question mathématique. Tous les détails et le règlement du concours chez ces trois concessionnaires.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Automobiles Rimar
5500, boul. Métropolitain Est
St-Léonard, 253-4888

Centre-Ville Volkswagen
324, rue Peel
Montréal, 846-1717

Duval Volkswagen
400, boul. Roland-Therrien
Longueuil, 679-0890
2618216

Owens Corning : le syndicat et la députée Simard déplorent des propos calomnieux

MARTHA GAGNON

Les discussions sur la relance de l'usine de fabrication d'isolants Owens Corning de Candiac, qui a cessé sa production la semaine dernière, ont bien failli être rompues en raison de certains gestes déplorables commis par des travailleurs mécontents.

Des gestes qui ont irrité la députée de La Prairie, Monique Simard, qui se bat depuis des mois pour essayer de sauver les 265 emplois. « Il serait dommage, tragique même, que des incidents et des gestes délinquants, grossiers et calomnieux viennent perturber, voire arrêter une démarche de relance », a-t-elle déclaré dans une lettre publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire local, *Le Reflet*.

Le syndicat confirme qu'un « document injurieux » à l'endroit du directeur de l'usine et d'autres membres du personnel a circulé dans l'entreprise. Le document, selon Daniel Cloutier, représentant national du syndicat des communications, de l'énergie et du papier affilié à la FTQ, contenait, entre autre, des allusions « déplacées » à la vie privée et intime de certaines personnes. « Un torchon rempli de conneries », déplore-t-il.

M. Cloutier explique que le bureau syndical et la majorité de ses membres désapprouvent ces messages anonymes. Ils l'ont d'ailleurs rapidement fait savoir à l'employeur en le priant de passer l'éponge et de maintenir les discussions.

Ce qu'a accepté de faire le directeur de l'usine, Michel Tremblay. « C'est l'oeuvre de quelques individus, dit-il. Avec le syndicat, nous avons remis les pendules à l'heure car différentes choses se sont produites au cours des derniers mois. L'exécutif a démontré qu'il regrettait ce qui s'était passé et voulait poursuivre le dialogue. Je suis d'accord. »

Au bureau de Monique Simard, un porte-parole a déclaré que la députée était satisfaite que son appel au bon sens et à la solidarité ait été entendu. « L'enjeu est majeur et je ne saurais accepter l'échec du projet en raison des gestes répréhensibles qui ont été commis, déclare Mme Simard dans la lettre qu'elle a aussi fait parvenir à la direction de l'usine. Ne nous laissons pas distraire et donnons nous toutes les chances pour relancer l'entreprise. »

Une rencontre était d'ailleurs prévue en fin d'après-midi entre le syndicat, le Fonds de solidarité de la FTQ, la direction de l'usine et des représentants politiques. « Même si l'usine est sur le point d'être fermée, les différentes parties essaient de lui trouver une nouvelle vocation dans le cadre d'une démarche intelligente et constructive, explique le directeur. C'est un défi de taille et le travail sera long. L'usine dispose d'une technologie qui pourrait nécessiter de grands changements si jamais on choisissait un nouveau produit. »

M. Tremblay affirme que les hautes instances de la compagnie lui ont confié le mandat « d'écouter et de collaborer ». La compagnie a, comme on le sait, l'intention de continuer à assurer l'entretien de l'usine, malgré la fermeture, au cas où la situation changerait.

Hausse de salaire des élus de Contrecoeur

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Malgré la grogne de certains résidants, les élus de Contrecoeur se sont donné hier soir une hausse de salaire de 41 %. Pour le maire de cette ville de 5891 habitants, Georges Tétreault, toute la controverse entourant la décision n'est le fait que d'une poignée de mécontents. « Ce n'est même pas une tempête dans un verre d'eau, c'est une goutte d'eau », a-t-il dit à *La Presse* quelques heures avant l'assemblée du conseil.

Selon M. Tétreault, son salaire et celui des six conseillers municipaux étaient gelés depuis 10 ans et il était temps de les rajuster. « Un chiffre comme 41 %, ça fait peur, mais c'est 41 % de pas grand-chose », insiste le maire Tétreault.

Avant les augmentations, le salaire du maire, un homme de 74 ans qui dit se consacrer à plein temps à ses administrés, était de 10 640 $ par année. Quant à la rémunération des conseillers, elle était de 3547 $, à quoi s'ajoutent des bonifications liées à la présence aux réunions des divers comités municipaux. En 1997, ces bonifications ont varié entre 180 $ et 2520 $ selon les conseillers.

Avec les augmentations adoptées hier, la rémunération totale du maire atteindra 15 021 $ — ce qui comprend une allocation de dépenses de 5007 $ — tandis que celle des conseillers sera de 5007 $. Le système de jetons de présence demeure en place.

Pour convaincre les incrédules, l'administration municipale a présenté aux citoyens un tableau comparant la rémunération des élus de Contrecoeur et de ceux de 13 villes québécoises de taille à peu près similaire (Acton Vale, Asbestos, etc.)

Avec l'ancienne rémunération, les élus de Contrecoeur se situaient au bas de l'échelle, seuls ceux de Verchères ayant un plus maigre salaire, avec 7931 $ pour le maire et 2644 $ pour les conseillers.

Des membres d'une caisse pop de Longueuil contestent l'abolition de services au comptoir

MARTHA GAGNON

« Je me bats pour ma caisse », affirme Florent Charest, qui a fait circuler une pétition et recueilli plus de 2000 noms afin de protester contre la mise à pied des caissières et la disparition, à compter du 20 avril, des services au comptoir à la succursale de la caisse populaire Jacques-Cartier située sur le boulevard Sainte-Foy, à Longueuil.

Cette institution est née de la fusion récente de deux caisses, Saint-Charles-Borromée, où plusieurs sociétaires protestent, et la Caisse de financement de Longueuil. M. Charest reproche aux administrateurs de « ne pas avoir informé les membres de ces modifications importantes lors de l'assemblée de fusion en février ».

Il ajoute qu'on a « exposé seulement les bons côtés de la fusion sans parler de la diminution des services personnalisés. On ne nous a pas dit la vérité. Les caisses disparaissent sans que les membres en aient décidé de façon éclairée. Ils ont l'impression d'avoir été trahis, surtout qu'il y a parmi nous plusieurs gagne-petit ».

M. Charest, qui est connu comme conseiller municipal à Longueuil, demande aux administrateurs de suspendre leur décision et de tenir une assemblée publique pour discuter des modifications du service. « S'ils nous respectent, ils vont tenir une assemblée, dit-il. Il y a 6000 sociétaires qui fréquentent la succursale de Saint-Charles-Borromée. »

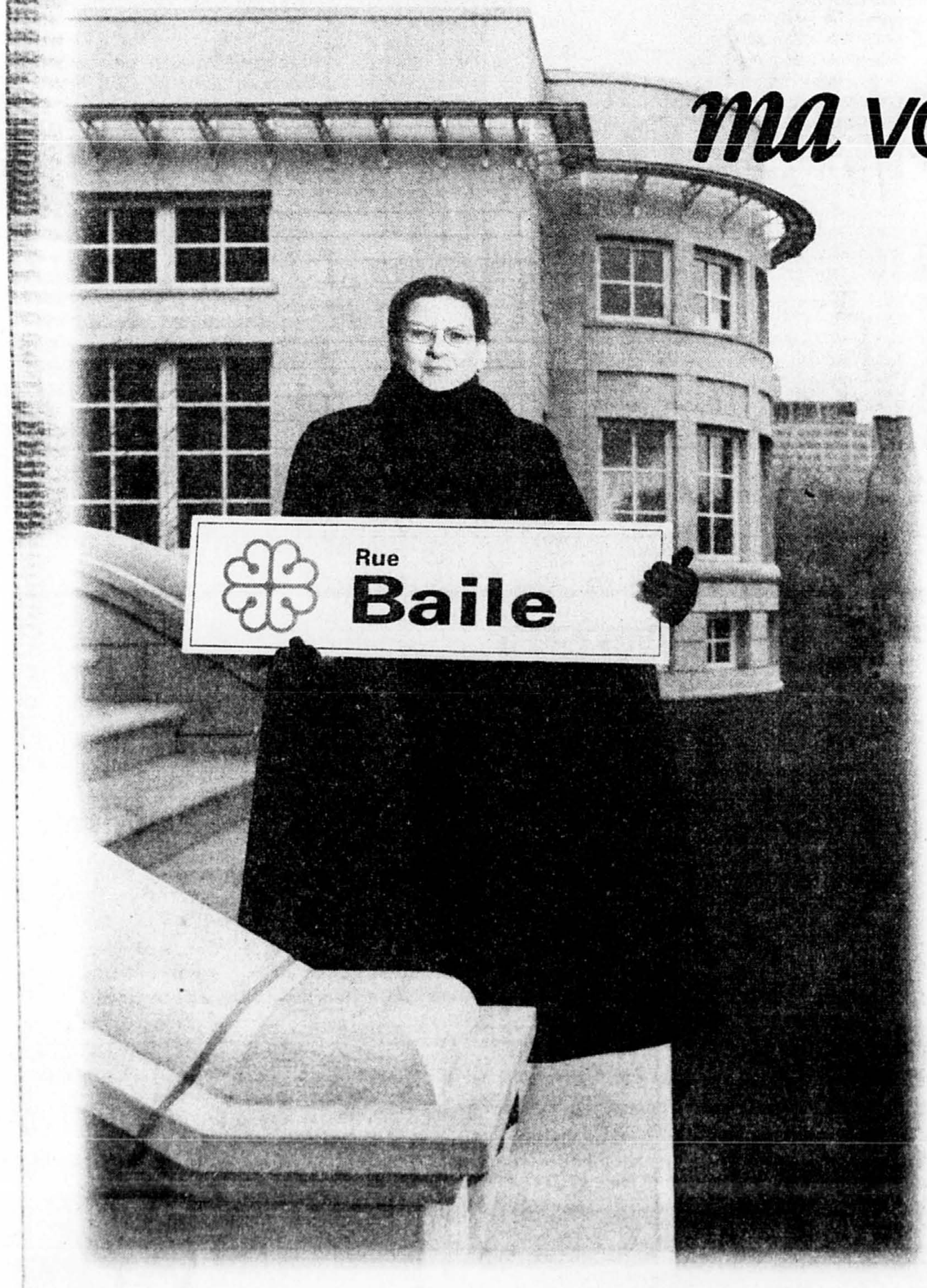
Le directeur de la nouvelle caisse Jacques-Cartier, Laurent Bleau, a expliqué hier qu'il comprenait la réaction des gens du quartier qui sont attachés à leur caisse, mais que la décision est tout à fait justifiée. « La rentabilité est le principal motif, dit-il. Avant la fusion, la caisse Saint-Charles-Borromée éprouvait de sérieux problèmes financiers et devait plus d'un million de dollars au fonds de sécurité Desjardins. Les deux conflits de travail avaient aussi laissé des séquelles. La dette a été éliminée à certaines conditions, dont la plus importante est de rétablir la situation financière. On espère que les membres en profiteront et recevront des ristournes. »

Il ajoute que le « Mouvement Desjardins veut continuer à jouer son rôle corporatif et social, mais qu'il doit, avant tout, assurer la survie des caisses. Ces changements, impopulaires nous en convenons, nous obligent à mettre à pied cinq caissières qui auront droit à des allocations et à des services de reclassement ».

M. Bleau affirme toutefois que la population de Longueuil est, dans l'ensemble, bien desservie par les neuf caisses Desjardins qui offrent 14 points de service. « Comparativement à quatre pour la plus importante institution financière après nous », précise-t-il.

De plus, le directeur indique que la majorité des membres de la caisse effectuent leurs transactions en mode électronique. Le point de service du boulevard Sainte-Foy continuera toutefois à offrir les services de prêt, d'épargne, de coffrets de sûreté et de chèques de voyage.

Au curé de la paroisse Saint-Charles-Borromée qui déplorait la disparition des services au comptoir, M. Bleau a répondu que « même les églises devaient fusionner leurs services et que lui-même exerçait son ministère dans deux paroisses ».



ma volonté d'agir

MONTRÉAL c'est toi *ma* ville!

J'ai longtemps vécu dans des villes aussi célèbres que New York, Chicago et Paris. Mais c'est ici que je me sens vraiment chez moi.

Montréal est la grande ville la plus agréable à habiter en Amérique du Nord. Ici, on peut vivre à cinq minutes de son travail, avoir un jardin et sortir à pied prendre un espresso.

Mon engagement envers ma ville, c'est de mobiliser ses institutions et citoyens afin qu'ils prennent en main leurs quartiers.

Phyllis Lambert
Fondateur et directeur
Centre Canadien d'Architecture

BOMBARDIER

Gaz Métropolitain

Canada

Les Laurentides en quête « d'immigrants d'affaires »

ISABELLE HACHEY

Afin d'attirer les immigrants dans la région des Laurentides, le ministre de l'Immigration, André Boisclair, a remis un chèque de 50 000 $ à l'Association des professionnels en développement économique des Laurentides (APDEL), lors de son passage hier à Saint-Jérôme.

Quel rapport entre les immigrants et l'APDEL ? C'est qu'on ne veut pas recruter n'importe quel étranger dans les Laurentides, mais des « immigrants d'affaires », qui pourraient enrichir la région en y injectant des investissements importants. « La qualité et le dynamisme des projets réalisés dans les Laurentides démontrent que cette région a compris l'apport stratégique que représente l'immigration dans son développement collectif », a dit le ministre Boisclair, qui remettra sous peu un autre chèque de 50 000 $ à l'APDEL pour la réalisation de ce projet.

Pour être sélectionné par le Québec comme immigrant d'affaires, un ressortissant étranger doit s'engager à réaliser un investissement dont les retombées seront significatives pour la province. Dans la catégorie « entrepreneurs », par exemple, ils doivent notamment posséder un avoir net d'au moins 200 000 $ et créer au moins trois emplois pour des résidants du Québec autres qu'eux-mêmes et que les membres de leur famille immédiate. Dans la catégorie « investisseurs », ils doivent s'engager à investir un montant minimum de 350 000 $, en cinq ans, dans des placements ou des entreprises. Bref, de quoi allécher les commissaires industriels de plusieurs régions du Québec.

Ainsi, la subvention gouvernementale de 100 000 $ du projet des Laurentides s'ajoute aux 162 276 $ investis par les partenaires de la région. « C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la politique de régionalisation de l'immigration », explique Michel Surprenant, agent de recherche à la direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de Laval, Laurentides et Lanaudière.

Seulement 106 des 12 538 immigrants d'affaires qui se sont installés au Québec entre 1991 et 1995 ont choisi les Laurentides, ce qui représente un maigre 0,8 %. Le projet du ministère, qui prévoit l'embauche d'un commissaire industriel sensible aux relations interculturelles, contribuera à hausser cette moyenne, croit M. Surprenant.

Le ministre Boisclair a aussi accordé une subvention de 35 000 $ à l'organisme régional Le Coffret pour la création d'un bottin d'information destiné aux immigrants d'affaires. Le bottin, disponible sur Internet, a pour but de vanter les mérites des Laurentides aux immigrants disposant de gros capitaux.

Selon le rapport annuel 1996-1997 du ministère, les 340 projets d'affaires réalisés en 1996 au Québec dans le cadre du programme des « entrepreneurs » ont généré des investissements de 32,8 millions et ont créé 444 emplois, en plus d'en maintenir 239 autres. Dans le cadre du programme des « investisseurs », 350 millions ont été transférés en 1996 auprès de courtiers et de sociétés de fiducie établis au Québec.

Nouvel investissement du Fonds de solidarité

Le Fonds régional de solidarité de Lanaudière (FTQ) a réalisé son premier investissement dans la MRC de L'Assomption, hier, en injectant 300 000 $ dans une entreprise spécialisée dans les comptoirs réfrigérés commerciaux, Les Équipements GMT.

L'entreprise de L'Assomption, qui compte 45 employés, prévoit ainsi créer une vingtaine d'emplois au cours des trois prochaines années.

Il s'agit du sixième investissement du Fonds régional de solidarité Lanaudière. Le directeur général, Réjean Fontaine, estime que depuis la création du Fonds en 1996, des investissements de 1,5 million ont contribué à créer ou à maintenir 165 emplois dans la région de Lanaudière.

Déneigement : Laval doit encore 3,5 millions

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval doit 3,5 millions aux entrepreneurs privés affectés au déneigement des rues de l'île Jésus. Devant cette situation, le conseiller de l'opposition Maurice Clermont a profité de l'assemblée régulière du conseil hier soir pour demander au maire Gilles Vaillancourt d'inscrire le paiement de ces factures à l'ordre du jour de la réunion de demain du comité exécutif.

« J'ai reçu dix appels d'entrepreneurs à qui la Ville doit des sommes de 150 000 $, 200 000 $ et même plus. Quelques-uns ont même dû aller emprunter à la banque afin répondre à leurs principaux besoins financiers », a ajouté M. Clermont.

« Je comprends, a répondu M. Vaillancourt, ce sujet ne sera pas à la prochaine réunion, il l'était à celle de la semaine dernière.

« Nous allons convoquer une assemblée extraordinaire du conseil municipal afin de procéder à des *réaffectations* budgétaires ; il nous manque actuellement certains documents provenant du service des finances. Il faut comprendre que nous avons vécu une période exceptionnelle. D'autres municipalités sont dans la même situation que nous. »

L'un des quelque 200 entrepreneurs employés par Laval en hiver a déclaré à *La Presse*, tout en demandant l'anonymat par crainte de perdre ses contrats l'an prochain, que la Ville lui devait près de 160 000 $.

« Nous n'avons pas été payés depuis janvier. Pendant que j'attends mon chèque de Laval, je dois payer 15 % d'intérêt parce que je ne suis pas capable de payer mes taxes municipales. « De plus, je n'ai pas d'argent pour renouveler mes plaques d'immatriculation. C'est le premier hiver qu'une telle situation se produit, normalement nous avons toujours nos chèques à la date prévue », a précisé cet entrepreneur.

Il a affirmé avoir téléphoné au contrôleur du service des travaux publics et de l'environnement urbain de Laval, Pierre Legault, qui lui a dit que les chèques seraient postés vers la mi-mars. Que les budgets étaient épuisés.

« La semaine dernière, poursuit-il, j'ai contacté le directeur des travaux publics, André Perrault. Mal à l'aise, il m'a annoncé que les chèques étaient faits depuis le 6 mars, mais qu'ils étaient bloqués.

« J'ai reparlé à M. Legault et il a mentionné qu'à la suite des paiements de taxes municipales, nos chèques seront envoyés après le 31 mars. Nous sommes aujourd'hui le 6 avril... »

Il soutient connaître des entrepreneurs, propriétaires de souffleuses, à qui Laval doit 700 000 $.





Vous voulez vendre...
• Autos
• Camions
• 4 X 4
• Fourgonnettes
3 lignes d'annonce
7 jours consécutifs
pour seulement
28,98 $ + taxes
(1,38 $ par ligne additionnelle par jour)
N.B. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.
La Presse
2617674
Les petites annonces
285-7111 Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013
B1224 215

Neuf autobus de manifestants contre le projet de loi 186

YANN PINEAU

Quelques centaines de manifestants répartis dans neuf autobus ont parcouru Montréal, hier après-midi, afin de protester contre le projet de loi 186 de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, qui vise à réformer l'aide sociale.

La caravane de la Coalition pour la survie des programmes sociaux, escortée par des motards de la police de la CUM, est partie du square Berri vers 13 h 30 et a traversé entre autres le quartier des affaires, la Petite Bourgogne, Westmount et Outremont.

Les manifestants se sont arrêtés vers 14 h 30 devant la maison-mère des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, afin d'exprimer leur solidarité envers les 180 syndiqués de cette communauté religieuse, en lock-out depuis le 15 janvier. Un deuxième arrêt s'est fait devant les locaux du centre travail Québec situé à l'angle des rues Ontario et Amherst.

Selon Jean-Pierre Wilsey, porte-parole de la Coalition, les principaux griefs envers le projet de loi 186 sont l'obligation qui sera faite aux jeunes assistés sociaux de 18 à 24 ans de participer à un programme de réinsertion et la saisie possible d'une partie de la prestation d'un assisté social qui ne paie pas son loyer.

Dans la matinée, des responsables de la coalition ont expliqué à environ 250 personnes réunies au centre Saint-Pierre, rue de la Visitation, les dangers que représente, selon eux, le projet de loi 186.

Cette caravane a été organisée dans le cadre d'une Journée nationale d'étude sur le projet de loi 186. Plusieurs autres manifestations et événements divers ont eu lieu à travers la province.

À Montréal, une marche a notamment été organisée dans le quartier Villeray par le Conseil communautaire solidarités Villeray. Les manifestants sont passés entre autres devant les bureaux de trois élus : Pierre Pettigrew, André Boisclair et Christos Sirros. Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, des organismes du secteur ont aussi mobilisé la population. Dans ce dernier cas, les manifestants ont terminé leur parcours en marchant à reculons vers les bureaux montréalais de la ministre Louise Harel, rue Ontario.

Cette dernière a d'ailleurs tenu à donner sa version des faits dans un long communiqué transmis aux médias.

« Il est faux de laisser croire que le projet de loi 186 entraînera un appauvrissement des prestataires de l'aide sociale et qu'il permettra même de les exclure du régime. Soyons clair, les *coupures* sur les chèques sont terminées et les mesures proposées faciliteront la réintégration au marché du travail des personnes à l'aide sociale qui sont maintenant principalement des chômeuses et des chômeurs », a déclaré la ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Mme Harel estime que certains peuvent avoir des critiques à formuler sur la réforme de l'aide sociale, mais elle pense que ces critiques ne doivent pas servir à insécuriser les prestataires de l'aide sociale. Toutefois, les adversaires du projet de loi 186 estiment que le gouvernement n'aura jamais les moyens de répondre aux besoins de tous les jeunes assistés sociaux et que ceux qui seront laissés à l'écart seront pénalisés.

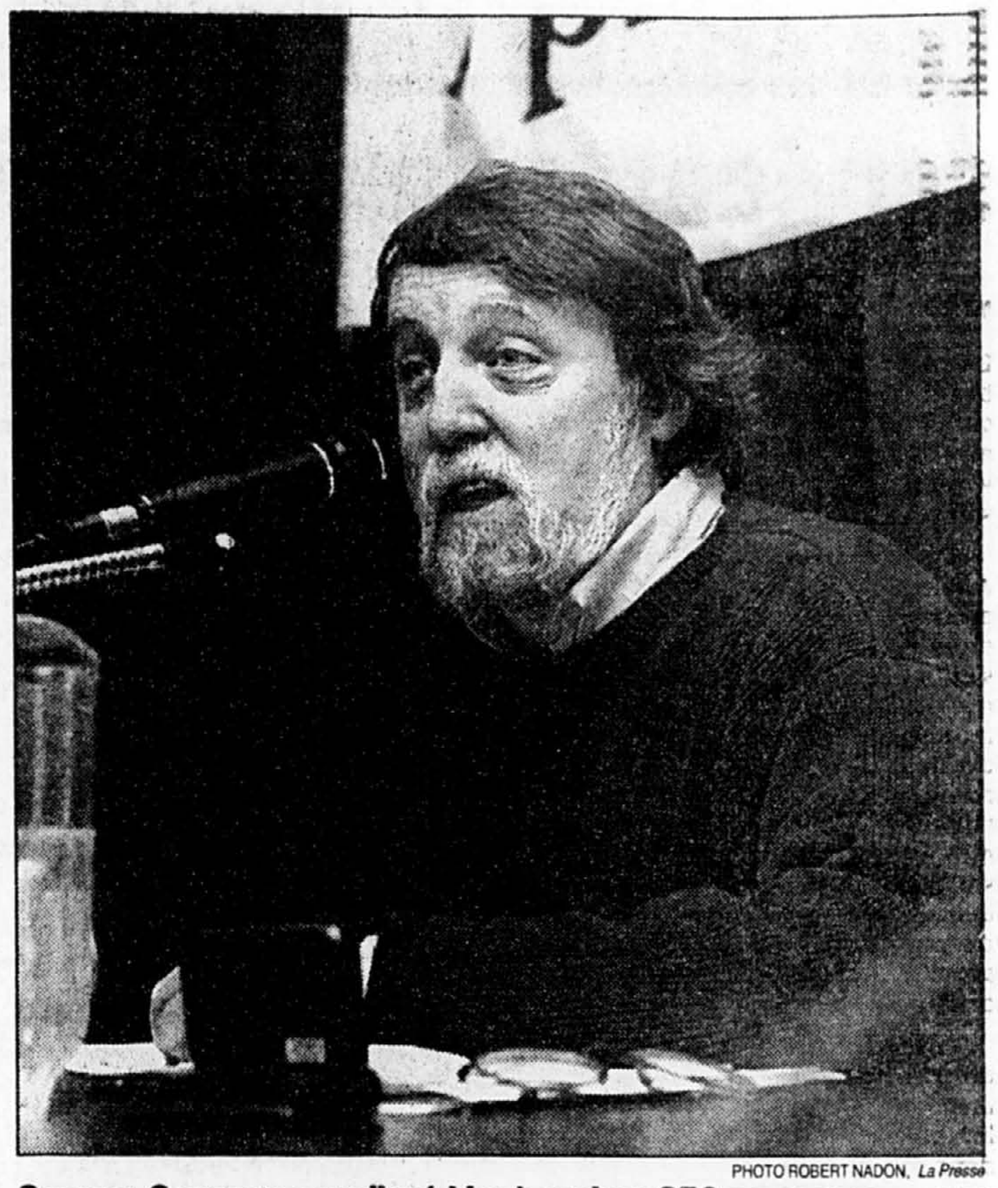


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Georges Campeau a expliqué hier à environ 250 personnes réunies au centre Saint-Pierre les dangers que représente, selon la Coalition pour la survie des programmes sociaux, le projet de loi 186.

Construction : les syndicats amorcent des pressions

Presse Canadienne
QUÉBEC

La coalition syndicale FTQ-Construction et CSD-Construction, qui représente la majorité des quelque 20 000 travailleurs oeuvrant dans le secteur résidentiel, a choisi pour cible, hier, un chantier de construction situé à Charlesbourg, près de Québec, comme amorce d'un vaste mouvement de pression qui doit atteindre d'autres chantiers résidentiels de la province, au cours des prochains jours.

Tôt hier, une centaine de syndiqués se sont présentés sur le chantier « Les Cours de l'Atrium » et obligé la trentaine de travailleurs à quitter les lieux. Il n'y a pas eu de violence.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) a aussitôt répliqué, au nom des propriétaires, en déposant une requête en injonction interdisant aux syndicats de poser des gestes qui seraient de nature à perturber le cours normal du chantier et à limiter à cinq le nombre de piqueteurs.

Les deux parties ont plaidé durant près de trois heures, au Palais de justice de Québec, devant la juge Danielle Blondin, de la Cour supérieure. Celle-ci a pris la requête en délibéré. Elle doit rendre sa décision ce matin.

Du côté de l'APCHQ, on a plaidé qu'il s'agissait d'une grève illégale. « Et même si cette grève est légale à cause du lock-out décrété par la partie patronale, en décembre 1995, ça ne justifie pas l'intimidation sur le chantier de construction d'une résidence pour personnes âgées », a plaidé Me Michèle Thivierge.

Du côté syndical, Me Franois Leduc a fait valoir que les travailleurs du secteur résidentiel étaient en lock-out et qu'ils étaient alors en droit d'exercer des pressions économiques légitimes et inviter les travailleurs de ce chantier à « ne pas accepter les conditions de travail imposées par l'employeur ».

La coalition syndicale a entrepris ces moyens de pression « qui vont faire mal aux employeurs » pour les forcer à négocier sérieusement.

Les travailleurs du secteur résidentiel réclament la parité salariale et les mêmes conditions de travail que celles offertes aux travailleurs des autres secteurs de la construction, dont le salaire moyen se situe à 23 $ l'heure.

Le jeune Dominicain amputé pourrait porter plainte contre Immigration Canada

FLORENCE PITARD

Le cas de Ramon Mercedes pourrait vite devenir délicat pour le ministère de l'Immigration. Son avocate, Gisèle Saint-Pierre, ne désespère pas de faire revenir le jeune Dominicain au Canada pour qu'il porte plainte sur la façon dont il a été traité.

Passager clandestin sur un navire, ce jeune homme de 23 ans avait été retrouvé mi-mars dans un conteneur, les pieds gelés. Transféré de Port-Alfred, au Saguenay, à Montréal, il avait dû être amputé à l'Hôtel-Dieu. Samedi, il a été renvoyé en République dominicaine par avion, menotté sur une civière. Il était accompagné par des agents de l'Immigration et par un employé de la Lloyd's, la compagnie d'assurance du bateau sur lequel il se trouvait. « J'ai été traité comme un chien, pas comme un être humain, expliquait hier le jeune homme, joint à son domicile par *La Presse*. On m'avait promis que je serais soigné dans une clinique privée. Au lieu de ça, j'ai été laissé à l'aéroport et on m'a dit d'appeler ma famille. Je souffre énormément, et je me sens très mal. »

Son avocate s'indigne de l'attitude d'Immigration Canada. « On l'a renvoyé dans un pays où il ne peut pas se payer de médicaments. Il est soigné par un de mes amis, médecin là-bas, mais on ne lui a même pas communiqué son dossier médical. » Le plus grave est sans doute que le jeune homme ne pourra pas subir la rééducation que nécessite son état.

L'avocate estime donc que les services de l'immigration ont été extrêmement négligents : « Immigration Canada a peut-être agi légalement en renvoyant Ramon Mercedes. Mais ils auraient dû faire preuve de compassion en appliquant la loi. En revanche, ils ont été complaisants vis-à-vis de la compagnie d'assurance, qui cherchait à économiser l'argent des soins médicaux. »

Gisèle Saint-Pierre a bien l'intention de remuer ciel et terre pour que les services d'immigration accordent à son client l'autorisation de revenir. « Je veux obtenir un permis du ministre de l'Immigration. Je vais étudier les responsabilités de l'Immigration et de la compagnie d'assurance. Et quand Ramon sera de retour, nous irons déposer une plainte privée auprès du ministère de la Justice. »

De son côté, Immigration Canada pense avoir agi de façon appropriée: « Ramon Mercedes a été libéré par nos services le 23 mars, explique Michel Perras, directeur des investigations et des renvois. Comme la loi le stipule, c'est à lui de prendre en charge les frais de retour. Nous avons juste accepté de prêter assistance à la compagnie d'assurance, mandatée par le transporteur, et de faire accompagner le jeune homme par deux de nos agents qui parlent espagnol. » Michel Perras décline toute responsabilité quant à la façon dont le jeune homme a été traité : « La compagnie nous avait affirmé qu'à Saint-Domingue, il serait transféré dans une clinique. » N'aurait-il pas été possible de le garder au Canada pour des raisons humanitaires ? « À son arrivée à Port-Alfred, il nous a dit qu'il voulait travailler aux États-Unis, pas émigrer au Canada. Une ordonnance de renvoi a donc été rendue. Il n'était plus possible de lui donner ensuite le statut de réfugié. »

Pendant ce temps, en République dominicaine, la solidarité s'organise et prend la forme d'une collecte pour fournir à Ramon Mercedes soins et médicaments.

le lait PRÉSENTE
On est bien plus beau à vélo !
31 mai 98
Le Tour de l'Île
Inscrivez-vous dès maintenant !
Formulaires d'inscription disponibles dans tous les magasins CANADIAN TIRE du Québec.
EN COLLABORATION AVEC
CANADIAN TIRE
COMMANDITAIRE OFFICIEL
RÉSEAU OFFICIEL D'INSCRIPTION
Info Tour Bell 514 521-TOUR
CITÉ ROCK détente
CKMF 89,3 énergie
La Presse
2622455

Aux prises avec une « lacune » dans le règlement de la loi 102

ISABELLE HACHEY

Ginette Comtois, 45 ans, a quitté son emploi à la bibliothèque de Saint-Eustache après être tombée malade, l'an dernier. Sans travail et sans argent, elle croyait pouvoir retirer cette année un revenu d'appoint de son fond de retraite privé afin de joindre les deux bouts. Mais les engagements du gouvernement se font toujours attendre.

Malgré certains assouplissements apportés en janvier par la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, les personnes qui ont quitté leur emploi avant l'âge de la retraite n'ont toujours pas accès à leur fond de pension, comme le prévoit pourtant la Loi 102 sur les régimes complémentaires de retraite. Simple « erreur technique » dans la rédaction de la Loi ou résistance de la part des institutions financières ?

Théoriquement, depuis le 1er janvier, les personnes de moins de 54 ans ont droit de retirer un revenu temporaire de leur compte de retraite immobilisé (CRI). Mais une « erreur technique » dans la rédaction du règlement empêche les banques de verser ce revenu aux personnes dans le besoin. « Les ficelles ont été mal attachées », soutient un agent d'information de la Régie des rentes du Québec, Claude Rodrigue.

Selon lui, il s'agirait d'une simple omission, d'une « lacune » dans le règlement... dont la correction devra passer par toutes les étapes obligatoires de consultations, de vérifications et de prépublication avant d'être soumise à l'approbation finale du gouvernement en août — si tout se passe bien.

Pourtant, les experts contactés par *La Presse* n'arrivent tout simplement pas à déceler l'erreur de rédaction du règlement. « J'ai lu la grosse brique de la loi 102 et c'est peut-être une virgule à la mauvaise place, mais je n'ai pas vu l'erreur technique », avoue Patrice Sergerie, conseiller en retraite à la Banque Scotia McLeod. « Le vrai problème réside dans le fait que les institutions financières y voient un coût énorme au point de vue administratif. Chaque année, elles devront refaire le calcul des revenus admissibles pour chaque client », ajoute-t-il.

« Et ces clients ne sont pas des gros clients. Ce sont des gens à très faible revenu. Ce sont ceux qui sont les plus exigeants et qui sont pressés d'avoir de l'argent maintenant », poursuit M. Sergerie. « Les institutions financières essaient de trouver toutes sortes de petites failles pour retarder la mise en application de la loi », croit-il.

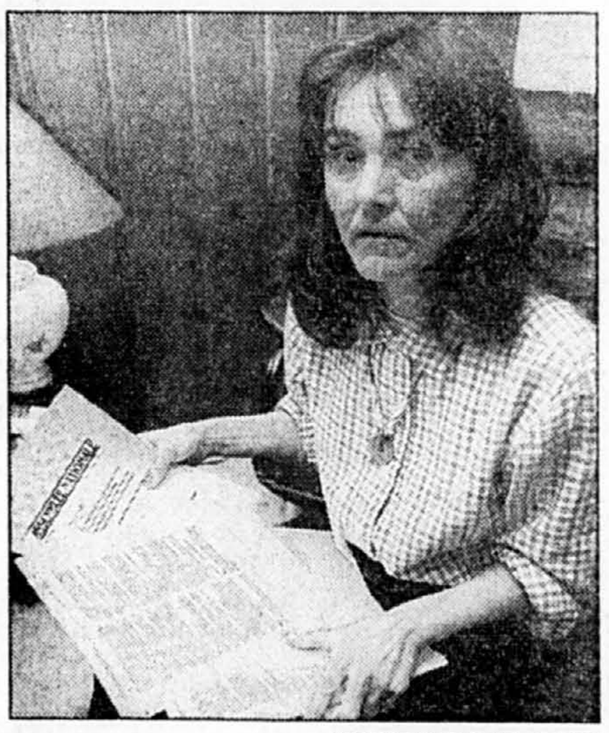


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Pour joindre les deux bouts, Ginette Comtois tente en vain de retirer un petit revenu de son fond de retraite privé. Les banques résistent.

Le gouvernement a d'ailleurs accordé un délai de six mois aux institutions financières pour leur permettre de s'ajuster. La loi 102 comporte aussi une clause qui rend les institutions financières responsables des montants versés en trop, ce qui rend les banques très prudentes, ajoute Lise Allard, fiscaliste chez Desjardins. « Si on verse des revenus alors qu'on a pas le droit de les verser, c'est nous qui pourrions avoir des pénalités sur le dos », dit-elle.

Selon M. Rodrigue, le conseil d'administration de la RRQ a récemment adopté une modification au règlement, qui est maintenant entre les mains du gouvernement. « Il n'y a pas de raisons de croire, pour le moment, qu'on va priver de ces revenus les personnes qui y ont droit », dit-il. Mais après s'être butée au refus de nombreuses institutions financières, Ginette Comtois est sceptique. Elle craint que les pressions des banques ne fassent céder le gouvernement, qui pourrait retirer son règlement en catimini. « C'est dangereux qu'une banque ait autant de pouvoir sur un gouvernement », conclut-elle.

Les études sur la fusion de services municipaux inquiètent

MARTHA GAGNON

L'Union des municipalités du Québec doute de l'efficacité des études sur la mise en commun des services municipaux pour lesquelles le gouvernement a prévu 1,7 million dans son récent budget.

C'est jeudi que le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, précisera la façon dont les subventions seront accordées, qui pourra s'en prévaloir et comment seront réalisées les études. À l'UMQ, un représentant, Richard Leblanc, a expliqué que l'organisme préférerait que l'on « enlève d'abord certains irritants et règle des problèmes administratifs », tels que la Loi sur la police, qui oblige les villes à demander l'autorisation du ministre pour abolir un poste et la Loi sur l'organisation territoriale concernant la sécurité d'emploi.

De plus, l'UMQ trouve à la fois difficile et paradoxal de discuter de mise en commun de services lorsque le gouvernement accorde dans son budget 180 millions à de petites municipalités pour des travaux d'aqueduc. « L'UMQ se demande quel sera maintenant l'intérêt pour ces villes de participer à des études de fusion de services », dit M. Leblanc.

L'Union des municipalités estime aussi que la « lourdeur du processus de mise en commun des services » refroidit bien des ardeurs. Elle affirme également que le « programme du ministre Trudel est mal ciblé s'il s'adresse uniquement aux municipalités régionale de comté et communautés urbaines plutôt qu'aux villes elles-mêmes ».

À l'Union des municipalités régionales de comté, personne ne se disait en mesure hier de faire des commentaires. On préfère attendre de connaître tous les détails du programme.

L'attachée de presse du ministre Trudel, Renée-Claude Boivin, a refusé hier d'apporter des précisions. Elle a simplement rappelé que ce programme pour favoriser les études de mise en commun des services visait à aider les municipalités à faire face aux compressions budgétaires de 375 millions que le gouvernement leur a imposées.

Mme Boivin ajoute que la fusion des services fait partie du deuxième volet de la « politique de renforcement des municipalités ». Le premier consistait à favoriser les études de regroupement dans le cas des municipalités de 10 000 habitants et moins. « Plus de 400 municipalités étaient ciblées et 95 % ont demandé à réaliser une étude », dit Mme Boivin.

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales a procédé à des sondages qui révèlent que les citoyens sont très favorables à la réalisation d'études sur la mise en commun des services, tels que la police, la collecte des ordures, les activités culturelles et sportives. Ils veulent toutefois être consultés au moment des décisions.

L'attachée du ministre précise qu'à certains endroits, comme au Saguenay, des villes songent à fusionner leur service de police. « Il semble que cela se discute entre les municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie », dit-elle. C'est aussi le cas à Beloeil où le président de la Fraternité, Jean Ledoux, s'est prononcé publiquement en faveur d'un regroupement des policiers avec Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park.

Par ailleurs, la chambre de commerce de La Vallée-du-Richelieu maintient qu'il serait plus profitable de réaliser une étude sur la fusion des villes plutôt que la mise en commun des services. C'est aussi l'avis d'un conseiller municipal de Mont-Saint-Hilaire, Joseph Côté, qui signe une chronique régulière sur la fusion municipale dans l'hebdomadaire, l'*Oeil régional*.

Mais il semble que plusieurs villes veuillent conserver leur entité et trouvent plus avantageux de regrouper seulement certains services. C'est ce qui est ressorti d'une récente rencontre des maires et conseillers de plusieurs villes de La Vallée-du-Richelieu.

« Comme dans la chanson, faisait observer un conseiller, tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir. On veut tous améliorer les services et réduire les coûts, mais c'est difficile de s'entendre. »



Notre solitaire séduira beaucoup de coeurs.

Annik Lucier, designer primée de Birks, redonne au diamant solitaire toute sa beauté et tout son éclat, monture en or 18 carats ou platine. Bagues de fiançailles Birks à partir de 925 $. Illustrées: "Enchantement" à partir de 5 000 $. Alliance à partir de 245 $.

BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com 2621544

C'EST PARTI !

Offres d'une durée limitée, sur véhicules en inventaire seulement.

COUPÉ 1998



HONDA

L'ÉVÉNEMENT GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

BERLINE 1998



208 $*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

OU

4,8 %**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neufs en inventaire. Échange ou comptant de 1 825 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. **Programme de financement de H.C.F. I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 $ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 $ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 $; coût total : 22 020,96 $. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 $), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

Référendum : Landry rejette les « affirmations grossières » de Charest

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Jean Charest fait des « affirmations grossières », selon Bernard Landry, quand il prétend que la tenue de référendums a ralenti l'économie du Québec par rapport à celle de l'Ontario.



PHOTO PC

Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, s'est employé à réfuter, hier, devant la Chambre du commerce du Montréal métropolitain, les affirmations de Jean Charest selon lesquelles le tenue de référendums aurait ralenti l'économie du Québec par rapport à celle de l'Ontario.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, a répliqué au candidat à la direction du Parti libéral du Québec hier, lorsqu'il s'adressait aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Landry a accusé Jean Charest de « tirer dans le dos de l'économie du Québec avec des fadaises » et de ne pas dire la vérité aux Québécois.

M. Landry n'a en aucun moment nommé Jean Charest, bien que les attaques du ministre le visait directement.

« Ceux qui commencent leur carrière politique au Québec en disant que l'économie ne va pas bien parce qu'on a des référendums font des affirmations grossièrement erronées et qu'aucun chiffre ne soutient. Les chiffres soutiennent même le contraire », s'est exclamé M. Landry.

Le ministre des Finances et de l'Économie s'est lancé dans une démonstration de ces écarts de chômage et d'investissements, reculant jusqu'au cumul des premières statistiques, en 1946.

Selon lui, les écarts de taux de chômage entre le Québec, l'Ontario et le Canada demeurent sensiblement les mêmes depuis 1946.

La situation « s'est même améliorée depuis quelques années », ce qui fait qu'on ne peut évoquer la tenue de référendums sur la souveraineté en 1980 et 1995 au Québec pour expliquer cet écart, proteste-t-il.

L'écart de taux de chômage le plus important entre le Québec et l'Ontario a été enregistré en 1988, sous Robert Bourassa — il était de 4,4 % — soit hors des périodes référendaires, ajoutait M. Landry.

« Est-ce qu'un esprit rationnel et sérieux qui décide de faire carrière au Québec et qui se lance dans l'arène politique peut commencer à faire son métier avec une telle affirmation grossière ? » demandait encore M. Landry.

Dans de précédents discours, M. Landry avait déjà expliqué cet écart de développement notamment par le Pacte de l'automobile qui, historiquement, avait favorisé l'Ontario aux dépens du Québec.

Dans son discours, M. Landry s'est dit outré par ce qu'il appelle « le paradoxe québécois ».

« Le paradoxe québécois m'est devenu viscéralement insupportable. Nous avons tout pour réussir » et pourtant, le taux de chômage reste élevé, le Québec est encore endetté et les Québécois sont les plus taxés des Canadiens.

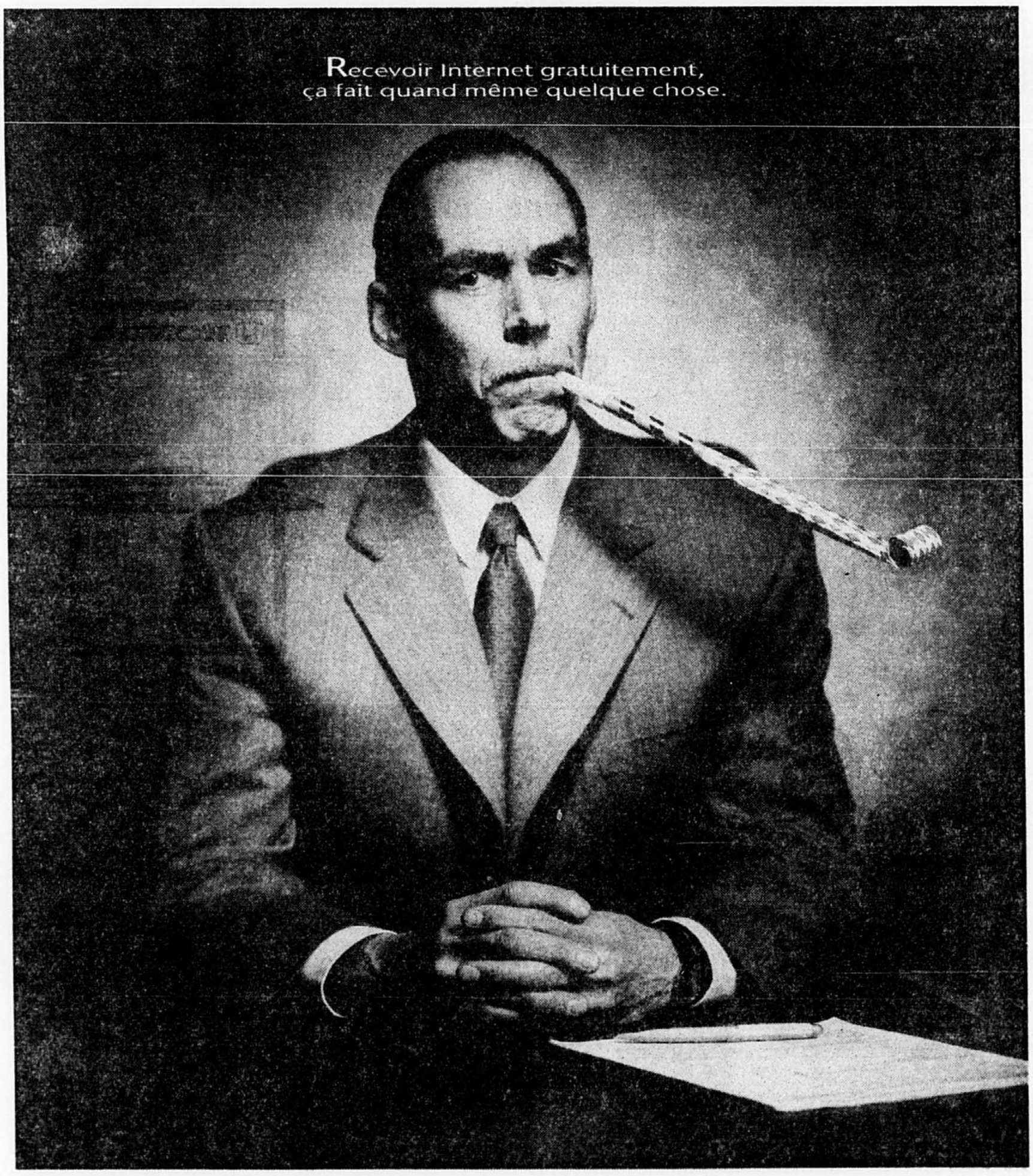
Il a réitéré son engagement d'atteindre le déficit zéro d'ici l'exercice budgétaire 1999-2000 pour retrouver une marge de manoeuvre.

Référendum gagnant

Par ailleurs, le vice-premier ministre a réitéré sa confiance de gagner un éventuel référendum et n'a pas semblé s'inquiéter des sondages démontrant qu'une majorité des Québécois n'en veut pas.

Vendredi dernier, le premier ministre Lucien Bouchard avait affirmé qu'il fallait des conditions gagnantes pour tenir un référendum et d'abord, que la population en souhaite un.

M. Landry a soutenu que dans les huit ou dix mois qui avaient précédé le référendum de 1995, « les gens ne voulaient pas de référendum, mais le jour du référendum, ils sont allés voter à 95 %, ont donné 50 % pour le Oui et les francophones 60 %. »



Si votre entreprise fait ses interurbains d'affaires avec Bell, elle recevra Internet gratuitement pendant un an.

Profitez-en dès aujourd'hui et appelez-nous. Vous seriez fou de vous en passer. **1 888 281-5813**
www.bell.ca/avantageinternet

Bell

En affaires, il n'y a que des solutions.

Certaines conditions s'appliquent.

2626365

EN BREF

Claude Morin publie

■ L'ex-ministre Claude Morin publie un nouveau livre : *La dérive d'Ottawa*, qui sera lancé la semaine prochaine aux éditions Boréal. Le sous-titre indique bien la nature de l'oeuvre : *Catalogue commenté des stratégies, tactiques et manoeuvres fédérales.* « C'est une analyse des plans A et B du gouvernement fédéral. C'est un aide-mémoire utile pour les temps qui courent », a expliqué Claude Morin hier à la Presse Canadienne. Selon M. Morin, l'oeuvre mince — elle ne compte que 110 pages — fait le tour des tactiques mises de l'avant par le gouvernement de Jean Chrétien contre le Québec. « J'y démontre que le plan A et le Plan B sont les deux fesses du même derrière », a résumé Claude Morin. M. Morin a notamment été ministre des Affaires intergouvernementales sous la direction de René Lévesque de 1976 à 1981. En 1992, le journaliste Normand Lester avait révélé sa collaboration secrète avec la Gendarmerie royale du Canada dans les années 1970.

Allaire sceptique

■ Éminence grise d'Action démocratique, Me Jean Allaire reste sceptique devant l'euphorie suscitée par l'arrivée de Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec. « On peut donner la chance au coureur, mais jusqu'ici on n'a vu qu'un contenant, sans contenu », de soutenir Me Allaire, longtemps dirigeant du PLQ avant de quitter ce parti en 1992. Pour lui les attentes soulevées chez les libéraux avec l'arrivée du nouveau chef rappellent l'atmosphère au PLQ lors de l'arrivée de Claude Ryan, un autre « outsider ». Selon Me Allaire, il y a des gens au PLQ qui ne sont pas très heureux de voir que leur parti n'a pu générer un chef issu de leurs rangs.

Virage en douceur

■ Le premier ministre Lucien Bouchard entend s'expliquer à un prochain conseil national du Parti québécois sur le changement qu'il a apporté la semaine dernière quant à la stratégie du gouvernement pour le prochain référendum. On s'attend à ce que le sujet soit soulevé par une association de comté au prochain conseil national du PQ, en mai. Le « virage » fut débattu lors de la réunion du bureau du Parti québécois à Montréal, samedi. Les deux tiers de la trentaine de personnes présentes se sont prononcées ; personne n'a frappé sur la table après que M. Bouchard eut souligné qu'il n'y aurait pas de référendum tant que le gouvernement n'aurait pas de bonnes assurances quant à une victoire souverainiste. Hier à la télé, Maxime Barrakatt, le président de Montréal—Ville-Marie, une région qui reflète normalement la ligne des orthodoxes au PQ, était visiblement mal à l'aise. Dans sa plateforme électorale, le Parti québécois maintiendra que sa raison d'être est la souveraineté du Québec, insiste-t-il. Est-ce que le référendum aura lieu au prochain mandat comme prévu au programme ? « Ça peut être dans le prochain mandat, au début, au milieu ou à la fin, mais il faut réunir les conditions gagnantes », de dire M. Barrakatt.

Politique

«La chicane est *pognée*» chez les péquistes de Deux-Montagnes

Le parti enquête sur les accusations lancées par le responsable de la campagne de financement

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Rien ne va plus chez les péquistes dans le comté de Deux-Montagnes : le bureau de direction du Parti québécois a dû, vendredi, instituer une enquête sur les accusations lancées par le responsable de la campagne de financement dans le comté, Me Antonio Hortas.

« On a écouté les deux parties, la décision m'apparaît juste », a déclaré Joseph Facal, député de Fabre et membre du bureau du PQ. L'enquêteur mandaté par la permanence du PQ devra faire son rapport d'ici le 1er mai. Pour l'instant l'assemblée de mise en nomination, prévue pour le 6 mai, est repoussée à une date indéterminée.

« La chicane est *pognée* pour vrai », observe Jules Théorêt, de Saint-Eustache, qui entend disputer l'investiture péquiste dans Deux-Montagnes à Hélène Robert, députée élue en 1994.

Proche de l'organisation de Mme Robert, l'avocat Antonio Hortas, responsable de la campagne de financement du PQ dans le comté, a soulevé une longue liste de griefs à l'endroit des pratiques du clan Théorêt, qui y va d'une campagne de financement parallèle qui lui permet de renouveler des cartes de membres du Parti québécois, la clé habituellement pour remporter une assemblée de mise en nomination.

Selon Me Hortas, M. Théorêt agit en contravention de la loi électorale quand il autorise des gens dans son organisation à recevoir des dons de plus de 25$. En outre, selon M. Hortas, une quinzaine d'autres infractions à la loi électorale ont été commises par des gens qui ont contrefait des signatures sur les cartes de membre renouvelées. Pour Joseph Facal toutefois, bien qu'un enquêteur ait été mandaté, on n'a pas démontré vendredi soir que la loi électorale avait été transgressée.

D'après Me Hortas, M. Théorêt utilisait en outre des listes de membres qu'il ne devrait pas avoir en sa possession. Il les aurait obtenues de sa femme qui était présidente de l'association péquiste l'an passé.

« Le pire c'est qu'on s'est fait dire par la permanence, par Francine Lauzon et Grégoire Bérubé, que cela se passe partout comme ça au Parti québécois », s'insurge Me Hortas, militant péquiste depuis plusieurs années.

« Dans bien des comtés c'est encore pire. Dans Argenteuil il semble qu'il sont sept ou huit à faire du financement bâtard, et ça joue du coude pas à peu près », de rajouter Me Hortas.

M. Théorêt, de son côté, s'explique: comme trésorier du Parti québécois dans la région des Laurentides, il a pleinement le droit de recevoir des fonds et de renouveler des cartes de membre. « J'ai vérifié à la permanence et on m'a dit que j'avais le droit de le faire », assure-t-il.

Les jurés du tribunal militaire délibèrent sur le sort du colonel Vanier

Presse Canadienne
OTTAWA

Le jury militaire chargé de se prononcer sur le sort du colonel Reno Vanier, accusé de corruption, de fraude et d'entrave à la justice relativement à un forfait vacances, n'a toujours pas rendu son verdict après trois heures et demie de délibérations hier.

Contrairement à un jury civil, obligé d'en arriver à un verdict unanime, une simple décision majoritaire suffit à inculper un accusé en cour martiale.

S'il est reconnu coupable, le colonel Vanier est passible d'une amende, d'une peine d'emprisonnement, d'une démotion ou d'un congédiement de l'armée — autant de sentences humiliantes pour cet officier bien en vue et que d'aucuns voyaient un jour promu général.

Le président de la cour martiale, le colonel Guy Brais, a rappelé hier aux cinq officiers désignés jurés qu'ils étaient les seuls à pouvoir évaluer les faits embrouillés de cette affaire et établir la crédibilité des témoins.

L'armée a intenté un procès à l'ex-commandant des casques bleus canadiens à Haïti à la suite d'un voyage d'une semaine qu'il a effectué au Mexique en compagnie de sa femme et de sa fille, en 1996.

Le tribunal a cherché à établir si le colonel Vanier avait sciemment enfreint la loi et si le témoin vedette de la poursuite était crédible.

Le major Louis MacKay, procureur de l'armée, a soutenu qu'à l'occasion de son voyage à Cancun, le colonel Vanier s'était vu offrir trois billets d'avion d'une valeur de près de 2000 $ par Militour International, une agence de voyage montréalaise qui bénéficiait d'une entente avec les Forces armées canadiennes.

Le colonel était également soupçonné d'avoir soumis une demande de remboursement pour des dépenses inexistentes, appuyées de faux documents, et d'avoir monté une histoire avec le président de l'agence, Richard Aoun, après que les vérificateurs de l'armée eurent remis en question les dépenses de voyage de l'officier.

L'avocat de la défense, le lieutenant-colonel Denis Couture, a dit douter de la crédibilité de M. Aoun, qui a témoigné sous la protection d'une entente d'immunité qui le préserve de toute poursuite ultérieure.

Me Couture a aussi soutenu que, bien que son client se fût rendu coupable d'erreurs de jugement, il n'avait pas agi avec une intention criminelle.

Dans son témoignage de la semaine dernière, M. Aoun a révélé avoir tenté de préparer un forfait vacances d'une valeur de 3000 $ pour le colonel Vanier, sa femme et sa fille. La famille Vanier devait partir de Port-au-Prince, en Haïti, et s'envoler pour Cancun, en juillet 1996.

Or, comme il n'a pu obtenir des chambres d'hôtel gratuites tel qu'il le souhaitait, M. Aoun s'est arrangé pour avoir des billets d'avion gratuits, puis a mis le colonel Vanier au courant des arrangements qu'il avait pris.

Lors de son témoignage, l'officier a dit ignorer que M. Aoun avait déniché des billets d'avion gratuits pour s'assurer d'offrir un forfait artificiellement concurrentiel.

Il a par la suite admis avoir menti aux vérificateurs de l'armée qui ont scruté ses dépenses de voyage, mais dit que c'est la panique et un manque de jugement, et non pas quelque intention criminelle, qui l'ont poussé à agir de la sorte.

Outre cette cause criminelle, le colonel Vanier doit répondre d'un accusation d'absence non motivée de son bureau du quartier général de la Défense à Ottawa.

En juin 1997, l'officier est mystérieusement disparu, puis a été retrouvé dans le canal Rideau, désorienté. Il n'a jamais offert aucune explication à cette disparition.

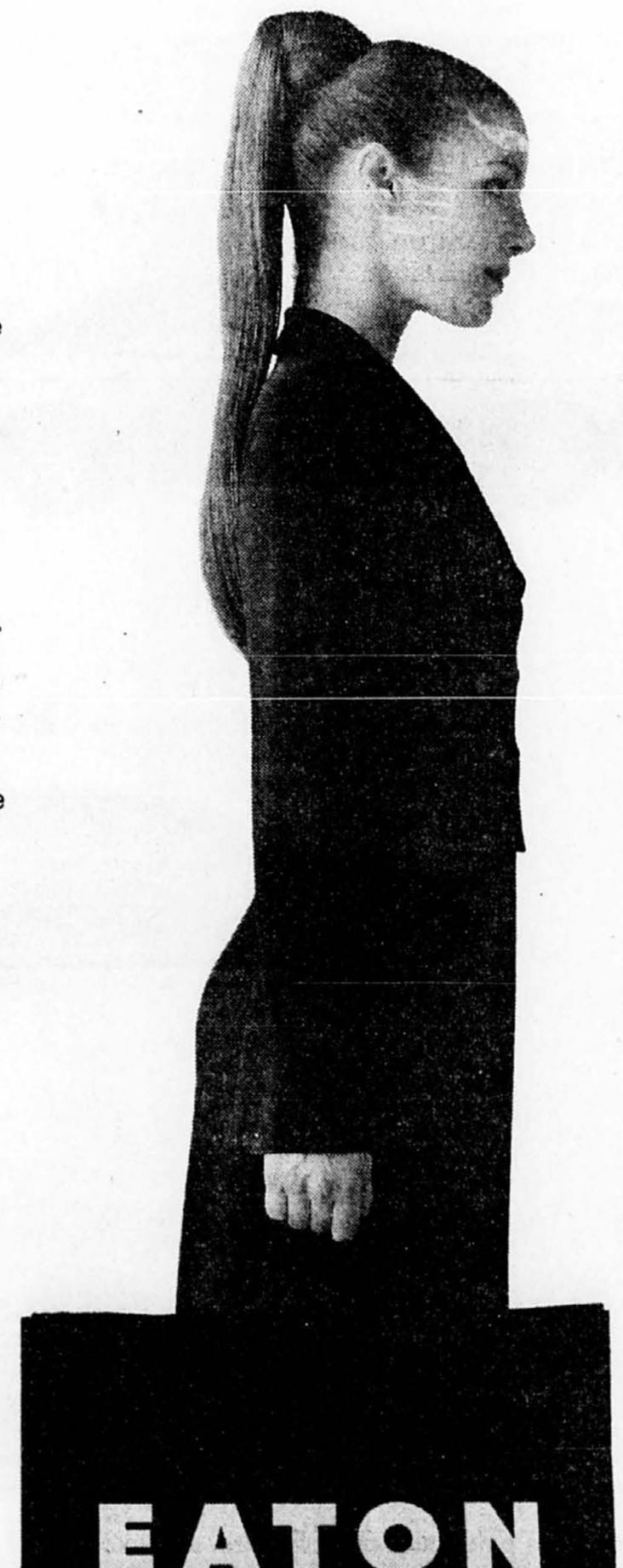
Gigantesque liquidation mode

Ces réductions finales signifient d'excellents rabais sur notre mode automne-hiver. Comprend plusieurs de vos marques designer préférées ! Magasinez tôt pour un meilleur choix.

Jusqu'à 50% de rabais
Mode pour femmes
- **40% de rabais.** Sélection de mode sport Tommy Hilfiger, collection Jones Wear, mode Blue Age et Attitude.
- **50% de rabais.** Sélection de robes Work Connection (de notre rayon des robes).
- **Jusqu'à 50% de rabais.** Sélection de collections mode Tan Jay, Jantzen, Kates et Nygard.
- **25% de rabais supplémentaire.** Sélection de mode Liz Claiborne et Jones New York à prix déjà réduits.
- **25% de rabais supplémentaire.** Coordonnés Casual Connection à prix déjà réduits.
- **25% de rabais.** Sélection de mode Emma James et Jax II.

Liquidation de lingerie d'un million de dollars
Peignoirs, tenues de nuit, jupons, camisoles, combinaisons, culottes et soutiens-gorge : modèles d'automne et fins de série.
- **Jusqu'à 50% de rabais.** Lingerie Calvin Klein, Jones New York, WonderBra, Frenchmaid, Linda Lingerie, Vanity Fair, Vogue Bra, Jockey, Warner's et Playtex. La sélection varie d'un magasin à l'autre.
- **Jusqu'à 40% de rabais.** Chaussettes cK, American Essentials, Levi's[md], Jockey, Vanity Fair et Casual Connection; bas-culottes Secret et Vanity Fair et pantoufles Isotoner et Dearfoam.

Jusqu'à 50% de rabais
Accessoires pour femmes
- Sélection d'accessoires Calvin Klein, Jones New York, DKNY et Liz Claiborne.
- Sélection de sacs à main Kenneth Cole, Liz Claiborne et Cabrelli.
- Sélection de bijoux Jones Wear, Attitude et Work Connection.
- Sélection d'horloges Circa, Bulova, Solar et Umbra.



Jusqu'à 50% de rabais
Chaussures pour femmes et pour hommes
- **Jusqu'à 40% de rabais.** Sélection de chaussures Nine West, Anne Klein, Amalfi, Enzo, Kenneth Cole et Easy Spirit pour femmes.
- **Jusqu'à 50% de rabais.** Sélection de chaussures Retreat, Distinction, Florsheim, Wolverine et plus pour hommes.
- Sélection de chaussures athlétiques Nike et Reebok pour femmes et pour hommes.

Jusqu'à 50% de rabais
Mode pour hommes
- Sélection de mode sport designer Tommy Hilfiger, Polo Ralph Lauren, Nautica et plus.
- Tous les pulls, chemises sport et hauts en tricot d'automne.
- Toutes les tenues d'extérieur d'automne Retreat, London Fog, Pacific Trail et plus.
- Sélection de mode sport d'automne Dockers.
- Sélection de chemises habillées et de cravates.

Jusqu'à 50% de rabais
Vêtements pour enfants
- Pour nouveau-nés et bébés : sélection de tenues OshKosh, Bébé Eaton, Mini Togs, Baby Togs, Disney et JoJo.
- Pour filles, tailles 2 à 6x; sélection de tenues OshKosh, Pink Soda et Enfants Eaton.
- Pour filles, tailles 7 à 14; sélection de tenues Pink Soda, Alley Cats, Attitude, Jilly Dresses, Gimmie et Studio.
- Pour garçons, tailles 2 à 6x : sélection de tenues Converse, Reebok, Adidas, OshKosh et Levi's[md].
- Pour garçons, tailles 8 à 18 : sélection de tenues Converse, Calvin Klein, Manager, Reebok, Adidas et Nike.

La sélection varie d'un magasin à l'autre. Certains articles ne sont pas offerts dans tous nos magasins. Solderie des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. Les rabais s'appliquent aux prix de vente d'origine sauf indication contraire. Achats en personne seulement.

2622169

Politique

La Coalition contre la réforme de l'aide sociale «est en mode pré-électoral»...

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le Parti québécois risque de payer cher sa réforme de l'aide sociale : un million d'électeurs du Québec sont des assistés sociaux et des pauvres qui pourraient bien se mêler de la prochaine campagne électorale, a averti hier Jean-Yves Desgagnés, coordonnateur de la Coalition contre la réforme de l'aide sociale.

À l'occasion d'une journée « nationale » de contestation de la réforme de l'aide sociale, dont le projet de loi est actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, M. Desgagnés a dénoncé surtout deux mesures mises de l'avant par la ministre Louise Harel : l'obligation faite aux jeunes de 18 à 24 ans de participer à des mesures d'aptitude à l'emploi et la saisie d'une partie de la prestation d'un assistés social en défaut de paiement de son loyer.

« La Coalition est en mode préélectoral. On va être présent lors de la prochaine élection si rien ne change. Les pauvres vont être un enjeu important lors de ce scrutin », a indiqué M. Desgagnés dans une entrevue à la Presse Canadienne.

Hier, des groupes communautaires avaient suspendu leurs activités régulières et s'étaient réunis dans plusieurs villes du Québec pour disséquer le projet de loi et en analyser les conséquences.

À Montréal, les groupes étaient réunis à sept endroits différents tandis qu'à Québec, quelque 200 personnes étaient regroupées au sous-sol de l'église Saint-Roch. À Jonquière, des manifestants ont brûlé des exemplaires du projet de loi 186 sur l'aide sociale pour aller en porter les cendres au bureau du député de Jonquière, qui est le premier ministre Lucien Bouchard.

Les organismes communautaires ont été invités à « participer » aux activités de financement que les députés du Parti québécois vont tenir au cours des prochaines semaines. La nature de cette participation demeure inconnue mais les ministériels pourraient avoir de mauvaises surprises.

Le premier grief que la Coalition contre la réforme de l'aide sociale met de l'avant, c'est l'obligation qui sera faite aux jeunes de 18 à 24 ans de participer à un programme de réinsertion.

M. Desgagnés a fait valoir que jamais le gouvernement ne pourrait fournir de telles mesures en quantité suffisante pour satisfaire les 37 700 jeunes admissibles.

De plus, la Coalition a noté qu'obliger les jeunes à participer à un tel programme n'est pas une approche efficace.

EN BREF

Rhéaume demande la tête de Cherry

■ Le président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume, réclame le congédiement pur et simple du commentateur Don Cherry, qui apparaît à l'antenne du réseau anglais de Radio-Canada (CBC) lors des retransmissions des matchs de hockey de la Ligue nationale (*Hockey Night in Canada*). M. Rhéaume reproche au commentateur des remarques désobligeantes sur les francophones tenues lors des Jeux olympiques de Nagano et trouve qu'une décision de l'ombudsman de la CBC rendue à ce sujet la semaine dernière est trop timide. Le 30 mars, l'ombudsman, David Bazay, avait conclu que M. Cherry avait eu tort d'associer Jean-Luc Brassard et d'autres athlètes québécois aux séparatistes, mais que lorsque le commentateur traitait les souverainistes de « pleurnichards » il ne faisait qu'exercer son droit d'exprimer une opinion. Le 31 mars, dans une chronique publiée dans le *Vancouver Province*, M. Cherry revenait sur la sellette en critiquant les subventions du gouvernement fédéral aux Jeux de la Francophonie de 2001, à Ottawa-Hull.

Hépatite C

■ Les ministres de la Santé de tout le pays ne tiennent pas à revoir le programme d'indemnisation des victimes de l'hépatite C annoncé récemment par le gouvernement fédéral, et ce, même si ce programme a été sévèrement critiqué par les victimes elles-mêmes. Le président du Conseil provincial-territorial des ministres de la Santé du Canada, le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Clay Serby, a dit hier qu'il n'avait reçu aucune demande de la part de ses homologues visant à rouvrir le programme d'indemnisation, évalué globalement à 1,1 milliard. Quant à lui, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a déjà indiqué qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur sa décision d'offrir une indemnité uniquement aux personnes infectées par l'hépatite C entre 1986 et 1990, laissant de coté des milliers de personnes qui ont contracté la maladie avant 1986 ou après 1990.

Un président

■ Le conseil d'administration des nouveaux Services canadiens du sang, qui comptera 13 administrateurs, sera présidé par Ken Fyke, qui est actuellement chef de la direction du Conseil régional de la santé de Victoria, en Colombie-Britannique. Outre le président, le conseil comprendra six représentants oeuvrant dans les domaines médical, technique ou scientifique ou dans les domaines des affaires ou de la santé publique, deux représentants des consommateurs et quatre représentants régionaux. Pour sa part, le Québec a annoncé son intention de créer ses propres services du sang (Héma-Québec), qui seront intégrés à son système de soins de santé.

Pêche à la morue

■ Les pêcheurs de Terre-Neuve n'auront d'autre choix que de défier le moratoire sur la pêche à la morue, si aucun programme d'aide ne vient pas remplacer le programme fédéral en cours, appelé « Stratégie pour le poisson de fond de l'Atlantique », a soutenu hier le ministre des Pêcheries de Terre-Neuve, John Efford. Ce programme doit prendre fin en août prochain. M. Efford a déclaré avoir servi ce message fort vigoureusement au ministre de Pêches et Océans Canada, David Anderson, lors d'une rencontre qui a duré trois heures, dimanche, à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Député demandé

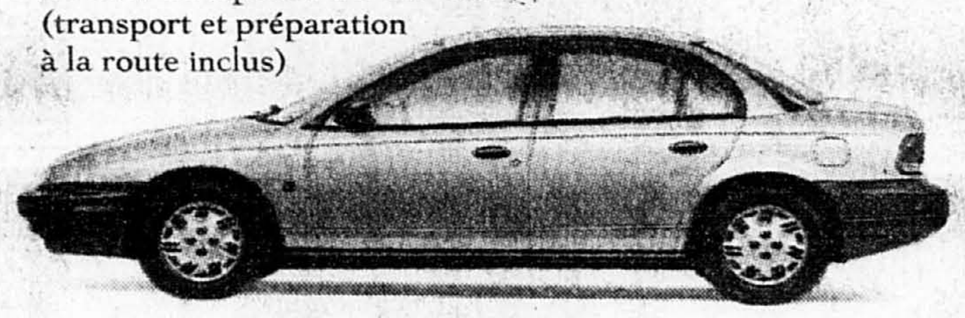
■ L'association libérale de la circonscription de Parksville-Qualicum, en Colombie-Britannique, est à la recherche d'un remplaçant au député provincial Paul Reitsma. M. Reitsma, devenu représentant de Parksville-Qualicum lors des dernières élections provinciales, a été expulsé du caucus libéral, mercredi dernier, pour avoir été l'auteur de plusieurs lettres aux journaux louangeant son propre travail. Le député a indiqué qu'il continuerait de siéger à l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, à titre d'indépendant, mais une campagne en vue d'obtenir sa révocation est déjà en cours.



Pour faire tout autrement SATURN.

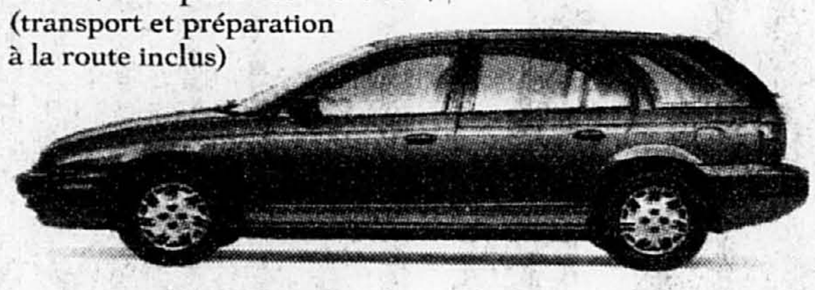
La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
247 $	0 $
216 $	1000 $
186 $	2000 $
Climatiseur 21 $ de plus par mois	
Transmission automatique 16 $ de plus par mois	

186 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 15 403 $†
(transport et préparation à la route inclus)



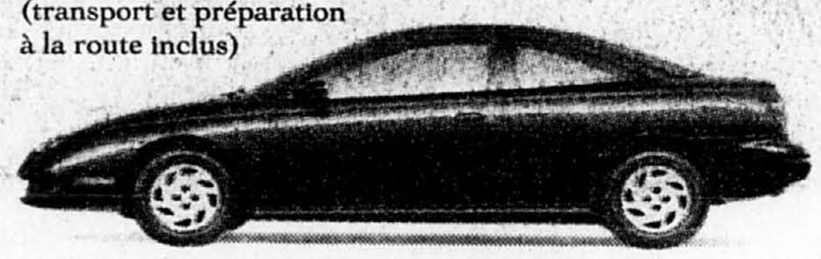
La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
269 $	0 $
238 $	1000 $
208 $	2000 $
Climatiseur 21 $ de plus par mois	
Transmission automatique 16 $ de plus par mois	

208 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 16 503 $†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
253 $	0 $
223 $	1000 $
193 $	2000 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois	
Transmission automatique 16 $ de plus par mois	

193 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 16 873 $†
(transport et préparation à la route inclus)



Ça prend des panneaux de polymère, une exclusivité de Saturn, pour pouvoir résister aux assauts hivernaux de Mère Nature. Et parce qu'elle est bien placée pour le savoir, Mère Nature, si elle le pouvait, en conduirait sûrement une.

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

**Ces mensualités sont calculées sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 $) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget.*
† PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et autoroute 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com